

Les **100** questions préférées d'un **entretien**

Ebook qui globalise les 100 questions les plus populaires avec des exemples de réponses à éviter et les réponses recommandées !



Pouvons-nous poursuivre cet entretien en anglais ?

Pourquoi avez-vous continué vos études après votre BTS / DUT ?

Où en êtes-vous de votre recherche d'emploi ?

Des réponses possibles

Que vous ont apporté vos précédentes expériences ?

Les réponses à éviter

Après de quelle personne puis-je prendre des références sur vous ?

Quelle est la profession de vos parents ?

Après des années d'études, et surtout si vous avez coupé le cordon familial depuis longtemps, il n'est pas évident de comprendre en quoi la vie professionnelle de vos parents intéresse tant les recruteurs. Et pourtant, votre milieu familial peut en dire très long sur vous-même : le recruteur cherche à évaluer si votre culture et votre éducation correspondent à la philosophie de l'entreprise. « La manière dont s'exprime le candidat révèle si dans son enfance, il a été amené à se confronter à des adultes, soit parce que ses parents recevaient beaucoup, soit parce qu'ils discutaient souvent avec leurs enfants. Et si l'on recherche une personne qui devra travailler au contact d'une clientèle "grands comptes", il est très important que celle-ci soit à l'aise en société et puisse s'exprimer sur de nombreux sujets de conversation », indique un recruteur qui ajoute toutefois que le milieu familial dont est issu un candidat n'est pas le seul indicateur de sa personnalité... et heureusement ! Dans le même registre, d'autres recruteurs reconnaissent rechercher un réseau relationnel. « Si je recrute un financier dont les parents travaillent dans la banque, je suis sûr qu'il possède déjà un bon carnet d'adresses », indique Gilles de Mentque, dirigeant du cabinet Ad Hominem International.

La mobilité sociale est aussi intéressante pour un recruteur. « Nous voulons savoir si le candidat est né avec une cuillère en argent dans la bouche... selon l'expression consacrée ! », indique sans ambages un consultant d'un cabinet de recrutement. Cette question en recouvre en fait beaucoup d'autres telles que : « est-ce que vos études vous ont permis d'accéder à un niveau social plus élevé que celui de vos parents ? », « avez-vous pris en main votre ascension sociale ? », « avez-vous suivi une voie toute tracée depuis votre naissance ? », etc. Il faudra donc construire votre argumentaire afin d'apporter les réponses à toutes ces questions sous-entendues. Et bien évidemment, si vous avez réussi à force de persévérance, ce que vous direz pourra se révéler très favorable. L'image de vos parents est également importante pour les recruteurs. Vous êtes-vous construit en opposition à eux ou étiez-vous en admiration devant eux ?

— Les réponses à éviter

Défensif • « Je ne vois pas le rapport entre cette question et le poste à pourvoir. »

Interrogatif • « Pourquoi me posez-vous cette question ? »

Agressif • « Mon père / ma mère est prof, et c'est vraiment le dernier métier que j'aurais eu envie de faire. »

Corrosif • « Chômeurs ! »

— Des réponses possibles

Pour cette question, il faut avant tout présenter les faits et rien que les faits, de la manière la plus neutre possible.

Vos parents travaillent • « Mon père est informaticien • facteur • technicien de maintenance • enseignant • dentiste • et ma mère est mère au foyer • médecin • ingénieur • hôtesse de caisse • etc. »

Vos parents sont retraités • « Mes parents sont à l'âge de la retraite, mon père était cadre commercial et ma mère, secrétaire de direction. »

Vos parents sont au chômage • (ou l'un des deux est au chômage) : « Mon père est actuellement au chômage, il recherche un emploi dans la vente, ma mère est bibliothécaire. »

Avez-vous des frères et sœurs ?

Au palmarès des préjugés négatifs figure souvent l'enfant unique. D'emblée, les recruteurs vous imaginent avec des idées bien arrêtées et peu disposé à collaborer ou à travailler en équipe. Si vous êtes dans ce cas, il faudra donc insister sur votre capacité à avoir des amis, à partager, etc. Vous avez des frères et sœurs ? Tant mieux pour vous, mais attention, en matière de psychologie, la place occupée au sein d'une famille est encore révélatrice de certains traits de caractère. Ainsi, l'aîné est l'enfant dans lequel les parents s'investissent le plus. Il occupe une position de leader dans la famille, mais il est aussi celui qui essuie les plâtres. En revanche, le dernier est considéré comme un privilégié.

Certains recruteurs peuvent aussi vous demander ensuite l'âge et la profession de vos frères et sœurs, histoire de voir « si les benjamins ont profité de l'expérience des aînés et même si une émulation a pu naître entre tous les enfants », indique Guillaume Verney-Carron, dirigeant du cabinet Personalis. De même, le recruteur cherchera à déterminer si le milieu culturel a beaucoup pesé sur votre famille ou si chacun est parti dans une direction différente.

— Les réponses à éviter

On choisit ses amis, pas sa famille • « Oui, mais je les vois très peu. »
Désespéré • « J'ai un frère... hélas. »

— Des réponses possibles

Vous êtes enfant unique • « Je n'ai pas de frère et sœur, mais je ne me suis jamais perçu(e) comme enfant unique, car j'ai toujours vécu proche de mes cousins et

cousines.»

À la demande du recruteur vous pourrez être amené à vous expliquer : « Tous les soirs après l'école, je partais chez ma tante jusqu'à ce que mes parents viennent me rechercher et je faisais mes devoirs avec mes cousins et cousines » ou « J'ai deux cousines et un cousin, qui sont nés la même année que moi, et nous avons suivi toute notre scolarité ensemble. Nous nous retrouvions également à chaque période de vacances. »

Vous avez des frères et sœurs • « J'ai deux frères plus âgés que moi et une sœur plus jeune. »

Puis, vous pouvez éventuellement ajouter : « Mon frère aîné est actuellement professeur dans un lycée, mon frère cadet termine ses études de médecine et ma sœur est inscrite en DEUG de lettres. »

De quelle région êtes-vous originaire ?

Pour beaucoup de recruteurs, il est intéressant de savoir si vous êtes originaire de province ou de Paris et sa région et... si vous avez toujours vécu au même endroit. Bien entendu, vous n'allez pas vous inventer un passé pour obtenir un emploi ! Mais pour certains employeurs... le parisien « pure souche » n'a pas toujours bonne presse ! Question mobilité notamment, il est à peu près sûr qu'un jeune diplômé qui aura toujours vécu au cœur du 8e arrondissement de Paris rechignera à partir à Maubeuge. À l'inverse, un jeune originaire du bassin lorrain n'hésitera pas longtemps avant de s'installer à Nice... ce qui dans l'autre sens est assez rare !

Plus largement, les habitants de la capitale sont sensés avoir un mode de vie différent de ceux de province. Ces derniers ayant souvent choisi de privilégier une certaine qualité de vie. Dans le même esprit, certains recruteurs voudront aussi savoir si vous avez eu la possibilité de voyager ou d'étudier à l'étranger. Par ailleurs, ne négligez pas non plus les effets de réseaux en proclamant : entre Bretons ou Basques, on se comprend !

— Les réponses à éviter

Familier • « Hé ! Ça ne s'entend pas avec l'accent !?! »

— Des réponses possibles

Vous n'avez pas bougé • Énoncez simplement les faits : « je suis originaire de Bretagne, de Rennes plus précisément. » • « Je suis né(e) à Strasbourg où j'ai effectué toutes mes études », etc.

Vous avez bougé C'est plutôt positif, n'hésitez donc pas à raconter brièvement votre parcours : « je suis né(e) aux Antilles, parce que mes parents qui sont fonctionnaires

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

travaillaient là-bas. Ils sont revenus en Métropole quand j'avais six ans, et j'ai vécu jusqu'à l'âge de 12 ans à Amiens. Ensuite, mes parents sont partis à Montpellier où j'ai passé mon bac. Enfin, j'ai effectué toutes mes études supérieures à Bordeaux. » • « J'habite Paris depuis une dizaine d'années, mais j'ai passé toute mon enfance en Bourgogne, pas très loin de Dijon », etc.

Quelle est votre situation familiale ?

Peu importe au recruteur que vous viviez maritalement ou avec la bague au doigt. En fait, il cherche à savoir si vous vivez avec quelqu'un ou si vous êtes célibataire et à cerner la place qu'occupe le travail dans votre vie. L'interprétation de vos réponses peut être l'objet de nombreux préjugés. Le recruteur peut se demander par exemple si vous êtes très disponible ou plutôt du genre à rentrer tôt le soir pour retrouver votre ami(e)... Ou bien encore si vous avez absolument besoin de travailler ou si vous cherchez à occuper votre temps... Dans ce contexte, il faudra bien sûr préciser si vous avez des enfants (sans oublier que certains recruteurs assez conformistes peuvent avoir une opinion tranchée sur les couples non mariés qui ont des enfants).

Inutile pour autant de vous troubler sur cette question, il suffit de répondre simplement la vérité. Et si vous ne souhaitez pas que le recruteur puisse deviner le sexe de votre concubin(e), utilisez tout simplement le mot « ami(e) » qui reste neutre à l'oral. Dernier conseil : si vous affirmez être célibataire et que le poste exige que vous le soyez, le recruteur pourra vous relancer en disant par exemple : « célibataire, c'est-à-dire... vous vivez seul(e) ? ».

— Les réponses à éviter

Complicé • « C'est-à-dire..., c'est assez compliqué. En fait, je suis séparé(e) / divorcé(e), et je vis seul(e) avec un enfant. »
Intimiste • « Je pense que cette question est très personnelle. »
Outré • « Cette question n'a pas de rapport avec le poste proposé. »
Intimiste • « Je suis homosexuel(le). »

— Des réponses possibles

• « Je suis célibataire et sans enfant. » • « Je suis mari(é), sans enfant / et j'ai un enfant âgé de neuf mois. » • « Je vis en concubinage. »

Quelle est la profession de votre conjoint(e) ?

Pour le recruteur, il importe avant tout de savoir si le ménage bénéficie d'un deuxième salaire et surtout si le travail du conjoint (ou de la conjointe) peut être un frein à la mobilité du couple, en France ou à l'étranger. Dans de nombreuses entreprises, la progression passe par des affectations sur différents sites français et

internationaux. Il ne s'agit pas bien sûr de quitter votre ami(e), mais de montrer que votre couple a bien intégré ces contraintes.

— Les réponses à éviter

Sur la défensive • « Ça ne vous regarde pas. » • « Je ne vois pas le rapport entre cette question et le poste proposé. »

— Des réponses possibles

- « Mon mari / ma femme est fonctionnaire. Nous avons déjà discuté ensemble de nos projets de carrière et de l'éventualité d'une expatriation en ce qui me concerne. Et si j'ai répondu à cette annonce, c'est en toute connaissance de cause. »
- « Mon ami(e) est ingénieur comme moi. Nous avons d'ailleurs fait la même école et sommes tous les deux en recherche d'emploi. Nous nous installerons là où le premier sera affecté. »
- « Mon ami(e) est étudiant(e). Il/elle est actuellement en maîtrise de droit. Il/elle finit son cycle d'études et me rejoindra. »
- « Mon ami(e) recherche actuellement un emploi dans la restauration et il/elle se sent tout à fait prêt(e) à s'installer dans une autre ville. »

Avez-vous des enfants ?

Là encore, le recruteur pose cette question uniquement dans l'intérêt du poste à pourvoir. Comme pour la question concernant votre situation familiale, c'est à nouveau votre disponibilité qui entre en jeu. Le recruteur a besoin de savoir s'il vous sera possible d'assister à certaines réunions tardives ou bien de vous déplacer parfois pour deux ou trois jours. Si ces conditions ne vous dérangent pas, mettez en avant votre organisation infaillible.

Dans le cas où le poste à pourvoir nécessite une éventuelle expatriation, l'âge des enfants pourra aussi entrer en ligne de compte. En effet, il est plus facile d'emmener avec soi des enfants en bas âge – surtout s'ils ne sont pas encore scolarisés. Et puis, ce qui inquiète surtout le recruteur, c'est de savoir si dans le cas d'un départ à l'étranger, vous seriez le seul (ou la seule) à partir (car le conjoint ne voudra pas abandonner son poste) ou si toute la famille suivra.

— Les réponses à éviter

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Méfiant • « Oui, pourquoi me posez-vous cette question ? »
Laconique • « Oui. »

— Des réponses possibles

- « Non, je n'ai pas d'enfant. » Mais attention, attendez-vous à la question suivante...
- « Oui, j'ai une petite fille, Marie, âgée de deux ans, actuellement gardée en nourrice pour me permettre de me rendre à mes entretiens. J'ai déjà pris mes dispositions pour adapter ce moyen de garde à mes futurs horaires professionnels. »

Envisagez-vous d'avoir prochainement des enfants ?

La réponse est non... même si vous attendez de signer un CDI pour fonder une famille. Si le recruteur est une femme, ne vous laissez pas entraîner par l'illusion d'une complicité féminine. Vous cherchez un emploi, vous devez être claire là-dessus et rassurer votre employeur qui n'a pas envie de fêter dans trois mois ce qu'il ne considérera pas comme un heureux événement.

En revanche, il n'est pas recommandé d'opposer un « non » catégorique qui traduirait un traumatisme à ce sujet. Notez au passage qu'on ne pose jamais cette question à des candidats masculins...

— Les réponses à éviter

Interrogatif • « Oui, bien sûr qu'un jour j'aurai des enfants, c'est normal non de vouloir des enfants ? »

Réfractaire • « Oh vous savez moi, la maternité, c'est pas trop mon truc. »

Inorganisé • « Je suis déjà débordée sans enfant, alors avec... »

Bestial • « Non, j'ai un chat, ça me suffit. »

— Des réponses possibles

- « Si j'envisageais d'avoir un enfant maintenant, je ne chercherais pas du travail. »
- « Oui, j'aurais certainement des enfants un jour, mais actuellement ma priorité reste de trouver un travail et de m'y investir avant de fonder une famille. »
- « Je viens juste de terminer mes études et je souhaite avant tout débiter ma vie professionnelle. Avoir des enfants ne fait donc pas partie de mes priorités du moment. »

Quels sont vos centres d'intérêt ?

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Avec cette question, le recruteur se penche sur la dernière rubrique de votre CV, consacrée aux loisirs et faisant trop souvent office de rubrique « fourre-tout »... au risque de vous coincer le jour de l'entretien ! Deux règles sont à respecter. Premièrement, vous devez absolument avoir quelque chose à dire. Creusez-vous les méninges. Si vous écoutez de la musique par exemple, mettez en avant le style que vous aimez et les concerts auxquels vous assistez. Deuxièmement, vous ne pouvez pas réinventer votre vie. **Vos loisirs** restent révélateurs de votre personnalité. Le recruteur veut savoir à quelles qualités vous faites appel dans votre quotidien et quel temps vous consacrez à ces activités extra-professionnelles. À vous donc de présenter vos hobbies sous un angle qui vous sera particulièrement favorable. Sur cette question, vous pouvez facilement gagner des points... comme en perdre.

Évitez de vous piéger tout seul. Vous pourrez perdre des points si vous n'êtes pas sur vos gardes. Les recruteurs affirment souvent que peu importe le type d'activité, le tout étant de pouvoir en parler avec passion. Pourtant... si vous postulez dans une banque, mieux vaut ne pas trop insister sur votre passion pour le rap, la techno ou encore le hard-rock ! Parfois même, mieux vaut jouer du piano que de la guitare, c'est dire si les préjugés sont tenaces ! Par ailleurs, à moins de faire preuve d'une pratique intensive et d'un grand savoir-faire en la matière, quoiqu'on en dise, certaines activités manquent terriblement d'originalité comme : la lecture (chacun a appris à lire !), le ski (passer une semaine chaque année à la montagne ne relève pas de l'exploit !), le cinéma (qui déteste se faire une toile ?), la cuisine (vous n'empoisonnez pas vos amis ?) ou encore la natation (vous partez en vacances à la mer ?). Pour que ces activités puissent passionner votre interlocuteur, il faut sortir de la norme et les vivre intensément, inutile de parler de vos voyages si c'est pour préciser que vous partez bronzer à Djerba une fois par an, ou de votre engagement dans une association humanitaire si cela consiste avant tout à verser une cotisation !

Pour gagner des points, il faut bien préparer cette question avant l'entretien. Demandez-vous quelles sont les qualités auxquelles le poste fait appel. S'agit-il d'un emploi d'équipe ou plutôt solitaire ? Est-ce un métier de contacts ? Ce poste nécessite-t-il des qualités de leadership ?, etc. Ensuite, présentez vos activités de manière à répondre à ces questions. Vous pouvez ainsi mettre en valeur des centres d'intérêts qui ont un lien direct avec le poste auquel vous postulez. Il est certain que si vous souhaitez intégrer une entreprise qui fabrique des articles de sport, même à un poste de direction, il est bien vu d'être sportif. D'une manière plus générale, les recruteurs considèrent que la pratique d'un sport collectif met en valeur votre esprit d'équipe et si vous participez à des tournois, votre côté combatif ; jouer aux échecs, c'est faire preuve de concentration, etc. D'un autre côté si vous pratiquez le tennis, mais toujours entre copains et de préférence en double, cela démontre aussi un bon esprit d'équipe. Bien sûr, vous pouvez toujours distiller quelques activités qui font appel à des qualités différentes... mais faites très attention, vous ne savez pas qui est

en face de vous (les recruteurs ont aussi le droit d'être passionnés de planche à voile ou de philatélie !).

— Les réponses à éviter

Monomaniac • « C'est une question difficile... je n'ai pas vraiment de centres d'intérêts... en dehors de mon travail qui me passionne. »

Dilettante • « J'aime bien lire des livres... j'aime bien aussi aller au cinéma. »

— Des réponses possibles

Si vous n'avez pas beaucoup d'expérience professionnelle, ce sont vos centres d'intérêts qui permettront au recruteur de mieux déceler votre potentiel. Il existe autant de réponses que d'activités : l'essentiel étant toujours de décrire ce que vous faites et d'indiquer ce que cela vous apporte ! Nous vous proposons plusieurs exemples commentés pour souligner l'interprétation qui peut être faite de ce que vous avancez.

Activité sportive collective • « Je pratique le base-ball depuis cinq ans. J'ai réellement découvert et apprécié ce sport à l'occasion d'un séjour au Canada. À mon retour, je me suis renseigné(e) sur les possibilités de le pratiquer en France. Je fais partie d'un club au sein duquel j'exerce également un rôle d'entraîneur. Je suis présent sur le terrain tous les dimanches et je m'occupe aussi de la gestion quotidienne du club. J'aime avant tout prendre des responsabilités et avoir des objectifs à atteindre. Et puis j'apprécie de vivre en groupe des victoires et des déceptions. »

Bravo, en une phrase, vous avez glissé un séjour à l'étranger, montré que vous avez de la suite dans les idées, que vous êtes capable d'encadrer des personnes, que vous savez vous intégrer dans une équipe et n'hésitez pas à endosser des responsabilités !

Activité sportive individuelle • « Je pratique le ski depuis mon plus jeune âge et j'ai un assez bon niveau. Bien sûr, il m'est difficile de partir plus d'une semaine à dix jours par an. Mais, cette semaine hors du temps me fait du bien. J'apprécie de pouvoir me couper totalement des réalités quotidiennes pour vivre pleinement au rythme de la montagne. Selon les cas, je skie seul(e), au contact des grands espaces, ou bien avec des amis, plus dans un esprit de compétition cette fois. »

Malgré une activité peu originale, le recruteur sait que vous êtes capable de prendre du recul et que vous savez également évacuer votre stress lorsque c'est nécessaire. Par ailleurs, vous avez insisté sur le fait que votre activité n'est pas totalement solitaire.

Activité artistique • « Je fais partie d'une chorale dans laquelle je suis soprano. Une fois par semaine, pendant trois heures, nous nous retrouvons, avec d'autres chanteurs et chanteuses. Cette activité m'apporte énormément de choses. D'une part, elle permet de me décharger de mon stress, car je m'exprime à la fois sur le plan de la voix, mais également physiquement. Ensuite, il est agréable de retrouver un groupe composé de personnalités différentes – car un alto et un soprano ne se ressemblent pas – capables de se comprendre pour chanter à l'unisson. Enfin, pour bien chanter, il faut savoir s'élever vers ce qui est beau, ce qui m'enrichit aussi sur le plan émotionnel. »

Vous montrez votre assiduité, un bon équilibre entre vie professionnelle et vie extra-professionnelle, votre capacité à comprendre votre entourage et à tenir compte des différences de chaque individu, et enfin votre sensibilité artistique.

Activité culturelle • « Je suis un(e) très grand(e) lecteur(trice). J'adore me plonger dans la lecture d'un nouveau roman car je sais que je vais passer quelques heures passionnantes. J'essaie de lire les livres qui viennent de sortir car j'aime beaucoup discuter de mes lectures avec mes ami(e)s ou avec les personnes que je suis amené(e) à rencontrer. Mais j'apprécie aussi de relire de grands classiques. Je viens d'ailleurs de terminer la Curée de Zola. Je n'ai pas fini toute la série des Rougon-Macquart, mais j'en ai déjà lu une bonne dizaine ! Sinon, mes auteurs contemporains préférés sont des romanciers comme Didier Van Cauwelaert, Daniel Pennac, Benoîte Groult, Didier Daeninckx, etc., pour la France. En littérature américaine, je crois que j'ai dû lire tous les livres de Paul Auster. »

Pas de doute, vous êtes passionné(e), et puis malgré le caractère individuel de cette activité, vous montrez votre capacité à partager. Par ailleurs, vous faites preuve d'une bonne culture générale et éclectique.

Activité musicale • « J'adore écouter de la musique, ce n'est peut-être pas très original, mais chez moi, c'est une vraie passion. J'achète pas mal de CD ou je les emprunte parfois à la médiathèque. Je me tiens informé(e) de l'actualité musicale en lisant des revues comme les Inrockuptibles par exemple. Mes goûts sont plutôt orientés vers le rock, le blues et la musique country, mais j'aime bien également la world music. J'assiste assez souvent à des concerts, mais plutôt dans des petites salles ou dans des cafés. Ce que j'aime, c'est repérer un groupe qui monte et suivre son évolution. »

Vous montrez votre capacité à vous enthousiasmer et à diversifier vos sources (bibliothèques, concerts, revues...) ainsi que votre anticonformisme (attention, cette Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

qualité n'est pas toujours appréciée, encore une fois, tout dépend du poste à pourvoir).

Activité culinaire • « J'aime bien cuisiner, je sais bien que ce n'est pas une activité très originale, mais ce passe-temps me convient parfaitement. La cuisine nécessite un certain sens de l'organisation car il faut préparer un menu, gérer un budget, établir un planning pour que tout soit prêt à temps. Mais ce qui me plaît par-dessous tout, c'est de passer du temps à effectuer un travail de qualité, dans le but de satisfaire mon entourage. J'aime que l'on apprécie ma cuisine et... j'aime aussi bien manger ! »

Vous montrez, avant tout, votre capacité à argumenter sur un sujet peu évident, vous insistez ensuite sur votre sens de l'organisation, votre amour du travail bien fait et votre générosité... non sans une petite pointe d'humour finale.

Quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Impossible de sécher devant cette question. Un diplômé de l'enseignement supérieur est supposé lire régulièrement, soit des livres, soit des magazines et des journaux (en dehors bien sûr des offres d'emplois !), soit les deux. Et même si vous n'aimez que les policiers, il ne faut pas en avoir honte mais en profiter pour parler du titre, de l'auteur et du genre. Qui sait ? Vous avez peut-être affaire également à un amateur ? Si vous lisez la presse, le recruteur vous demandera forcément d'énoncer des noms de journaux ou de magazines. Attention, certains titres peuvent être connotés (reportez-vous à la question « lisez-vous régulièrement la presse ? »). Petit conseil : évitez de citer le titre de cet ouvrage (que vous êtes forcément en train de lire puisque vous venez de tomber sur cette phrase !). Les recruteurs souhaitent que les candidats puissent se préparer aux entretiens, mais en même temps, ils n'aiment pas du tout avoir l'impression qu'on leur fournit des réponses stéréotypées.

— Les réponses à éviter

Déborderé • « Je n'ai vraiment pas le temps de lire. »
Blasé • « Je n'aime pas trop lire. »

— Des réponses possibles

- « À vrai dire, je lis peu de romans, car je suis un(e) grand(e) consommateur(rice) de presse. Je consacre une demi-heure par jour à la lecture d'un quotidien et chaque semaine, je lis plusieurs magazines économiques comme Enjeux-les Échos, Alternatives économiques, le Nouvel Économiste et des revues financières comme Investir, la Vie française et le Revenu. »
- « Je suis en train de lire actuellement / je viens de terminer le dernier roman de Stephen King : *Sac d'os*. »

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Quel est le dernier film que vous avez vu au cinéma ?

Même si vous n'avez pas mis les pieds dans un cinéma depuis trois ans, vous devez être au courant de l'actualité cinématographique. Il faudrait vraiment ne lire aucun journal, ne pas écouter la radio, ni regarder la télé... pour rester totalement muet sur cette question. C'est donc votre capacité à suivre l'actualité culturelle qui intéresse ici le recruteur. Selon vos affinités avec le 7e art, vous serez plus ou moins disert, mais dans tous les cas, vous devez citer au moins un film sorti dans l'année, que vous avez vu ou à défaut... que vous projetez d'aller voir ! Dans tous les cas, le film en lui-même importe peu, mais n'oubliez jamais que le cinéma est un loisir très répandu et qu'il vaut mieux éviter de manifester votre passion pour les films de François Truffaut si vous n'êtes pas capable d'en parler avec un spécialiste de la question !

— Les réponses à éviter

Déconnecté • « Au cinéma ? Ça fait longtemps que je n'y suis pas allé(e). Le dernier film que j'ai vu, je crois que c'était le Grand Bleu. »
Blasé • « Je n'aime pas trop le cinéma. »

— Des réponses possibles

Vous n'allez pas souvent au cinéma • « J'ai été très occupé(e) ces derniers mois par l'obtention de mon diplôme et cela fait quelque temps, à mon grand regret, que je ne suis pas allé(e) au cinéma. Mais je pense aller voir prochainement le dernier film de Pedro Almodovar sorti cette semaine. »

Vous allez de temps en temps au cinéma • « Le dernier film qui m'a vraiment marqué, mais qui n'est peut-être pas le dernier que j'ai vu, est Ça commence aujourd'hui, du réalisateur Bertrand Tavernier.

Vous êtes un(e) vrai(e) accro des salles obscures • Le titre du (ou des) dernier(s) film(s) que vous avez vu(s) doit venir spontanément. Libre à vous, ensuite, de compléter en citant des réalisateurs, des acteurs, des genres, etc.

Quel est l'événement qui vous a le plus marqué(e) ces derniers mois ?

Vous ne rencontrerez pas forcément cette question pendant l'entretien, mais plutôt sur certains dossiers de candidature. Dans un premier temps, le recruteur voudra tout simplement savoir si vous suivez l'actualité, si vous vous sentez impliqué par ce qui se passe autour de vous, en dehors de votre diplôme, de votre école, de vos sorties entre amis. Attention à ceux qui prendront la question sur un plan trop personnel et citeront un événement familial ! Dans un deuxième temps, il peut s'intéresser à votre capacité à hiérarchiser les événements. « Un manager est quelqu'un qui doit gérer des priorités, il doit donc être capable de les définir »,

souligne Michel Claudin, directeur du cabinet de recrutement Antarès Informatique. Si vous êtes jeune diplômé, on peut vous accorder le crédit de l'insouciance sur cette question, mais tentez quand même de répondre, quitte à citer simplement un événement qui a eu lieu dans la semaine. À priori, on ne vous demandera pas de vous lancer dans un débat idéologique une fois que vous aurez répondu, mais vous devez quand même être capable de dire pourquoi cet événement, en particulier, vous a marqué.

— Les réponses à éviter

Égocentrique • « L'obtention de mon diplôme ! » ou « L'obtention de mon permis de conduire, je n'y croyais plus ! »

Cocooning • « La naissance de mon petit neveu » ou « Les 80 ans de ma grand-mère. »

Blasé (toujours le ou la même !) • « Bah, rien. »

— Des réponses possibles

- « On a souvent tendance à se souvenir des grandes catastrophes et spontanément, c'est le tremblement de Terre en Turquie qui me revient en mémoire. »
- « Sur le plan économique, je crois que le sujet qui a particulièrement occupé le devant de l'actualité ces derniers mois concerne les mouvements de fusion entre les grandes banques françaises et plus particulièrement l'OPE lancée par la BNP sur la Société générale et Paribas. »

Quelle est la personne que vous estimez / qui vous a marqué(e) le plus ?

Vous retrouverez cette question, plus souvent sous la forme écrite, que directement au cours d'un entretien. Vous avez alors l'embarras du choix pour répondre, depuis « mon père ce héros » jusqu'à Gandhi, en passant par l'un de vos professeurs, un héros virtuel, un personnage médiatique du monde politique, du show-business, etc. Évitez quand même de sortir complètement du cadre professionnel, en citant les 2B3 ou Madonna ! Ce type de question permet au recruteur de mieux cerner vos valeurs (ce qui vous marque ou attire votre attention de manière positive). Vous pouvez en profiter pour vous démarquer de vos concurrents, surtout si jusqu'à présent vous êtes resté très neutre dans vos propos. N'hésitez pas alors à citer un personnage original dont vous êtes capable de parler avec chaleur. En sortant de votre réserve, vous prenez peut-être le risque de déplaire, mais n'oubliez pas que le recruteur aura recours uniquement à ses notes et à sa mémoire pour se souvenir de vous.

. Les réponses à éviter

Peu analytique • « Je ne sais pas, c'est difficile de répondre à cette question. »

Peu synthétique • « Il y a trop de personnes, je ne sais pas quoi répondre. »

— Des réponses possibles

• « Lorsque vous me posez cette question, je pense à l'un de mes professeurs de seconde et de première qui enseignait le français. Il était passionné par sa matière et cela se ressentait. Ses cours étaient captivants. Pour aborder un nouvel auteur ou un nouveau thème, par exemple, il s'appuyait sur un événement qui s'était déroulé dans la semaine. Du coup, tout le monde avait envie d'en savoir plus. »

• « J'ai été pendant très longtemps en admiration devant mon père. Il a abandonné ses études pour épouser ma mère qui était enceinte. Le seul travail qu'il ait trouvé était un poste d'ouvrier qui ne correspondait pas à ses ambitions. Il a suivi des cours du soir pour devenir ingénieur. Et aujourd'hui, il dirige sa propre entreprise. Ce type de parcours me plaît beaucoup. »

• « J'ai beaucoup d'admiration pour des personnalités comme Mère Teresa qui ont tout sacrifié de leur vie pour se consacrer aux plus démunis. D'une manière générale, je trouve les personnes qui ont une vocation humanitaire très estimables. »

Lisez-vous régulièrement la presse ?

« Dites-moi ce que vous lisez et je vous dirai qui vous êtes »... telle pourrait être la devise des recruteurs qui posent cette question. Pour d'autres, il s'agit aussi de vérifier vos sources d'information. Dans tous les cas, il est préférable de lire la presse, au moins un quotidien et éventuellement quelques news magazines, vous montrerez ainsi votre esprit d'ouverture et puisque vous êtes réellement en recherche d'emploi, vous êtes quand même sensé lire certains titres pour les petites annonces ! Indiquez quelques journaux et magazines (dont vous connaissez le prix et le jour de parution au cas où le recruteur voudrait vérifier vos dires) mais faites attention à la connotation politique de certains titres. En citant l'Express, le Monde, les Échos ou la Tribune, vous ne prenez aucun risque. En revanche le Figaro ou Marianne sont déjà plus marqués. Et si vous affirmez lire l'Huma, il faudra assumer votre choix... et éviter de candidater pour un poste dans une salle de marché ! Enfin, n'oubliez pas de citer la presse professionnelle du secteur dans lequel vous postulez. Si vous recherchez un emploi dans l'informatique, par exemple, on ne vous pardonnera pas de ne pas lire au minimum 01 Informatique et le Monde informatique.

— Les réponses à éviter

Débordé • « Non, je n'ai pas tellement le temps. »

Désabusé • « Non, vous savez les journalistes... »

— Des réponses possibles

- « Oui, je suis abonné(e) à Libération et chaque matin, je lis le journal pour m'informer de l'actualité. »
- « Je suis un gros lecteur de presse magazine essentiellement. Chaque semaine, je lis l'Expansion, le Nouvel Économiste, l'Express, le Nouvel Observateur... »
- « Je ne lis pas la presse de manière attentive tous les jours, mais le Monde assez souvent. En revanche, j'essaie de lire toutes les revues qui concernent mon secteur d'activité. »

Vous intéressez-vous aux nouvelles technologies de l'information ?

Ou si vous préférez : « avez-vous un accès à Internet ? » ou « avez-vous un e-mail ? », voilà le sens de cette question de plus en plus présente dans les entretiens de recrutement. À l'heure où nombre d'entreprises recrutent via Internet et où il devient possible de déposer directement son CV sur le réseau des réseaux, il est impensable de ne pas savoir l'utiliser, surtout si vous sortez de l'université après un bac+4 ou bac+5 (vous êtes sensé avoir effectué des recherches dans le cadre de vos études) ou d'une grande école de commerce et d'ingénieurs disposant toutes ou presque d'un site web. Si vous possédez un e-mail personnel, vous avez intérêt à l'indiquer sur votre CV. De fait, le recruteur ne vous posera peut-être même pas la question, tant la réponse sera évidente !

— Les réponses à éviter

Coupé du monde • « C'est-à-dire ? Que voulez-vous dire par nouvelles technologies de l'information ? »

— Des réponses possibles

- « Oui, ça me passionne même. J'ai un accès à Internet chez moi, et j'utilise tous les jours mon e-mail pour communiquer aussi bien de manière professionnelle qu'avec mes ami(e)s. »
- « Oui, d'ailleurs, pour ma recherche d'emploi, je consulte de nombreux sites qui proposent des offres d'embauche comme www.letudiant.fr par exemple. »
- « Oui, c'est même devenu un réflexe chez moi, quand j'ai besoin d'une information, de consulter d'abord le web. Souvent je trouve ce que je cherche et je gagne du temps. »

Possédez-vous un ordinateur personnel ?

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Inutile de paniquer si vous n'êtes pas équipé d'un pôle bureautique à la maison. Naturellement si vous êtes ingénieur informatique, le recruteur risquera de trouver cela pour le moins insolite, sinon, personne ne vous en tiendra rigueur. Posséder un micro révèle tout simplement votre intérêt pour les nouvelles technologies et votre adaptation à votre époque. Si vous devez utiliser un ordinateur dans votre profession, le recruteur pourra espérer que vous maîtrisez déjà quelques logiciels et... que vous puissiez, le cas échéant, amener du travail à la maison. Évitez en tout cas de bluffer sur cette question, car le recruteur s'en apercevra très vite : vous aurez l'air bête lorsqu'il faudra répondre à des questions du type : « sur quels logiciels travaillez-vous ? » ou « savez-vous utiliser les macros sur Excel ? ».

— Les réponses à éviter

Lunaire • « Un quoi ? »

— Des réponses possibles

Vous ne possédez pas d'ordinateur personnel • « Non et je le regrette beaucoup. L'achat d'un ordinateur fera sans aucun doute partie de mes premiers investissements dès que je commencerai à travailler. »

Vous possédez un ordinateur personnel • « Oui, je dispose d'un PC avec un processeur Pentium 2, équipé de Windows 98 / d'un Macintosh Power PC 4100. »

Quelles sont vos qualités ?

Aucun piège ne se dessine derrière cette question pratiquement incontournable lors des entretiens et que vous pouvez retrouver sous différentes formes : « quels sont vos points forts ? », « avez-vous des valeurs morales ? » ou encore « qu'est-ce que vous aimez le plus ? ». Le recruteur attend surtout en retour une certaine honnêteté intellectuelle et une capacité à réfléchir sur vous-même. Pour préparer, vous pouvez toujours faire le tour de vos relations (parents, ami(e)s, et pourquoi pas vos professeurs) en leur demandant ce qu'elles pensent de vous.

Restez sur le terrain professionnel. Leurs réponses vous fourniront une base de travail, mais gardez toujours à l'esprit que les qualités qui intéresseront le recruteur sont celles qui seront le plus en adéquation avec le poste proposé. Si vous briguez un poste de financier, évitez de dire que vous manquez de rigueur ! Rien ne sert d'annoncer que vous êtes un fin gourmet si vous recherchez un emploi dans le BTP. En revanche, ce trait de votre personnalité peut éventuellement être un atout dans l'agroalimentaire (à condition de bien le vendre). Attention également au retour de bâton : une qualité peut aussi devenir un défaut selon le type de mission. Être très curieux par exemple est plutôt positif si vous envisagez de devenir journaliste, mais une vraie calamité si vous postulez dans l'armée !

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Des qualités pour un poste précis. Pour répondre le mieux possible à cette question, vous devez avant tout étudier l'offre d'emploi afin de déterminer quelles sont les qualités les plus adaptées au profil recherché. Si vous souhaitez devenir secrétaire, on vous pardonnera difficilement de ne pas affirmer spontanément que vous êtes très organisée, même si ça vous paraît évident. Par ailleurs, n'oubliez jamais que capacité d'adaptation, disponibilité et polyvalence restent des qualités très appréciées, quel que soit le travail auquel vous postulez. D'une manière générale, pensez à illustrer vos propos par des exemples précis ou des situations concrètes que vous aurez puisés dans votre expérience.

Les réponses à éviter

Passé-partout • « Je suis dynamique et très motivé(e) », c'est le minimum que l'on puisse attendre d'un candidat à l'emploi ! Si vous êtes réellement dynamique, prouvez-le par des actions telles que la prise d'initiatives, l'implication dans un projet ou encore le déblocage d'une situation.

Des réponses possibles

Il n'est pas facile d'avoir l'air modeste lorsqu'on s'envoie des fleurs. Pour rester neutre, commencez vos phrases par « on dit de moi que je suis... », « on me reconnaît des qualités de... », etc. Évitez également l'utilisation d'adverbes tels que « peu » ou « très », qui indiquent justement que vous êtes « peu sûr » ou « très sûr » de vous.

- « Je n'ai certes pas encore beaucoup d'expérience, mais ça ne m'empêche pas d'être quelqu'un de mature. En tout cas, j'ai apprécié d'avoir eu des responsabilités durant mes stages et d'avoir pu montrer mes compétences. »
- « Je pense avoir le contact facile. En tout cas, lorsque je suis en société, je n'ai aucun problème pour lier connaissance avec des personnes que je ne connais pas. »
- « Je suis quelqu'un d'enthousiaste. Je me passionne pour ce que je fais et en général, je fédère les gens qui m'entourent. C'est, en tout cas, ce que j'ai eu l'occasion de constater dans le cadre familial et amical et également au cours de mes stages. »
- « Je sais prendre du recul. En tout cas, je parviens assez facilement à avoir une vision d'ensemble sur un projet et à définir précisément quels vont être les points forts et les points faibles. »
- « Je suis consciencieux(se). J'aime que le travail soit bien fait et s'il le faut, j'y consacre le temps nécessaire, quitte à travailler un peu plus tard le soir. »

- « Je suis réactif(ve) et organisé(e). Lorsque j'ai beaucoup de travail, j'arrive assez facilement à établir une liste des priorités afin de régler les problèmes un par un et surtout d'éviter de prendre du retard. »
- « Je sais prendre des décisions quand les situations l'exigent. En tout cas, j'ai assumé ce rôle sans difficulté lorsque j'étais président(e) du BDE (bureau des élèves), car c'est moi qui devais trancher à chaque fois qu'un problème se présentait. »
- « La polyvalence est ma principale qualité. J'aime beaucoup découvrir des choses nouvelles et diversifier mon horizon. Je n'ai rencontré jusqu'ici aucun problème pour m'adapter à des situations ou des personnes différentes ou travailler sur plusieurs projets en même temps. »

Quels sont vos défauts ?

Devant cette question, tous les candidats aimeraient déclarer : « je n'ai pas envie de parler de mes défauts ». Mais comme c'est impossible, il faut bien trouver quelque chose à répondre. « En fait, il faut souvent avoir derrière soi plusieurs années d'expérience pour se connaître professionnellement et ainsi savoir quels sont ses points faibles », souligne Marion Debuire, consultante chez MG Advantis.

Si vous êtes jeune diplômé, vous devez donc vous projeter dans le futur (ce qui vous évitera déjà de répéter inutilement ce que votre entourage dit de vous depuis votre plus jeune âge). En fait, pour vous, il s'agit d'éviter de répondre par mégarde à la question suivante : « quels sont les défauts qui pourraient nuire à ce poste ? ». Si vous êtes désordonné par exemple et postulez un emploi de documentaliste, vous n'êtes pas sur la bonne voie ! Il en va de même si vous êtes sédentaire alors que le poste exige de nombreux déplacements...

Dans tous les cas, vous ne pouvez pas maîtriser toutes les données du poste et de son environnement. « Il existe parfois des mots-clés qui éliminent d'office le candidat qui les prononce », indique un recruteur. Si vous annoncez par exemple : « je suis susceptible », et que votre éventuel futur directeur est très caustique, vous aurez certainement du mal à travailler avec lui. Quoi qu'il en soit, mieux vaut toujours présenter les informations sous un angle positif. Dites « je suis trop rigoureux(se) » plutôt que « je n'aime pas le laxisme », « je suis jusqu'au-boutiste » plutôt que « je suis entêté(e) » ou encore « je suis perfectionniste » plutôt que « je suis maniaque », etc. Par ailleurs, soyez honnête avec vous-même et évitez d'annoncer comme défaut une simple qualité exacerbée du genre : « je suis trop franc(he) » ou encore « je suis trop dynamique ».

Un recruteur peut vous demander de lui citer trois défauts (en général il exigera aussi trois qualités). Il est donc toujours préférable de préparer une liste pour ne pas

sécher bêtement sur le troisième. À l'inverse, il peut aussi vous demander : « quel est votre défaut / qualité principal(e) ? ».

Enfin, essayez toujours de terminer par une note positive. Gardez à l'esprit qu'un défaut que l'on combat finit par devenir un atout puisque vous en avez pris conscience. Si vraiment aucun défaut ne vous vient à l'esprit, vous pouvez répondre sur le chapitre de vos compétences en précisant ce qu'il vous faudra améliorer pour exercer le poste, tout en prenant le risque que le recruteur décèle votre subterfuge.

— Les réponses à éviter

Banal • « J'ai les défauts de mes qualités et les qualités de mes défauts. » • « Je suis tenace jusqu'à l'entêtement. » • « Exigeant(e) avec moi-même, je le suis également avec les autres. » • « Ma grande franchise m'a parfois joué des tours. » • « Mon enthousiasme me pousse parfois à l'excès. »
Prétentieux • « Mes défauts sont minimes par rapport à mes qualités. »
À prouver • « Je ne pense pas avoir de défauts majeurs. »

— Des réponses possibles

- « On dit de moi que je suis un(e) grand(e) bavard(e), mais en fait, c'est chez moi une façon d'amener les autres à parler d'eux. »
- « On me dit souvent que j'ai tendance à être dirigiste, mais j'essaie de compenser en discutant avec mes collègues avant de prendre une décision. »
- « J'ai conscience de mon manque de répartie mais j'essaie de m'améliorer en participant à des discussions animées entre amis. »
- « Je manque encore d'assurance mais je pense que ma timidité est due à mon manque d'expérience. En effet, lorsque je commence à me sentir bien dans un groupe, je suis capable de m'investir et de faire des propositions. »
- « J'ai un problème avec le temps. Il m'arrive d'être en retard à un rendez-vous ou de prolonger une réunion. Mais j'en ai conscience, je fais de gros efforts et je crois avoir déjà bien progressé. »
- « J'ai encore des difficultés pour m'exprimer parfaitement en anglais, même si je peux suivre une conversation ; mais je tente d'améliorer ma pratique, notamment lors de séjours à l'étranger. »
- « Ma connaissance d'Excel est moins approfondie que celle de Word, mais je possède un ordinateur personnel sur lequel je m'entraîne régulièrement. »

Quelle est votre principale caractéristique ?

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Le recruteur peut aussi vous demander : « Quelle est votre tendance générale ? / votre dominante ? / le trait principal de votre personnalité ? ». Si vous annoncez sans hésitation : « je suis un manager avant tout », « je suis juriste dans l'âme » ou encore « ce que j'aime par-dessous tout dans mon métier, c'est l'aspect relationnel », le recruteur reconnaîtra en vous le spécialiste, plutôt doué dans son domaine. En revanche, si vous ne comprenez pas la question ou si vous hésitez avant de répondre, votre comportement révélera plutôt une personnalité touche-à-tout et un esprit ouvert. Dans les deux cas, votre attitude peut être perçue de manière positive ou négative, tout dépend des qualités requises pour le poste à pourvoir.

— Les réponses à éviter

Mal préparé • « Je ne comprends pas votre question. »

— Des réponses possibles

Vous vous sentez polyvalent(e) • « Je me considère plutôt comme quelqu'un de polyvalent, capable de mener un projet de manière autonome, mais aussi de participer à une réalisation collective. Mes goûts sont aussi très éclectiques, j'aime les matières scientifiques, mais je ne déteste pas pour autant la littérature ! »

Vous vous reconnaissez des caractéristiques • « Je pense être quelqu'un d'énergique et de dynamique. Lorsqu'il faut régler un problème ou mettre les bouchées doubles pour terminer un dossier, je réponds présent(e). C'est sans doute ce qui me caractérise le plus. » • « On m'a souvent dit que j'avais de bonnes qualités relationnelles, c'est surtout, je crois, ce qui me caractérise. »

Que pourriez-vous améliorer dans votre personnalité ?

Vous avez déjà présenté vos défauts et vos qualités... et voilà que vous n'êtes pas encore au bout de votre autocritique ! Cette fois le recruteur veut tester votre humilité et votre capacité à vous remettre en question : avez-vous réellement conscience de vos lacunes et êtes-vous prêt à y remédier ? Sur cette question, vous pouvez répondre en citant un défaut ou une compétence, sachant qu'il est plus facile d'améliorer une compétence... qu'un défaut. Là encore, pensez toujours au poste à pourvoir et ne donnez pas au recruteur une information rédhibitoire !

— Les réponses à éviter

Modeste • « Oh... pas grand-chose, je suis parfait(e). »

— Des réponses possibles

- « Je pense pouvoir améliorer mon anglais. »
- « Je ne suis peut-être pas assez extraverti(e). Dans un groupe, j'écoute plus que je ne parle, on me trouve ainsi plutôt réservé(e), ce qui n'est pas le cas. Je devrais m'exprimer davantage. »
- « Quand je n'aime pas quelqu'un ou que je n'apprécie pas une situation, cela se voit immédiatement sur mon visage. Or, cela pourrait me rendre service parfois d'être moins émotif(ve). »
- « Je ne lis pas assez et c'est un tort. Mais j'ai l'intention de prendre des abonnements à divers magazines. »
- « Je suis trop direct(e) et je me suis déjà rendu compte que les gens n'appréciaient pas forcément mes réparties... »

Estimez-vous avoir de la chance ?

Ou plutôt : « vous considérez-vous responsable de ce qui vous arrive ? ». Voilà exactement ce qui intéresse le recruteur dans cette question. Du moins, dans un premier temps... car juste après, une deuxième question lui viendra à l'esprit : « pourquoi pensez-vous que ce qui vous arrive puisse être (ou ne pas être) lié à la chance ? ». Dans l'univers professionnel, il est plutôt bien vu d'être né sous une bonne étoile... à condition de ne pas en profiter d'une manière insolente ! Il faut reconnaître avoir bénéficié de la chance à certains moments de votre vie (l'optimisme est très apprécié), sans pour autant affirmer que tout vous tombe du ciel. Et dans tous les cas, pensez à préparer des exemples précis au cas où le recruteur voudrait en savoir plus.

— Les réponses à éviter

Fataliste • « Non, je n'ai jamais rien gagné dans ma vie et ce sera toujours comme ça ! »

Déprimé • « En principe oui, mais ces temps-ci, je ne sais pas ce qui m'arrive, je n'ai vraiment pas de bol. »

Parano • « Non pas vraiment, en général quand il y a un problème, c'est sur moi que ça tombe ! »

Persécuté • « On ne peut pas dire que j'en ai eu depuis ce matin. D'abord, mon réveil n'a pas sonné, je me suis donc réveillé(e) en retard. Parti(e) alors en courant, j'ai quand même raté le bus. J'ai donc attendu le suivant qui est arrivé en retard et bondé ! Comme j'avais mal lu sur le plan la route pour venir, je me suis trompé(e) d'arrêt et j'ai dû marcher vingt minutes sous la pluie, etc. »

— Des réponses possibles

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

- « Je dirais que j'ai plutôt bénéficié d'opportunités que de chance. »
- « Je ne sais pas si j'ai réellement de la chance, j'essaie en tout cas de la provoquer. »
- « Jusqu'à présent je ne me suis pas trop mal débrouillé(e) dans mes études et dans ma carrière, en partie grâce à la chance ou plutôt à certaines opportunités que j'ai su saisir. »
- « Si je prends certains événements du bon côté, je dirais que la chance a parfois joué dans ma vie, mais ça ne marche pas à tous les coups... et heureusement d'ailleurs. »

Etes-vous ambitieux(se) ?

Personne ne répond par la négative à cette question ! Mais ce qui intéresse le recruteur, c'est de mesurer le degré de votre ambition. Il ne se contentera pas de , mais vous demandera sûrement ensuite : « comment définiriez-vous l'ambition ? » ou « qu'est-ce qu'un ambitieux, selon vous ? ». S'il vous pose cette question, c'est sûrement parce que le poste à pourvoir est évolutif, qu'il s'agisse d'assumer des responsabilités ou d'encadrer une équipe, dans un contexte difficile. Pour répondre, vous devez démontrer votre ambition au travers des sacrifices et efforts que vous avez fournis pour arriver là où vous êtes. « Le vrai ambitieux est quelqu'un de très actif et ses actes le prouvent, le faux ambitieux claironne beaucoup, mais agit moins », souligne Jean-Pierre Stalla, directeur associé du cabinet Rohde & Partner.

— Les réponses à éviter

- Insolent** • « Oui, bien sûr. Pourquoi, pas vous ? »
- Pantouflard** • « Ben, oui, mais pas trop vite. Évoluer, ça oblige aussi à prendre des responsabilités... »
- Pressé** • « Oui, je me suis fixé(e) comme objectif d'être responsable d'équipe dans six mois, sinon je cherche un autre emploi. »
- Serial killer** • « Absolument, je suis ambitieux et je ne m'en cache pas. Dans la vie, ceux qui n'avancent pas reculent et c'est tant pis pour eux. Moi, j'ai l'intention d'arriver et je m'en donnerai les moyens. »

— Des réponses possibles

- « Je pense être quelqu'un d'ambitieux. J'ai accepté un premier poste dans une région de l'est de la France avec l'objectif ensuite de pouvoir intégrer le siège parisien du groupe. »

- « Oui, je crois. En tout cas, je mets tout en œuvre pour trouver un emploi à la mesure de mon ambition. Je recherche un poste qui me permettra de pratiquer couramment l'espagnol et je me déplace pour des entretiens qui se déroulent aussi bien en France qu'en Espagne. »
- « Je pense être ambitieux(se). Je crois que le fait d'être parti(e) pendant trois mois l'été dernier aux États-Unis pour livrer des pizzas, dans le but avant tout d'améliorer mon anglais, en est une illustration. »

Qu'est-ce qui vous fait avancer dans la vie ?

Avec ces questions, le recruteur veut tout simplement connaître vos principaux facteurs de motivation. Ces derniers peuvent être très nombreux : l'argent, le pouvoir, la prise de responsabilités, l'accomplissement intellectuel, une meilleure connaissance d'un secteur, la reconnaissance sociale, la qualité de la vie, l'appartenance à un grand groupe, la possibilité d'apprendre quelque chose, la réalisation de projets motivants, etc. Peu important finalement ceux qui vous concernent, ce qui intéressera surtout le recruteur c'est l'ordre dans lequel vous allez les classer. Il aura ainsi une idée très précise de vos priorités professionnelles... qui ne doivent quand même pas être trop éloignées du poste à pourvoir ! Si vous postulez un emploi de cadre commercial, par exemple, le recruteur ne sera pas choqué d'apprendre que votre première motivation est de gagner de l'argent. À noter qu'un recruteur peut aussi obtenir le même type de réponse en vous demandant : « comment définiriez-vous la réussite ? » ou encore « qu'est-ce qui vous motive ? ».

Les réponses à éviter

- **Spirituel** : « Ma voiture. »
- **Frimeur** : « Je veux travailler dans une entreprise connue qui fabrique des produits de marque. »

Des réponses possibles

Faites très attention à , elle doit être en liaison avec l'entreprise dans laquelle vous postulez. S'il s'agit d'une PME qui ne peut pas vous offrir un salaire très important, évitez de dire que vous souhaitez avant tout gagner de l'argent. Si, à travers le discours du recruteur, vous avez compris que le poste n'est pas évolutif, n'insistez pas sur votre désir de progression, etc.

- **Apprendre** : « Ce que j'aime avant tout, c'est inventer de nouvelles choses. »
- **Gagner de l'argent** : « J'ai envie de bien gagner ma vie. »
- **Le goût pour les produits de la marque** : « J'ai envie de travailler pour une entreprise dont j'aime les produits. »

- **Prendre des responsabilités** : « Le fait de pouvoir s’impliquer de A à Z dans un projet. »
- **Être épanoui(e)** : « La possibilité d’instaurer un échange entre ce que j’apporte à l’entreprise et ce qu’elle peut m’apporter. »

Quel est votre signe astrologique ?

Bienvenu au royaume de l’irrationnel avec cette question ! Il en existe bien d’autres du même acabit. Certains chefs d’entreprise ont leur marotte et s’ils pensent que les « Cancer » ont l’esprit de contradiction, vous ne les ferez pas changer d’avis. Face à ce genre de question, vous ne pouvez qu’annoncer la vérité et adienne que pourra. Un petit indice cependant : si le recruteur vous la pose, c’est qu’il y attache de l’importance. Évitez donc d’avoir l’air surpris ou ironique et répondez le plus naturellement possible.

— Les réponses à éviter

- Méfiant** • « Je suis du signe du Verseau. Mais ça a une importance pour le poste ? »
Défaitiste • « Si je vous dis que je suis Bélier, vous n’allez pas trouver ça bien, c’est ça ? »

— Des réponses possibles

Dire la vérité, sans autre commentaire • « Je suis du signe du Lion », « Je suis du signe de la Vierge », etc.

Fumez-vous ?

Si l’on vous pose la question, ce n’est pas pour vous offrir une cigarette... mais bien au contraire, parce que beaucoup de patrons sont las d’arbitrer dans leur entreprise les débats entre fumeurs et non-fumeurs. Dans la majorité des cas, pour éviter les ennuis, l’entreprise préfère embaucher un non-fumeur (à moins de postuler dans une PME où tout le monde fume). Il est bien entendu que ce critère n’est pas primordial lors du recrutement ; il serait donc inutile de mentir tout en sachant que si vous êtes complètement dépendant de la cigarette, vous aurez forcément beaucoup de mal à travailler dans cette entreprise. En tant que fumeur raisonnable, répondez en indiquant votre consommation et en montrant votre bonne volonté face aux non-fumeurs. De toute façon, le recruteur n’hésitera pas à être très clair sur la politique de l’entreprise concernant l’usage de la cigarette.

— Les réponses à éviter

Avide, voire en manque • « Ah oui, merci ! »

— Des réponses possibles

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

• **Vous ne fumez pas** : « J'ai arrêté voici deux ans. » / « Je ne fume plus. » / « Je n'ai jamais fumé. », etc.

• **Vous fumez** : « Oui, je fume en moyenne dix cigarettes par jour, mais je travaille actuellement dans un bureau non fumeur et je fume principalement le soir, à mon domicile. » • « Oui, mais j'envisage sérieusement d'arrêter. », etc.

Pourquoi avez-vous choisi cette formation ?

Lorsque l'on choisit de s'engager dans une filière, c'est principalement par réelle vocation (10 % des candidats selon les recruteurs), inclination personnelle (si vous détestez les maths, vous n'irez pas vous inscrire en DEUG de sciences) ou après avoir écouté les parents et les copains.

En posant cette question, le recruteur cherchera donc à cerner vos motivations et les événements extérieurs qui ont guidé vos choix tout au long de vos études. Le problème, c'est que vos réponses peuvent être diversement interprétées. Avoir une vocation, c'est plutôt bien perçu (vous faites preuve de cohérence et de détermination)... mais cette précocité peut cacher un manque de remise en question, surtout si vous marchez sur les pas de votre père ou de votre grand-père. Si vous avez découvert un métier au cours de vos études, vous vous êtes spécialisé ou réorienté après votre diplôme, le recruteur voudra savoir si vous êtes aujourd'hui mature et sûr de votre choix.

La façon dont vous avez choisi une formation est aussi un révélateur de votre personnalité : « aviez-vous pris des renseignements sur la filière avant de l'intégrer ? », « êtes-vous quelqu'un de terrain ou préférez-vous étudier ? ». Le recruteur peut relier à celles concernant les questions sur vos qualités et vos défauts et essayer de définir ainsi votre mode de fonctionnement.

Enfin, les recruteurs apprécient en général les candidats qui défendent les couleurs de leur filière avec passion, car il s'agit souvent de profils qui ont vécu (et non subi !) leurs études.

— Les réponses à éviter

Banalissime • « Tout(e) petit(e) déjà, je démontais et réparais le magnétoscope... »

Papamadit • « Mes parents m'ont conseillé de suivre des études de secrétariat, car on aura toujours besoin de secrétaires. »

Rebelle • « Je n'ai surtout pas voulu faire la même chose que mon père. »

Raisonné • « En préparant un diplôme d'ingénieur, on est assuré de trouver un travail. »

— Des réponses possibles

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Vous avez un parcours balisé • « J’ai toujours préféré les matières scientifiques et après le bac, je me suis orienté(e) tout naturellement vers une école d’ingénieurs. À l’époque, j’avais discuté avec plusieurs personnes qui exerçaient cette profession et j’avais aimé l’aspect technique de la fonction ainsi que la diversité des missions que peut remplir un ingénieur. De plus, j’avais envie d’exercer un métier à responsabilités. »

Vous avez suivi vos études par hasard • « J’ai suivi cette filière par intérêt pour les langues et dans l’idée d’être traductrice, mais au cours de ma deuxième année de formation, j’ai découvert avec intérêt les possibilités de débouchés dans le tourisme. »

• « Après le bac, n’ayant pas de projet professionnel défini, je me suis inscrit(e) en fac de droit par hasard, mais très vite je me suis passionné(e) pour le droit des affaires et au terme de différents stages, j’ai eu la confirmation que c’était dans cette voie qu’il fallait que je m’engage. »

Que pensez-vous de votre formation ?

En posant cette question, le recruteur veut savoir si vos attentes ont été satisfaites et surtout, ce que vous avez retenu de vos deux à cinq années de formation. « En général, les candidats soulignent spontanément ce qui les a le plus marqué, qu’il s’agisse de la pédagogie, de leurs stages, de l’ambiance de la promo ou encore de leur implication dans la vie associative », indique un recruteur. « Et la pire des réponses consiste justement... à ne pas répondre, car si un étudiant est incapable de parler de sa filière, c’est souvent qu’il a mal vécu son cursus », poursuit-il. Veillez à mettre en évidence les points positifs, même si votre diplôme n’est pas toujours très bien perçu sur le marché du travail.

Sur cette question, un recruteur peut aussi tester votre esprit critique : êtes-vous capable d’avoir un point de vue objectif et de proposer par exemple des améliorations. Pas facile quand on sort tout juste de l’école ! Et puis, d’une manière plus générale, le recruteur récupère ainsi des informations sur la formation. Des données qu’il peut regrouper avec d’autres témoignages ou comparer avec son propre avis. Notez que pour certaines professions, la manière dont vous défendez votre formation peut aussi être révélatrice : « lorsque j’interroge un profil commercial, j’attends de voir comment le candidat va s’y prendre pour me vendre son école de commerce ! », indique Guillaume Verney-Carron, dirigeant du cabinet Personalis.

— Les réponses à éviter

Naïf • « Mon école est la mieux placée sur ce secteur. »
Déçu • « La réputation de cette école n'est pas à la hauteur de son niveau. »

— Des réponses possibles

Vous êtes satisfait de votre formation • « Les cours de la formation se déroulent sous forme de séminaires ou de travaux de groupe, ce qui renforce l'esprit d'équipe et permet à chacun d'apprendre à s'exprimer en public et à défendre son point de vue. Je crois que c'est l'un de ses points forts. Pour le reste, cette filière a tout à fait correspondu à mes attentes. »
• « J'ai volontairement choisi une école généraliste car j'avais envie de suivre des cours dans différents domaines, afin de ne pas me spécialiser trop vite. En ce sens, j'ai particulièrement apprécié la qualité de l'enseignement. Et c'est en fait au travers de mes stages que j'ai découvert l'aspect concret du métier. Je pense que le fait d'alterner théorie et pratique m'a donné une grande ouverture d'esprit et m'a permis de bien définir mon projet professionnel. »

Vous n'êtes pas satisfait • « J'ai été, il est vrai, un peu déçu(e) par ma formation. Je pense que l'aspect pratique est très bien mis en valeur dans la mesure où les stages sont nombreux et variés. De plus, les liens avec le monde professionnel sont très étroits. En revanche, j'aurais souhaité, sur le plan théorique, bénéficier de cours d'initiation à l'encadrement et à la prise de responsabilités. Par ailleurs, nous avons pu assister, une fois dans l'année, à une conférence animée par un cadre d'une grande entreprise, et je pense qu'il aurait été intéressant que notre école puisse renouveler ces interventions. »
• « Je dois reconnaître que le niveau de ma formation n'a pas été à la hauteur de mes attentes. Cette filière reste, selon moi, beaucoup trop axée sur la vente et le marketing. Très rapidement, je me suis rendu compte qu'il me faudrait combler certaines lacunes, notamment en gestion. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu compléter mon cursus par un troisième cycle en gestion, avant de m'engager dans la vie active. Aujourd'hui, je pense que ma double compétence constitue en fait un atout qui peut intéresser des employeurs. »

Et si c'était à refaire ?

Le recruteur peut vous poser cette question s'il a un doute sur vos réponses concernant le choix de votre formation. Dans une autre variante, il peut aussi vous demander : « Êtes-vous content(e) d'avoir suivi cette filière ? ». Dans les deux cas, son objectif est le même : vérifier la cohérence de vos propos.

— Les réponses à éviter

Suicidaire • « Surtout pas ! »
Hésitant • « Je ne sais pas... tout dépend des circonstances... mais c'est vrai qu'à

l'époque, je ne savais pas tout... » • « Alors ça, c'est une bonne question ! En fait, j'n'en sais rien. » • « Tout dépend si je trouve rapidement du travail ou pas. »

— Des réponses possibles

Vous avez déjà montré que votre formation vous a déçu(e) • « Je pense que je me suis mal orienté(e) après mon bac, mais c'est vrai qu'à l'époque je n'avais aucune idée de ce que je voulais faire plus tard. Aujourd'hui, avec le recul, je pense que j'aurais pu gagner du temps dans mes études. Mais je ne regrette pas non plus mes choix de l'époque. » • « Je pense effectivement que je n'ai pas choisi la meilleure orientation. Mais pour autant je n'estime pas avoir perdu mon temps. Ma formation m'a apporté beaucoup, simplement il est vrai que j'ai dû approfondir certaines choses – et notamment les langues – par moi-même. »

Vous avez déjà montré que vous avez apprécié votre formation • « Sans aucune hésitation. »

Comment expliquez-vous votre cursus décousu ?

Vous avez suivi une année de classe prépa, puis une année de fac, avant de partir au service militaire. De retour dans le civil, vous avez préparé un BTS, puis choisi d'intégrer ensuite une grande école. Aujourd'hui, vous êtes diplômé et prêt à décrocher un emploi mais... à chaque entretien, ça ne loupe pas, votre CV intrigue les recruteurs ! Et à chaque fois, il vous faut combattre des à priori défavorables. Que faire dans ce cas-là ? Comment justifier d'une ou deux années de tâtonnement ?

Tout d'abord, ne haussez pas les épaules l'air désabusé, mais montrez surtout que vous vous attendiez à cette question. Ensuite, tirez partie de votre originalité en indiquant toujours ce que chaque expérience vous a apporté. C'est le même raisonnement qui s'applique si vous avez mis six ans pour obtenir une maîtrise. « Les candidats ont le droit de se tromper ou d'avoir pris tout simplement une année sabbatique, mais ils ne doivent pas le passer sous silence », ajoute Annie Pierson, directrice du cabinet Eurosélection. Ceci étant, ne soyez pas non plus trop naïf : ça ne fait pas très sérieux d'avoir suivi quatre années d'études pour se rendre compte que finalement il n'y avait pas de débouchés dans la filière !

. Les réponses à éviter

Naïf • « J'ai été largué(e) en fac, alors je me suis rabattu(e) sur un BTS. » • « Vous savez bien, quand on est étudiant, on est plutôt insouciant. Disons que j'ai bien profité de mes études, mais aujourd'hui, j'ai enfin mon diplôme, je recherche donc du travail. »

— Des réponses possibles

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

- « Je suis passionné(e) par la biologie et ma formation a réellement correspondu à mes attentes. Malheureusement, je me suis rendu compte que les débouchés n'étaient pas à la hauteur de mes espérances. Après mon DEUG, j'ai donc recherché une autre filière qui me plaisait avec des débouchés plus importants. »
- « Ce cursus est pour moi plus original que décousu. J'ai un peu tâtonné avant de trouver ma vocation, mais chacune de mes expériences m'a été profitable. À chaque fois, j'ai appris des choses dans différents domaines qui me sont très utiles. En deuxième année d'IUP information communication, j'ai trouvé un stage d'attaché(e) de presse dans une entreprise d'électronique, en partie grâce à ma première année de DEUG sciences. Par la suite, c'est parce que j'avais fait un BTS diététique, avant d'intégrer l'IUP, que j'ai pu effectuer un deuxième stage, cette fois dans une agence de communication pour travailler sur une campagne de promotion d'aliments pour bébés. »
- « Je sais bien qu'avoir suivi des études de comptabilité, après une année de médecine et une année de DEUG d'histoire, ne paraît pas très cohérent. Mais après le bac, je n'avais aucune idée de ce que je voulais faire plus tard. J'ai donc commencé par la médecine, car j'avais des amis qui s'étaient inscrits dans cette filière. Très vite, j'ai été rebuté(e) par la biologie et je me suis orienté(e) en fac d'histoire, dans l'idée d'acquérir une culture générale assez vaste. Seulement, je me suis rendu compte que les débouchés de cette filière ne m'intéressaient pas. J'ai donc pris le taureau par les cornes et j'ai réfléchi concrètement à mon avenir professionnel. J'ai recherché un métier qui corresponde à ma nature et la comptabilité semblait satisfaire mes attentes. Aujourd'hui je ne regrette pas mes hésitations, car elles m'ont donné une grande ouverture d'esprit, surtout la fac d'histoire. Par ailleurs, pour obtenir mon diplôme de fin d'études, j'ai fait un stage au service comptabilité d'un laboratoire pharmaceutique. Ma candidature les a intéressés car j'avais fait une année de médecine et je peux vous dire que mes quelques connaissances dans le domaine médical m'ont été très utiles. »

Pensez-vous que votre formation soit en adéquation avec le métier auquel vous postulez ?

Ne tombez pas dans le piège en affirmant que puisque vous avez suivi des études de droit, il est évident que votre avenir est d'être juriste ! Pour un candidat novice, cette question est délicate, car seuls ceux qui ont fait des stages en rapport avec la profession trouveront facilement des arguments pour répondre. En revanche, si vous avez passé deux mois au sein d'une entreprise à faire des photocopies et à apporter le café, ça se verra tout de suite. Pour bien appréhender cette question, vous devez présenter une réponse qui associe vos compétences techniques et vos qualités humaines, car ces deux aspects sont essentiels dans tout recrutement. Vous pouvez très bien être un as de l'acoustique, si vous êtes incapable de travailler en équipe,

vous

n'intéresserez

personne !

Apprenez aussi à sonder votre interlocuteur. Il ne connaît pas nécessairement toutes les formations qui existent. Vous devez donc être capable de cerner très vite s'il connaît ou non votre filière pour voir s'il est utile de lui donner des précisions sur le contenu pédagogique. Tout l'art consiste, sur cette question, à citer parfois des évidences, sans ennuyer le recruteur avec des propos déjà entendu maintes fois.

Les réponses à éviter

À prouver • « Oui, j'ai fait des études de commerce / de communication, je suis donc fait(e) pour occuper un emploi de commercial(e) / chargé(e) de communication. »

Des réponses possibles

- « Il me semble que oui. D'une part, grâce à l'équipement informatique dont dispose l'école, je maîtrise parfaitement la CAO en 3 D et d'autre part, mes différents stages m'ont appris à m'intégrer au sein d'une équipe de techniciens et à travailler à plusieurs sur un même projet. »
- « La formation que j'ai suivie comporte des enseignements techniques conçus dans une optique internationale. Certains cours sont dispensés en anglais et la pratique d'une troisième langue est obligatoire. Quant aux stages, ils doivent se dérouler, pour deux d'entre eux, dans un pays de l'Union européenne. Par rapport au poste proposé, je crois que l'association de la maîtrise d'une langue à une bonne connaissance du contexte culturel et professionnel d'un pays est un atout important. »

Pourquoi arrêtez-vous vos études à ce stade ?

Vous vous êtes arrêté en licence ou en maîtrise, vous n'avez pas terminé votre formation : soyez sûr que le recruteur vous posera la question. « Surtout si je sens que le candidat a des capacités », indique un recruteur. Inutile de préciser qu'il faut éviter les constats d'échec et répondre de manière optimiste. Si déjà vous n'êtes pas maître de votre parcours étudiant, comment voulez-vous convaincre un recruteur de vous embaucher pour prendre des responsabilités ?

Indiquez toujours que vous avez choisi volontairement d'arrêter vos études et que vous êtes tout à fait prêt à les reprendre si vous ne trouvez pas de travail. Et pour être crédible, démontrez en quoi ce que vous avez appris vous sera très utile dans vos futures fonctions.

Les réponses à éviter

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Maladroit • « J'en ai marre de la fac et des petits boulots étudiants. Aujourd'hui, j'ai envie de gagner ma vie. »

— Des réponses possibles

- « Ce que je fais à l'université me plaît beaucoup, mais je désire aujourd'hui aborder la vie professionnelle de manière très concrète. Je suis tout fait prêt(e) à suivre des cours du soir pour compléter mes connaissances si nécessaire. »
- « J'ai décidé d'arrêter mes études pour travailler. Ce qui ne veut pas dire que je n'ai pas l'intention un jour de reprendre des études mais je pense que ce sera plutôt par le biais de la formation continue. »

Envisagez-vous de reprendre un jour des études ?

Derrière cette question, le recruteur veut savoir si vous souhaitez évoluer et si vous êtes capable de faire preuve de courage pour vous investir complètement dans votre travail. Pour répondre, vous ne devez pas considérer que vos études constituent une fin en soi. Il faut toujours laisser entendre que vous êtes prêt en permanence à améliorer vos connaissances... sans pour autant tomber dans l'accumulation de diplômes ! Si vous envisagez notamment de suivre un troisième cycle, il faut que le diplôme soit en rapport avec votre formation et vous permette d'approfondir un domaine qui vous intéresse. À contrario, ne laissez pas entendre non plus que vous démissionnerez dans les trois mois pour retourner sur les bancs de la fac. Si vous possédez un BTS ou un DUT, vous devez montrer votre ambition, surtout si le recruteur insiste (car c'est souvent parce qu'il a décelé en vous un certain potentiel).

— Les réponses à éviter

Dégoûté • « Je sors de cinq ans d'études, alors pour moi les cours, les examens, c'est FI-NI ! »

Prétentieux • « Ma formation me semble très complète et ne nécessite pas de poursuivre des études pour trouver un emploi. »

— Des réponses possibles

- « J'essaie d'abord de trouver un emploi ; si je m'aperçois que ma formation ne correspond pas aux besoins des entreprises, alors je poursuivrai encore pendant une année afin de me spécialiser. »
- « J'ai vraiment envie d'arrêter les études et de travailler, je me donne donc deux à trois ans pour occuper un premier poste et ensuite, pourquoi pas, choisir de compléter ma formation par des cours du soir par exemple. »

- « À mon sens, rechercher un emploi ne signifie pas arrêter d'étudier. J'ai actuellement besoin de travailler pour gagner ma vie bien sûr, mais je n'ai pas l'intention pour autant de relâcher les efforts ; je souhaite en effet continuer à progresser et je pense pouvoir y arriver par l'intermédiaire, notamment, de la formation continue. »

Étiez-vous impliqué(e) dans la vie associative de votre établissement ?

En général, lorsque la réponse est affirmative, vous en parlez spontanément avant même que le recruteur ne vous pose la question... et c'est tant mieux, car c'est une information qui ne peut que vous servir. « S'impliquer dans la vie associative, c'est aussi savoir faire preuve de solidarité et aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises insistent justement sur cette qualité », souligne Michel Claudin, directeur du cabinet Antarès Informatique. N'oubliez donc pas d'indiquer quelles étaient vos responsabilités au sein du bureau des élèves, du bureau des sports ou de la junior entreprise. Le recruteur pourra en déduire que vous possédez l'esprit d'équipe, une certaine maturité, de bonnes facultés relationnelles, un certain sens du leadership (surtout si vous étiez président), l'envie d'entreprendre, etc.

— Les réponses à éviter

- Solitaire** • « Non, je n'aimais pas rester à l'école en dehors des heures des cours. »
- Obstiné** • « Ma priorité, c'était avant tout de réussir les examens alors je n'avais pas trop de temps à consacrer au BDE ».

— Des réponses possibles

Vous avez participé • **Il suffit de raconter ce que vous avez fait.**

Vous n'avez pas participé • **« Entre mes cours et mon job d'étudiant, je n'ai pas eu tellement de temps à consacrer à la vie associative de l'école. Je n'ai donc pas voulu assumer de responsabilités au sein du BDE, mais je participais volontiers aux différentes activités organisées. »**

- **« Je fais déjà partie d'une association dans mon quartier qui propose un soutien scolaire aux élèves en difficulté. Comme cette activité m'occupe déjà deux soirs par semaine, je n'ai pas voulu assumer, en plus, de responsabilités au niveau du BDE de l'école. »**

- **« Tout en préparant mon diplôme d'ingénieur, j'ai également passé des diplômes universitaires. Ce double cursus a beaucoup élargi mon horizon sur le plan relationnel car je fréquentais des étudiants d'origines diverses mais cela ne m'a pas**
lais**Comment avez-vous financé vos études ?**

Pour un recruteur, l'autonomie et la débrouillardise dont vous avez fait preuve pour financer vos études sont toujours très bien perçues. Dans l'ordre, figurent d'abord les

jobs étudiants pratiqués les week-ends, le soir ou la journée en dehors des heures de cours ou encore pendant les vacances : pas de doute, vous connaissez déjà la valeur de l'investissement personnel dans un projet puisque vous avez dû fournir un effort pour suivre vos études. Vient ensuite le prêt bancaire au travers duquel vous acceptez d'être responsable de votre avenir. Si vous avez choisi l'une ou l'autre de ces solutions, les recruteurs considèrent que vous avez appris à gérer un budget et surtout à vous débrouiller par vous-même. « Pour un jeune diplômé qui a eu la vie trop facile, lorsqu'un problème survient dans l'entreprise, cela peut devenir une véritable catastrophe », n'hésite pas à affirmer un recruteur. Mettez donc l'accent sur vos petits boulots, même si concrètement ce ne sont pas quelques séances de baby-sitting qui ont financé vos cinq années d'études supérieures !

— Les réponses à éviter

Fils à papa • « Je n'ai rien financé du tout puisque ce sont mes parents qui ont payé. »

Sam Suffit • « La formation que j'ai suivie était gratuite. Il n'y avait donc rien à financer. »

— Des réponses possibles

• « Les études à l'université ne coûtent pas excessivement cher. Mes parents me donnaient un peu d'argent, mais comme je n'habitais plus chez eux, j'ai dû quand même travailler pour participer aux frais. »

• « À l'université, les études ne sont pas très onéreuses, mais comme on a du temps libre, j'ai toujours travaillé en parallèle. L'argent gagné m'a permis notamment d'acheter des livres de cours et de payer chaque année mon inscription à la fac. »

• « L'emploi du temps à l'école ne laissait pas beaucoup de place pour travailler à côté. C'est donc pendant les vacances que je pouvais gagner un peu d'argent de poche que je mettais de côté pour toute l'année scolaire. »

• « En accord avec mes parents, j'ai contracté un prêt étudiant que je devrai donc rembourser dès que j'occuperai mon premier poste. »

Comment avez-vous financé vos études ?

Pour un recruteur, l'autonomie et la débrouillardise dont vous avez fait preuve pour financer vos études sont toujours très bien perçues. Dans l'ordre, figurent d'abord les jobs étudiants pratiqués les week-ends, le soir ou la journée en dehors des heures de cours ou encore pendant les vacances : pas de doute, vous connaissez déjà la valeur de l'investissement personnel dans un projet puisque vous avez dû fournir un effort pour suivre vos études. Vient ensuite le prêt bancaire au travers duquel vous

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

acceptez d'être responsable de votre avenir. Si vous avez choisi l'une ou l'autre de ces solutions, les recruteurs considèrent que vous avez appris à gérer un budget et surtout à vous débrouiller par vous-même. « Pour un jeune diplômé qui a eu la vie trop facile, lorsqu'un problème survient dans l'entreprise, cela peut devenir une véritable catastrophe », n'hésite pas à affirmer un recruteur. Mettez donc l'accent sur vos petits boulots, même si concrètement ce ne sont pas quelques séances de baby-sitting qui ont financé vos cinq années d'études supérieures !

— Les réponses à éviter

Fils à papa • « Je n'ai rien financé du tout puisque ce sont mes parents qui ont payé. »

Sam Suffit • « La formation que j'ai suivie était gratuite. Il n'y avait donc rien à financer. »

— Des réponses possibles

- « Les études à l'université ne coûtent pas excessivement cher. Mes parents me donnaient un peu d'argent, mais comme je n'habitais plus chez eux, j'ai dû quand même travailler pour participer aux frais. »
- « À l'université, les études ne sont pas très onéreuses, mais comme on a du temps libre, j'ai toujours travaillé en parallèle. L'argent gagné m'a permis notamment d'acheter des livres de cours et de payer chaque année mon inscription à la fac. »
- « L'emploi du temps à l'école ne laissait pas beaucoup de place pour travailler à côté. C'est donc pendant les vacances que je pouvais gagner un peu d'argent de poche que je mettais de côté pour toute l'année scolaire. »
- « En accord avec mes parents, j'ai contracté un prêt étudiant que je devrai donc rembourser dès que j'occuperai mon premier poste. »

Pourquoi avez-vous choisi de préparer un BTS / un DUT ?

Derrière cette question, entendez : « pourquoi avez-vous choisi de ne préparer qu'un BTS / qu'un DUT ? », car si le recruteur est convaincu de l'opportunité de votre diplôme, il n'a pas besoin de vous questionner à ce sujet. En fait, les BTS et les DUT sont très bien perçus auprès des PME ou des filiales de grandes entreprises, mais si vous souhaitez intégrer directement une grande société, le recruteur pourra s'interroger sur vos motivations : « pourquoi n'avez-vous pas poursuivi vos études si votre ambition est de travailler chez nous ou nos concurrents ? ». En réponse, vous devez absolument lui vendre votre formation puisque les avantages d'une filière courte ne viennent pas spontanément à l'esprit de votre interlocuteur.

— Les réponses à éviter

Banal • « J'ai voulu faire un BTS assistant secrétaire trilingue parce que j'aimais beaucoup les langues au lycée. »

— Des réponses possibles

- « J'avais envie de suivre une formation très concrète qui me permette d'être rapidement opérationnel(le) et surtout d'être sur le terrain et c'est exactement ce que j'ai trouvé en préparant ce BTS / DUT. »
- « Après mon bac, je voulais entrer rapidement dans la vie active. J'ai donc choisi une formation courte avec l'objectif de faire mes preuves et d'évoluer ensuite directement au sein d'une entreprise. »

Pourquoi avez-vous continué vos études après votre BTS / DUT ?

Lorsque vous avez poursuivi vos études après l'obtention d'un diplôme à finalité professionnelle, le recruteur voudra en connaître la (ou les) raison(s). Avez-vous été poussé par l'entourage ? Avez-vous recherché un emploi sans succès ? Avez-vous découvert un intérêt particulier pour les études ? Il voudra savoir de quelle manière vous avez construit votre projet professionnel et pourquoi vous avez estimé que votre formation n'était pas suffisante.

— Les réponses à éviter

Trop franc • « Parce qu'à l'époque je n'avais pas envie de travailler. » • « Parce que je n'ai pas trouvé de travail. »

— Des réponses possibles

- « J'ai obtenu un bac techno et tous les professeurs nous avaient bien dit qu'il était difficile de poursuivre des études longues avec ce type de bac, surtout à l'université. J'ai donc suivi ces conseils et j'ai préféré m'orienter vers une filière courte. Mais comme j'ai obtenu de bons résultats en BTS, cela m'a encouragé(e) à continuer. »
- « Je n'avais pas envie de me lancer dans des études longues en prenant le risque d'y rester trop longtemps ou de m'apercevoir que la filière que j'avais choisie ne me plaisait pas. Je savais de toute façon que l'on pouvait continuer ses études après un BTS ou un DUT. J'ai donc préféré obtenir d'abord un diplôme en deux ans qui m'ouvrirait les portes du marché du travail... quitte à continuer ensuite si j'en avais envie, c'est d'ailleurs ce que j'ai fait. »
- « Je croyais que les études ne m'intéressaient pas. Mais en cours de formation je

me suis passionné(e) pour la technique et j'ai eu envie de continuer dans cette voie. Un de mes professeurs m'a parlé des possibilités d'admission parallèle en école d'ingénieur et m'a dit que je pouvais tenter le coup. J'ai donc passé les concours et j'ai été reçu(e). Aujourd'hui, je ne regrette pas mon choix, car je sais qu'il m'aurait été impossible de toute façon de passer deux années en classe prépa à bâcher des cours de maths à longueur de journée. Je préfère nettement apprendre de manière concrète. »

Pourquoi avez-vous choisi l'université ?

L'université ne fait pas l'unanimité parmi les recruteurs. Les grandes entreprises préfèrent nettement les diplômés des grandes écoles sauf si la discipline n'est enseignée qu'à l'université. Les PME s'avèrent souvent moins exigeantes sur cet aspect (elles n'ont pas toujours les moyens de rémunérer les diplômés sortis des écoles les plus prestigieuses), même si certains recruteurs reprochent à l'enseignement universitaire son aspect théorique, trop éloigné, selon eux, de l'univers professionnel. Vous trouverez plus facilement des arguments si vous avez suivi une filière professionnalisée comme l'un des IUP qui ont généralement une bonne cote auprès des employeurs. Quelle que soit votre situation, essayez de démontrer l'utilité de vos connaissances pour l'exercice de vos futures fonctions.

■ Les réponses à éviter

Pas motivé • « Parce que la fac, c'est pas cher ».

■ Des réponses possibles

Ouverture d'esprit • « À l'université, j'ai eu la possibilité d'approfondir des sujets qui m'intéressaient, tout en m'ouvrant l'esprit sur plein d'autres matières, ce qui me donne aujourd'hui une grande polyvalence dans mes connaissances scientifiques. »

Autonomie • « À l'université, il faut travailler par soi-même. Il faut donc être autonome et avoir assez de personnalité pour savoir ce qu'on veut. »

Pragmatisme • « Les études universitaires sont souvent perçues comme intellectuelles et peu concrètes, mais il appartient à chacun de ne pas rester déconnecté du monde professionnel. Personnellement, j'ai toujours occupé un emploi à côté de mes études. »

Pourquoi avez-vous choisi l'université ?

L'université ne fait pas l'unanimité parmi les recruteurs. Les grandes entreprises préfèrent nettement les diplômés des grandes écoles sauf si la discipline n'est enseignée qu'à l'université. Les PME s'avèrent souvent moins exigeantes sur cet aspect (elles n'ont pas toujours les moyens de rémunérer les diplômés sortis des écoles les plus prestigieuses), même si certains recruteurs reprochent à l'enseignement universitaire son aspect théorique, trop éloigné, selon eux, de l'univers professionnel. Vous trouverez plus facilement des arguments si vous avez suivi une filière professionnalisée comme l'un des IUP qui ont généralement une bonne cote auprès des employeurs. Quelle que soit votre situation, essayez de démontrer l'utilité de vos connaissances pour l'exercice de vos futures fonctions.

Les réponses à éviter

Pas motivé • « Parce que la fac, c'est pas cher ».

Des réponses possibles

Ouverture d'esprit • « À l'université, j'ai eu la possibilité d'approfondir des sujets qui m'intéressaient, tout en m'ouvrant l'esprit sur plein d'autres matières, ce qui me donne aujourd'hui une grande polyvalence dans mes connaissances scientifiques. »

Autonomie • « À l'université, il faut travailler par soi-même. Il faut donc être autonome et avoir assez de personnalité pour savoir ce qu'on veut. »

Pragmatisme • « Les études universitaires sont souvent perçues comme intellectuelles et peu concrètes, mais il appartient à chacun de ne pas rester déconnecté du monde professionnel. Personnellement, j'ai toujours occupé un emploi à côté de mes études. »

Pourquoi avoir choisi cette école ?

Si vous sortez d'une école d'ingénieurs ou de commerce, le recruteur vous demandera rarement : « Pourquoi avez-vous choisi de faire une école de commerce ou d'ingénieurs ? », mais plutôt : « pourquoi avez-vous choisi cette école ? ». La première question ne se pose pas, car les statistiques sur l'emploi sont claires : les diplômés d'une école d'ingénieurs ou de commerce trouvent rapidement un emploi qui leur convient.

Pourtant, les recruteurs n'apprécient pas beaucoup les candidats un peu trop sûrs d'eux, ni les « clones » coulés dans le moule des mêmes écoles. Ils cherchent des personnalités, conscientes de leur potentiel... mais modestes. Évitez donc de trop insister sur la notoriété de l'établissement dont vous n'êtes aucunement responsable ! Évoquez plutôt votre vocation, votre projet professionnel ou encore la pédagogie de l'école.

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

En dehors des écoles de commerce et d'ingénieurs, il existe de multiples écoles de communication, de vente, de design, etc. Si vous êtes diplômé d'une de ces écoles, vous aurez peut-être à justifier votre choix. Si l'école n'est pas très connue ou ne dispose pas d'une bonne cote auprès des recruteurs, inutile de tenter de les persuader du contraire. Mettez plutôt en avant les points forts de votre formation et ce qu'ils vous ont apporté.

— Les réponses à éviter

Suiveur • « Pour me retrouver avec mes copains. » • « Parce qu'on m'a dit que c'était une bonne école. »

— Des réponses possibles

- « L'école que j'ai choisie n'est pas très connue, mais elle correspondait parfaitement à mes attentes. Je désirais suivre une formation très proche du milieu professionnel et j'ai eu l'opportunité d'effectuer de nombreux stages qui m'ont aidé(e) à définir mon projet professionnel. »
- « Je n'ai pas été très bien classé(e) lors des concours d'entrée et je me suis retrouvé(e) dans une école que j'avais placée en fin de liste. Au début, j'ai été un peu déçu(e), mais finalement, la spécialisation que j'ai choisie m'a enthousiasmé(e) et très vite j'ai eu la possibilité de participer à des projets passionnants. »
- « L'école que j'ai choisie ne m'a pas apporté entière satisfaction et dès la première année, je me suis rendu compte qu'elle n'était pas très populaire. C'est pourquoi, à la sortie, j'ai complété ma formation technique par un troisième cycle en management. Je pense aujourd'hui que cette double compétence peut m'ouvrir des horizons assez larges sur le plan professionnel. »

Pourquoi avoir choisi de faire une école d'ingénieurs / de commerce directement après le bac ?

Entendez : pourquoi n'êtes-vous pas passé par une classe prépa ? En fait le recruteur veut surtout savoir si vous aviez le niveau pour aller en prépa. Si c'est le cas, n'hésitez pas à le dire, ça ne coûte rien... et ça peut vous rapporter quelques points. Dans le cas contraire, inutile de bluffer car cette question n'est pas primordiale. Comme la plupart des candidats, vous pouvez vous en sortir en indiquant que vous avez choisi votre école en fonction de sa spécialisation.

. Les réponses à éviter

Naïf • « C'est parce que je n'ai pas été pris(e) en prépa. »

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

— Des réponses possibles

- « J'aurais pu aller en prépa car mon dossier était accepté, mais je n'ai pas voulu tout jouer sur un concours pour finalement me retrouver dans une école qui n'était pas celle que j'avais choisie. Après le bac, j'ai préféré suivre une prépa intégrée et je suis donc resté(e) cinq ans dans la même école, en fournissant un rythme régulier de travail. »
- « Après mon bac, j'avais très envie de faire de l'électronique de manière appliquée. Il m'a alors semblé que le meilleur choix possible était d'intégrer directement une école d'ingénieurs. J'ai donc passé quelques concours et ma candidature a été retenue dans plusieurs établissements, ce qui m'a permis finalement d'intégrer l'école de mon choix. »

Quelles étaient vos matières préférées ?

Etes-vous plutôt un spécialiste qui apprécie une ou deux matières, ou un esprit ouvert qui touche-à-tout. D'une manière générale, mieux vaut ne pas être un « pur et dur » dans un domaine. « Si on se trouve face à un scientifique qui fait preuve de sensibilité, c'est beaucoup mieux », souligne un recruteur.

Vos goûts doivent aussi être révélateurs de votre ambition professionnelle. Si vous postulez un emploi de chargé de communication en étant passionné par les maths, vous allez forcément déconcerter votre interlocuteur, tandis qu'en indiquant que vous aimez le français et les langues, vous laisserez sous-entendre votre préférence pour l'expression orale ou écrite. Comme le poste exige ces qualités, vous aurez plutôt bien répondu. Le recruteur pourra également, par cette question, connaître votre classement dans différentes matières et savoir si vous étiez un bon élève... et surtout, à la façon dont vous le racontez, si vous en êtes encore très fier !

— Les réponses à éviter

- Définitif** • « J'ai toujours eu horreur de... » • « Aucune, je n'aimais pas l'école. »
Incohérent • « Moi, c'que j'adorais comme matière, c'était le françé. »
Passif • « Je ne sais pas. » • « C'est difficile à dire, j'ai toujours été un élève moyen. »
Hors sujet • « Le sport surtout. »

— Des réponses possibles

La vérité... en relation avec le poste • « Je suis littéraire, j'aimais donc plutôt le français, les langues, l'histoire... » • « J'ai toujours été attiré(e) par les matières scientifiques : les maths et la physique, un peu moins la chimie. »

Quel est votre niveau en langues ?

Aujourd'hui, pour les entreprises, un diplômé de l'enseignement supérieur se doit de parler au minimum l'anglais et éventuellement une autre langue. Mais ce n'est pas toujours le cas et c'est justement parce que les recruteurs connaissent les limites de certaines formations dans le domaine des langues qu'ils n'hésitent pas à interroger les candidats... en particulier les ingénieurs... certaines écoles étant encore à la traîne en matière d'ouverture internationale. En tout cas, il vous est difficile de passer vos éventuelles lacunes sous silence. Attention, si le poste exige la maîtrise parfaite de l'anglais, inutile de bluffer et sachez que dans les grands groupes, un bon niveau en langues est toujours exigé.

« La plupart des candidats se sous-évaluent ou se surestiment, mais rares sont ceux capables de déterminer correctement leur niveau linguistique », souligne Jean-Pierre Corgnet, directeur associé du cabinet Montaigne Chatel et associés. Imaginez-vous confronté à des situations professionnelles courantes : une conversation téléphonique qui doit déboucher sur la prise d'un rendez-vous, une présentation d'un produit ou de l'entreprise à un client, un repas d'affaires en tête-à-tête ou à plusieurs, des instructions à transmettre à des collaborateurs étrangers, la lecture d'un rapport, la rédaction d'une note ou encore la découverte d'un site web en langue étrangère, etc. Vous aurez alors une idée plus précise de ce que vous savez faire ou ne pas faire, sachant que dans la plupart des postes, on vous demandera surtout de pratiquer un anglais oral et non littéraire.

Pour compenser votre niveau médiocre, n'hésitez pas à mettre en avant votre curiosité pour les pays étrangers, pour leur culture, leur système politique, leur géographie. Et il en va de même si vous êtes bilingue ! Simplement le recruteur sera peut-être encore plus exigeant, en essayant de savoir par exemple si vous suivez l'actualité du pays dont vous maîtrisez parfaitement la langue. Dans tous les cas, c'est le moment ou jamais de parler de vos voyages, même s'ils ne sont que touristiques. N'oubliez pas que parler une langue aujourd'hui ne suffit pas, il faut aussi être de culture internationale.

■ Les réponses à éviter

Déprimé • « C'est pas terrible... » • « Je suis nul(le). »

■ Des réponses possibles

Vous êtes bilingue • « Je parle couramment anglais et j'ai des notions d'espagnol. » • « J'ai eu l'occasion de me rendre plusieurs fois en Angleterre et je maîtrise parfaitement l'anglais. »

Vous ne maîtrisez pas parfaitement une langue • « J'aime beaucoup les langues

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

étrangères et je me débrouille en anglais mais je dois reconnaître que je ne suis pas parfaitement bilingue. » • « J'ai bien conscience que la maîtrise de l'anglais est aujourd'hui indispensable et j'ai d'ailleurs l'intention de me mettre sérieusement à acquérir le vocabulaire qui me manque. » • « J'avoue que mon niveau n'est pas excellent et j'envisage de reprendre des cours afin de parler couramment l'anglais. » • « Lors d'un récent séjour aux États-Unis, j'ai eu l'occasion de me rendre compte que mon niveau en anglais n'est pas satisfaisant, mais je sens qu'en travaillant un peu, je pourrais très rapidement être capable de suivre une conversation. » • « Je travaille actuellement cette langue car je désire atteindre un niveau bilingue. Tout en travaillant ma grammaire et mon vocabulaire, j'écoute régulièrement la BBC, j'essaie de voir des films en VO et surtout je lis la presse anglo-saxonne. » • « J'arrive à lire sans trop de problèmes un texte en anglais, surtout s'il s'agit d'un article technique, car je connais assez bien le vocabulaire. Mais je dois reconnaître que je n'arrive pas toujours à suivre une conversation. »

Avez-vous effectué des séjours à l'étranger ?

En liaison avec la question précédente, le recruteur voudra vérifier – si vous n'en avez pas parlé spontanément – votre connaissance des pays dont vous maîtrisez la langue. Si vous ne connaissez que la Belgique et la Suisse, il est inutile d'insister. Évoquez plutôt les raisons pour lesquelles vous n'avez pas eu l'opportunité, hélas, de voyager et n'hésitez pas à énumérer les pays dans lesquels vous aimeriez vous rendre et à souligner vos connaissances géographiques. Si vous êtes déjà parti, il est intéressant pour le recruteur de savoir si c'est avec vos parents, avec des amis, seul ou encore dans le cadre de votre formation. Si vous avez eu l'occasion de quitter le giron familial durant votre jeunesse, c'est plutôt positif pour vous – surtout si actuellement vous vivez encore chez vos parents. Dans ce cas, vous pouvez alors évoquer vos voyages dans des pays francophones.

Les réponses à éviter

Pantouflard • « Non jamais, d'ailleurs je trouve que la France est un beau pays... »

Des réponses possibles

Vous avez déjà effectué des séjours à l'étranger • « Oui, mes parents ont beaucoup voyagé et j'ai eu la chance de visiter de nombreux pays pendant mon enfance. Je suis allé(e) à plusieurs reprises en Afrique du Nord, également en Grèce, en Turquie, ainsi qu'au Mexique, par deux fois. » • « Oui, j'ai passé trois mois en Angleterre pour un stage de fin d'année. » • « Je suis seulement parti(e) une semaine en Angleterre, en voyage de classe. C'est peu, mais ma famille d'accueil était très sympathique et ce séjour a été pour moi un déclic qui m'a donné envie de perfectionner mon anglais. »

Vous n'avez pas effectué de séjours à l'étranger • « Je n'ai hélas pas eu l'occasion de

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

voyager pendant mon enfance et ensuite durant mes études, mais je compte bien me rattraper aujourd'hui. J'aimerais beaucoup me rendre aux États-Unis, sur la côte Est dans un premier temps, à New-York, puis ensuite, sur la côte Ouest, à Los Angeles et San Francisco. » • « Non malheureusement, mais je correspond beaucoup sur Internet avec des Américains et surtout des Canadiens, et je projette de me rendre bientôt dans ces pays. » • « Non, mais je suis passionné(e) par le Japon et tout ce qui touche à ce pays m'intéresse. Dès que j'en aurai les moyens, je partirai là-bas pour visiter. »

Pouvons-nous poursuivre cet entretien en anglais ?

Attention, le recruteur ne prévient pas toujours... et il peut enchaîner sans transition dans la langue de Shakespeare ! Si vous êtes surpris, n'hésitez pas à répondre : « I'm sorry, I didn't understand. Could you repeat, please ? », le temps de réfléchir à une réponse correcte ! Dans tous les cas, vous ne pouvez pas vous dérober à cette question, ni hésiter plusieurs secondes pour chercher vos mots de manière malhabile. Vous devez faire de votre mieux quitte à énoncer une phrase toute faite pour excuser votre défaillance comme « I am afraid, my English is not good enough ». De toute façon, ne vous faites aucune illusion. Si le recruteur poursuit la conversation en anglais, c'est tout simplement parce que le poste exige impérativement d'être bilingue.

— Les réponses à éviter

Mutisme • « ... » (Dans cette situation, rien ne peut vous arriver de pire que de rester totalement muet !)

— Des réponses possibles... aux questions

Voici, à titre d'exemple, le type de questions que peut vous poser un recruteur, directement en anglais. Pour déterminer votre niveau, celui-ci vous interrogera souvent sur vos loisirs ou vos voyages.

« **Would you mind if we continued this discussion in English ?** » • « No, of course not. »

« **What did you do last week-end ?** » • « Last week-end, I stayed at home. Saturday, I woke up late. In the afternoon, I went shopping. In the evening, I had dinner with friends. Sunday, I spent the morning reading and then watched TV in the afternoon. »

• « I spent the week-end outside the city. I left early for the seaside on Saturday morning. As it was cloudy, I took this opportunity to visit the area. Sunday, the sun was shining, so we went swimming and sunbathing. »

« **Which countries have you visited up to now ?** » • « I have been to Brazil. I spent a

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

few days in Rio de Janeiro where I visited the Corcovado. I went to see some Samba schools. I also went to Austria : in Vienna where I visited many monuments, museums and churches. I then drove to Tyrol : first Salzburg and then into Bayern. I intend to go to the United States next summer. »

« **What hobbies do you have ?** » • « I like to speculate in the stock exchange through the Internet. » • « I play soccer every Saturday. » • « I play the piano, mostly classical pieces. » • « I often go to the cinema. I like the movies made by David Lynch and also those of Woody Allen. »

Avez-vous effectué des stages / des petits boulots ?

Pour un recruteur, avoir effectué de nombreux stages et/ou jobs étudiants dénote une volonté de s'insérer le plus rapidement possible dans le monde du travail. Ne vous contentez pas d'un simple « oui », car le recruteur sous-entend implicitement d'autres questions : « quelles étaient vos missions ? » et « que vous ont apporté ces expériences ? ». Si vraiment, vous n'avez rien à dire, vous êtes plutôt en mauvaise posture. Essayez quand même de puiser dans vos souvenirs pour détailler la moindre expérience qui pourrait être développée (garde de vos petits-neveux, coup de main pour déménager, etc.).

— Les réponses à éviter

Minimaliste • « Les stages n'étaient pas obligatoires dans ma formation... » • « Je n'ai jamais vraiment exercé de petits boulots d'étudiant, j'ai seulement fait quelques baby-sittings de temps en temps. »

— Des réponses possibles

Vous avez fait des stages • « Oui. J'ai effectué notamment un premier stage d'une durée d'un mois pendant lequel j'ai principalement fait du contrôle de gestion. Ce stage m'a donné l'occasion de voir comment l'entreprise qui m'accueillait faisait face à des problèmes de management. »

• « Mon stage de troisième année m'a donné l'occasion de découvrir la différence de communication, au sein d'une même entreprise, entre l'interne et l'externe. »

• « Au cours de mes stages, j'ai eu l'occasion de travailler avec des gens très différents, puisque j'ai aussi bien occupé un poste à la production avec les techniciens, que réalisé un audit, en collaboration avec des membres de la direction. »

Vous avez eu des petits boulots • « Je n'ai pas eu l'occasion d'effectuer des stages durant ma formation, mais j'ai connu de nombreux petits boulots. J'ai travaillé dans un fast-food, j'ai gardé des enfants, j'ai été caissier(ère) dans un supermarché... Ces différentes expériences ont été très enrichissantes. Peu à peu, j'ai vraiment senti que

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

je prenais confiance en moi, que je n'hésitais pas à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités. J'ai aussi appris à connaître des personnalités très diverses, qu'il s'agisse de mes collègues ou de mes responsables. »

- « Je n'ai pas effectué de stages car, en dehors de mes heures de cours, je travaillais environ une quinzaine d'heures par semaine dans une société de télémarketing. J'ai conservé ce job durant toute la durée de mes études. Je peux dire qu'aujourd'hui, je n'ai aucun problème de timidité. De plus, j'ai également appris quelques techniques de vente qui, je pense, me seront toujours utiles. Par exemple, je suis rarement à court d'arguments. »

Vous n'avez eu ni stages, ni petits boulots • « Durant mes études, je vivais encore chez mes parents et à l'époque, je ne connaissais vraiment rien au monde du travail. Je travaillais beaucoup pour réussir mes examens et j'avais peur de rater mes études en travaillant en même temps. Aujourd'hui, je me rends bien compte que je manque d'expérience, mais je tente de compenser mes lacunes par des courtes missions d'intérim que j'occupe en attendant de trouver un poste fixe. »

- « J'ai fait beaucoup de baby-sitting. Mes parents habitaient une résidence et beaucoup de familles sur place faisaient appel à moi, en semaine ou le week-end. Très vite, j'ai appris à faire connaissance avec les enfants et également à me faire respecter. De plus, je pense que les parents avaient confiance en moi car, en général, ils donnaient mes coordonnées à d'autres personnes. À la fin, j'avais un réseau qui fonctionnait plutôt bien. »

- « Les stages sont obligatoires dans les écoles, mais pas à l'université et durant mes études, je ne me suis pas rendu compte de leur importance. Aujourd'hui, j'essaie de me rattraper en m'informant sur les activités des entreprises. Je lis régulièrement la presse économique et j'ai déjà eu l'occasion d'effectuer des visites d'usines. »

Comment avez-vous trouvé vos stages / jobs ?

Ce que le recruteur veut savoir au travers de cette question, c'est d'une part si vous avez dû chercher par vous-même votre stage (ou job étudiant) et d'autre part, si vous avez effectué des stages qui n'étaient pas prévus au programme. En clair, étiez-vous fortement impliqué dans votre recherche ? Si vous avez bénéficié d'un piston, évitez de trop insister. Dans le cas contraire, n'hésitez pas à détailler l'ensemble de vos démarches. Votre argumentaire démontrera votre débrouillardise. Par ailleurs, le recruteur saura si vous avez déjà tenté de vous vendre auprès d'un employeur et si... ça a marché !

■ Les réponses à éviter

Opportuniste • « En fait, j'ai eu de la chance, je n'ai jamais eu à chercher, car j'ai toujours travaillé dans l'entreprise de mon père. » • « C'est l'école qui fournissait les stages, heureusement d'ailleurs, sinon je ne sais comment j'aurais fait pour trouver. »

— Des réponses possibles

- « En fait, j'ai décroché mon premier stage tout simplement en parlant de ma recherche autour de moi. C'est d'ailleurs à cette occasion que je me suis rendu compte de l'importance du bouche-à-oreille dans le milieu professionnel. »
- « L'université met à disposition des étudiants des offres de stages émanant d'entreprises. J'ai donc relevé plusieurs annonces et j'ai envoyé ma candidature. En fait, j'ai trouvé assez rapidement car le stage pouvait être conventionné sans problème par l'université. »
- « J'ai toujours travaillé pendant les vacances dans l'entreprise de mon père. Certes je n'ai pas eu à rechercher un emploi, mais il ne faut pas croire pour autant qu'une fois en poste, j'étais protégé(e). En fait, il avait si peur que je passe pour un(e) pistonné(e) qu'il était beaucoup plus exigeant avec moi qu'avec ses ouvriers ! »

Que vous ont apporté vos précédentes expériences ?

Cette question peut concerner vos stages, vos petits boulots d'étudiants ou une première expérience professionnelle. « Et l'erreur commise par la plupart des candidats consiste à décrire simplement leurs précédentes missions, alors qu'on leur demande surtout d'être capables de faire ressortir les compétences qu'ils ont développées », souligne Guillaume Verney-Carron dirigeant du cabinet Personalis. N'hésitez donc pas à mettre en avant les responsabilités que vous avez prises, à préciser ce que l'entreprise vous a apporté, à indiquer quel apprentissage personnel vous avez retiré de ces expériences.

Cet exercice ne s'applique en principe qu'aux stages et petits boulots qui peuvent présenter un intérêt pour vos futures fonctions. Mais si par exemple vous avez été plagiste, insistez sur votre savoir-faire au contact de la clientèle. Si vous avez plusieurs expériences à votre actif, pensez aussi à indiquer une progression dans vos responsabilités. Si vous choisissez de mettre en avant une seule de vos expériences, le recruteur pensera qu'il s'agit de la plus significative. « Les réponses données par les débutants à cette question sont assez révélatrices car un jeune diplômé peut difficilement s'inventer un vécu qui lui aurait totalement échappé durant ses stages », souligne Marion Debuire, consultante chez MG Advantis.

— Les réponses à éviter

- Immature** • « C'était très sympa. J'ai été très bien accueilli(e) dans l'entreprise. »
- Descriptif** • « On m'a demandé de répondre au téléphone et d'accueillir les clients. C'est donc ce que j'ai fait pendant un mois. »

— Des réponses possibles

Sur le plan technique • « J'ai eu l'occasion de parler espagnol quotidiennement et non seulement j'y ai pris du plaisir, mais en plus, j'ai pu remarquer que mon niveau était tout à fait correct. » • « J'ai eu l'opportunité de travailler à plusieurs reprises sur Excel et maintenant, je maîtrise parfaitement ce logiciel. » • « J'ai étudié très précisément le marché des ventes automobiles aux flottes et aux sociétés ; je maîtrise depuis parfaitement ce secteur. »

Sur le plan personnel • « À force de décrocher le téléphone toute la journée, j'ai fini par prendre beaucoup d'assurance et par vaincre ma timidité. »

Sur le plan relationnel • « J'ai travaillé à la production, au contact des ouvriers, et j'ai appris, avec beaucoup d'humilité, à m'intégrer au sein d'une équipe. » • « C'est en étant responsable d'une équipe de trois opérateurs que j'ai appris à manager et à motiver des personnes qui au départ, ne s'entendaient pas forcément très bien entre elles. »

Sur le plan humain • « J'avais un rôle d'assistant(e) et j'ai vraiment apprécié de pouvoir seconder efficacement plusieurs cadres de la société, en les soulageant de certaines tâches administratives comme, par exemple, effectuer des relances par téléphone ou par courrier. »

Que vous ont apporté vos précédentes expériences ?

Cette question peut concerner vos stages, vos petits boulots d'étudiants ou une première expérience professionnelle. « Et l'erreur commise par la plupart des candidats consiste à décrire simplement leurs précédentes missions, alors qu'on leur demande surtout d'être capables de faire ressortir les compétences qu'ils ont développées », souligne Guillaume Verney-Carron dirigeant du cabinet Personalis. N'hésitez donc pas à mettre en avant les responsabilités que vous avez prises, à préciser ce que l'entreprise vous a apporté, à indiquer quel apprentissage personnel vous avez retiré de ces expériences.

Cet exercice ne s'applique en principe qu'aux stages et petits boulots qui peuvent présenter un intérêt pour vos futures fonctions. Mais si par exemple vous avez été plagiste, insistez sur votre savoir-faire au contact de la clientèle. Si vous avez plusieurs expériences à votre actif, pensez aussi à indiquer une progression dans vos responsabilités. Si vous choisissez de mettre en avant une seule de vos expériences, le recruteur pensera qu'il s'agit de la plus significative. « Les réponses données par les débutants à cette question sont assez révélatrices car un jeune diplômé peut difficilement s'inventer un vécu qui lui aurait totalement échappé durant ses stages », souligne Marion Debuire, consultante chez MG Advantis.

— Les réponses à éviter

Immature • « C'était très sympa. J'ai été très bien accueilli(e) dans l'entreprise. »
Descriptif • « On m'a demandé de répondre au téléphone et d'accueillir les clients. C'est donc ce que j'ai fait pendant un mois. »

— Des réponses possibles

Sur le plan technique • « J'ai eu l'occasion de parler espagnol quotidiennement et non seulement j'y ai pris du plaisir, mais en plus, j'ai pu remarquer que mon niveau était tout à fait correct. » • « J'ai eu l'opportunité de travailler à plusieurs reprises sur Excel et maintenant, je maîtrise parfaitement ce logiciel. » • « J'ai étudié très précisément le marché des ventes automobiles aux flottes et aux sociétés ; je maîtrise depuis parfaitement ce secteur. »

Sur le plan personnel • « À force de décrocher le téléphone toute la journée, j'ai fini par prendre beaucoup d'assurance et par vaincre ma timidité. »

Sur le plan relationnel • « J'ai travaillé à la production, au contact des ouvriers, et j'ai appris, avec beaucoup d'humilité, à m'intégrer au sein d'une équipe. » • « C'est en étant responsable d'une équipe de trois opérateurs que j'ai appris à manager et à motiver des personnes qui au départ, ne s'entendaient pas forcément très bien entre elles. »

Sur le plan humain • « J'avais un rôle d'assistant(e) et j'ai vraiment apprécié de pouvoir seconder efficacement plusieurs cadres de la société, en les soulageant de certaines tâches administratives comme, par exemple, effectuer des relances par téléphone ou par courrier. »

Qui connaissez-vous au service marketing de chez Dupont & Dupont ?

Voilà une question qui fait frémir plus d'un candidat. Elle est précise et pour cause... le recruteur souhaite peut-être vérifier ce que vous venez de lui dire auprès des personnes que vous citerez (même si, en principe, il doit vous en parler auparavant). Si vous avez bluffé pendant l'entretien, vous allez vous sentir mal à l'aise, sinon inutile de paniquer car plus vous serez précis, plus cela vous sera bénéfique. N'hésitez pas à citer plusieurs noms et fonctions dans l'entreprise. De toute façon, si le recruteur vous pose la question, c'est en général parce qu'il est en mesure de vérifier votre réponse.

— Les réponses à éviter

Embarrassé • « Qui je connais... ? C'est-à-dire... ? » • « Je connais M. X, mais... si vous voulez le contacter, je ne pense pas qu'il se souviendra de moi. »

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

— Des réponses possibles

- « Je connais très bien le responsable des relations fournisseurs. Il s'agit de M. Z. »
- « J'ai toujours eu affaire avec M. Y, qui est responsable du service. »
- « J'étais en relation directe avec Mme Y, responsable des achats du groupe. Mais j'ai également rencontré deux ou trois fois. Que pensez-vous de votre ancien patron ? »

Respect ou animosité ? Quels que soient les sentiments que vous inspire votre ancien patron, vous devez être très prudent. Spontanément, vous allez mettre en évidence les qualités ou les défauts qui vous touchent le plus. Vous allez aussi révéler comment vous vous inscrivez dans l'organisation hiérarchique d'une entreprise. Si vous êtes peu éloquent, du style : « C'est un diplômé d'HEC, qui travaille énormément. Je ne l'ai pas vu beaucoup », cela prouve que vous êtes plutôt autonome. À l'inverse, si vous répondez : « Il est bon pédagogue et il sait très bien exprimer ses attentes. Il sait aussi encourager son équipe et contrôler les résultats de chacun », vous laisserez à penser que vous avez besoin d'être encadré.

Attention, cette question piège peut se présenter sous diverses formes comme : « vous entendiez-vous bien avec votre ancien patron ? », « quelles sont les qualités que vous appréciez chez un patron ? » ou « qu'est-ce que vous n'aimez pas chez un patron ? », « qu'attendez-vous d'un patron ? », « quelles étaient vos relations avec votre supérieur ? » ou encore « acceptez-vous la hiérarchie ? », etc. En posant ces questions, le recruteur peut aussi vouloir déceler votre capacité à travailler avec des personnes difficiles... surtout si justement le patron de l'entreprise dans laquelle vous postulez a la réputation d'épuiser ses collaborateurs !

Soyez très prudent dans votre réponse. En principe, vous ne devez mettre en avant que des pensées positives. Pour autant, vous ne devez pas enjoliver la réalité, car certains patrons ont une réputation qui dépasse largement les portes de leur entreprise ! Le recruteur peut aussi vous pousser dans vos retranchements en lançant : « sans doute, mais je connais bien la réputation de M. Durand. Il n'est pas toujours très tendre avec ses collaborateurs... ».

— Les réponses à éviter

Amer • « C'est un type impossible à vivre. Personne ne le supporte dans l'entreprise et les gens démissionnent très rapidement. C'est d'ailleurs pour cette raison que je suis parti(e). »

Trop négatif • « Je ne pouvais pas supporter qu'en tant que directeur, il ne tienne pas ses engagements. »

— Des réponses possibles

Vous appréciez votre ancien patron • « C'est quelqu'un de très ouvert, toujours à l'écoute de ses collaborateurs. » • « Il possède un charisme naturel. C'est un grand meneur d'hommes. » • « Il est très organisé, très clair dans ses idées. »

Vous avez des reproches à adresser à votre ancien patron • « Il est connu pour être assez exigeant avec ses salariés, mais je crois que son comportement est très formateur. D'ailleurs, aujourd'hui, je me sens prêt(e) à travailler dans n'importe quelle entreprise. »

• « J'ai été très content(e) de travailler à ses côtés même si c'est un homme dur. Il est plutôt avare de compliments alors qu'il n'hésite jamais à souligner une erreur, mais son attitude présente l'avantage d'apprendre l'humilité. »

• « C'est un personnage très strict. À ses côtés, j'ai pris l'habitude d'être systématiquement poussé(e) dans mes retranchements. Au début c'était déstabilisant mais à force, j'ai appris à argumenter et à défendre un point de vue. »

is le directeur, M. Z. »

Avez-vous déjà travaillé sous la direction d'une femme ?

Dans un entretien, chaque question doit avoir un lien avec le poste à pourvoir. Autrement dit, si un recruteur vous pose cette question, ce n'est pas pour tester à titre gratuit votre misogynie (que vous soyez homme ou femme), mais plutôt parce qu'il est fort possible que votre futur patron soit... une patronne ! Si vous répondez : « oui », le recruteur vous demandera automatiquement : « comment ça s'est passé ? », et si vous répondez : « non », il vous demandera peut-être : « pour quelles raisons ? » et vous dira sûrement : « que penseriez-vous de travailler sous la direction d'une femme ? ». Attention, en candidat idéal, vous allez sans doute adopter un comportement qui vous avantage, mais sur cette question, le recruteur s'attachera particulièrement à mettre à l'épreuve votre franchise car il lui faut impérativement une réponse sans ambiguïté.

— Les réponses à éviter

Suicidaire • « Oui, et je ne suis pas prêt(e) à renouveler cette expérience ! »

Macho • « Je n'ai rien contre le fait de travailler avec une femme. Au contraire, en général, une femme est plutôt agréable à regarder et à écouter. »

— Des réponses possibles

• « Non, car l'occasion ne s'est jamais présentée, mais cela m'est égal de travailler sous la direction d'une femme ou sous celle d'un homme. »

• « Oui, et cela ne me pose aucun problème. »

Pourriez-vous prendre la place de votre supérieur ?

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Voilà encore une façon détournée de mieux cerner votre ambition. Vous hésitez forcément entre répondre par l'affirmative, tout en prenant le risque de passer pour un arriviste, en même temps, vous ne pouvez pas répondre négativement, sans paraître suspect aux yeux du recruteur.

— Les réponses à éviter

Pas assez d'ambition • « Alors là jamais, c'est trop de travail ! »
Trop d'ambition • « Oui, avec grand plaisir ! »

— Des réponses possibles

- « Si l'occasion se présentait, pourquoi pas ? »
- « Si la place était disponible, oui, pourquoi pas ? »

Pour quelles raisons avez-vous choisi ce métier ?

Si vous ne répondez pas correctement à cette question, le recruteur en déduira rapidement que vous ne vous êtes pas impliqué dans le choix de votre profession ou bien que vous ne l'aimez pas. Ne vous laissez donc pas prendre au dépourvu ; votre dépit pourrait s'exprimer au travers de votre silence qui en dirait long ou bien de phrases toutes faites comme « on aura toujours besoin de livreurs ! ». En répondant à la question, évitez également de faire trop référence à votre entourage ; votre interlocuteur pourrait alors penser que vous n'avez pas choisi votre métier, mais qu'on vous l'a imposé.

. Les réponses à éviter

Fataliste • « En fait, on ne peut pas dire que je l'ai vraiment choisi. » • « Dans la famille, on est vendeur de voitures de père en fils, alors... »
Désintéressé • « Mes parents m'ont conseillé de faire des études de langues parce que c'est toujours utile et c'est pour ça qu'ensuite, j'ai cherché du travail dans le tourisme. »

— Des réponses possibles

Vous avez déjà de l'expérience • « J'ai toujours aimé pratiquer les langues et j'ai recherché une profession qui me permettrait d'assouvir cette passion. »

Vous venez d'être diplômé(e) • « Au cours de mes stages, j'ai eu l'occasion d'aborder ce métier et je pense qu'il me convient parfaitement car je suis quelqu'un de calme et de concentré. » • « Je n'ai pas beaucoup d'expérience dans la fonction, mais j'ai déjà discuté de ce métier avec des professionnels et je pense avoir les qualités nécessaires pour l'exercer. » • « J'ai découvert ma vocation au cours d'un stage. J'ai passé deux

mois très enrichissants dans un service du personnel et j'aimerais vraiment continuer dans cette voie. »

Si vous n'aviez pas choisi ce métier, qu'auriez-vous fait ?

En feuilletant un annuaire d'anciens élèves, on peut remarquer la diversité des chemins empruntés par les diplômés d'une même école. C'est pourquoi le recruteur peut s'interroger sur votre projet professionnel, même si vous avez suivi des études spécialisées dans un domaine. En formulant la question de la sorte (plutôt qu'en vous demandant : « si c'était à refaire, recommenceriez-vous ? »), le recruteur vous incite à donner le nom d'un deuxième métier. Ce n'est pas innocent bien sûr, car ce qui l'intéresse avant tout, c'est l'écart entre la réalité et vos aspirations les plus secrètes. Si vous êtes chef de rayon dans une grande surface et entonnez : « j'aurais aimé être un artiste », votre interlocuteur va forcément se poser des questions ! Pour rester cohérent vous devez donc citer des métiers qui présentent des similitudes et font appel soit aux mêmes compétences, soit aux mêmes qualités. À moins que vous ne soyez capable de défendre votre singularité !

Le recruteur peut également vous poser cette question (ou éventuellement vous dire plus simplement : « pourriez-vous ou auriez-vous envie de changer de métier ? »), parce qu'il a détecté en vous un futur directeur général qui sommeille. Il veut donc savoir si vous êtes complètement accroché à votre discipline ou si vous avez déjà une vision plus globale de l'entreprise et de son fonctionnement. Si vous détenez un réel esprit d'entrepreneur, n'hésitez pas à le faire valoir.

— Les réponses à éviter

Pas motivé • « En fait, ce métier-là, je ne l'ai pas choisi. C'est venu plutôt par hasard... »

Infantile • « Quand j'étais petit(e), je souhaitais devenir pilote d'avion. »

Désabusé • « Tout autre chose... » • « Moi, ce que j'aurais voulu faire, c'est ingénieur, mais je n'en ai pas eu la possibilité. »

— Des réponses possibles

• « Ce que j'aime avant tout dans mon métier, c'est le fait d'avoir l'opportunité de rencontrer un grand nombre de personnes. Je n'ai jamais réellement réfléchi à un autre métier, mais je pense en tout cas que j'aurais choisi une profession qui présente les mêmes caractéristiques. »

• « Je n'aime pas beaucoup passer mes journées assis(e) derrière un bureau. J'ai donc choisi un métier qui m'amène à bouger. Et je ne sais pas quel autre métier j'aurais pu

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

faire, mais sans aucun doute, j'aurais choisi une profession avec de nombreux déplacements. »

Où en êtes-vous de votre recherche d'emploi ?

Si cette question arrive en fin d'entretien, c'est plutôt positif pour vous ! Vous la retrouverez d'ailleurs parfois sous la forme : « avez-vous d'autres propositions en cours ? ». Elle signifie que le recruteur est intéressé par votre candidature. Il veut donc savoir de combien de temps il dispose pour se décider et quelles sont vos pistes auprès de la concurrence. Si vous passez par un cabinet de recrutement, celui-ci voudra s'assurer qu'il peut conserver votre candidature pour la présenter au client. La balle est alors dans votre camp. Vous pouvez en profiter pour faire monter « humblement » les enchères ! Et puis, il est toujours positif de se mettre dans une situation valorisante... sans compter que vous renforcerez l'opinion du recruteur à propos de votre profil. Si vous êtes en confiance avec le recruteur, vous pouvez même jouer cartes sur table avec lui. Au sein d'un cabinet de recrutement, par exemple, il n'est pas rare qu'un candidat puisse profiter de l'avis du recruteur pour choisir entre plusieurs propositions. Mais faites très attention si le recruteur vous demande : « comment allez-vous choisir entre ces différentes propositions ? », c'est là une autre manière de sonder vos motivations.

Mais cette question peut aussi arriver à tout moment au cours de l'entretien et dans ce cas, le recruteur voudra savoir comment vous êtes arrivé jusqu'à lui. Attention à ne pas le décevoir en lui précisant qu'il figure simplement sur votre mailing de candidatures ! Votre recherche d'emploi doit être logique et traduire en principe votre motivation (un secteur d'activité qui vous intéresse, des fonctions que vous souhaitez exercer, une région qui vous plaît...). Si vous passez par exemple un entretien auprès d'une banque, vous pouvez indiquer que vous avez adressé votre candidature aux principales autres banques, mais évitez d'insister sur l'envoi de votre CV aux entreprises de la grande distribution ainsi qu'à celles du BTP, aux SSII, etc. Sinon, le recruteur pourra penser que vous êtes prêt à accepter n'importe quelle proposition.

Les réponses à éviter

Trop franc • « Depuis le début du mois, j'ai dû écrire 200 lettres environ ! J'attends maintenant des réponses. »

Provocateur • « C'est à vous de me le dire à la fin de cet entretien. »

Des réponses possibles

• « J'envoie environ une ou deux lettres par jour, ce qui fait une petite dizaine par semaine. Je réponds principalement à des annonces parues dans l'Usine nouvelle et 01 Informatique. »

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

- « Lors de mon stage de fin d'études, j'ai envoyé une trentaine de candidatures spontanées à des entreprises et des cabinets de recrutement. Depuis mon diplôme, je répons à des annonces. »
- « Je répons surtout à des annonces publiées dans la presse ou diffusées par l'Association pour l'emploi des cadres. Ce mois-ci, j'ai envoyé une trentaine de lettres. Certaines de mes candidatures ont déjà débouché sur des entretiens. J'attends d'ailleurs des réponses la semaine prochaine sur des procédures en cours. »
- « Je cible ma recherche sur des postes en bureau d'études. Je répons donc uniquement à des annonces correspondant à des fonctions de dessinateur industriel et de préférence dans l'automobile. J'ai aussi envoyé quelques candidatures spontanées. En un mois, j'ai écrit environ une vingtaine de lettres. »
- « Travaillant actuellement en intérim, j'ai moins de temps à consacrer à ma recherche d'emploi. Je lis les petites annonces essentiellement le week-end et j'essaie d'envoyer au moins deux ou trois lettres. Je recherche également un emploi sur Internet et j'ai laissé mon CV sur certains sites de recherche d'emploi. »
- « J'ai actuellement deux propositions en cours. Pour l'une d'entre elles, je devrais avoir la réponse avant la fin de la semaine. Pour l'autre, j'ai déjà passé deux entretiens. »

Pourquoi êtes-vous au chômage depuis si longtemps ?

Si vous êtes jeune diplômé, un recruteur peut vous poser cette question à l'issue de deux mois de recherche d'emploi ; si vous êtes au chômage après quelques années d'expérience, il s'agira de quatre à cinq mois environ de recherche. Dans les deux cas, évitez les dénégations (ce n'est pas très long) ou les justifications conjoncturelles (vous savez très bien qu'il existe trois millions de chômeurs). Vous n'avez rien à vous reprocher. Et si votre période de recherche d'emploi s'étire dans le temps, montrez que les raisons de ce prolongement vous appartiennent, que vous les avez comprises et analysées. Par ailleurs, il est toujours bon de préciser que vous avez mis à profit la durée de votre recherche d'emploi pour vous occuper intelligemment. Par exemple, vous pouvez avoir effectué des stages de formation ou avoir proposé vos services bénévoles auprès d'associations caritatives.

— Les réponses à éviter

Négociateur • « Ce n'est pas un délai si long, la durée moyenne de recherche d'emploi est d'environ six mois. »

Dépassé • « Je ne sais pas. J'ai pourtant envoyé des dizaines de lettres. Et j'ai déjà assisté à quelques entretiens, mais à chaque fois ce n'est jamais ma candidature qui

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

est retenue. »
Amer • « Aujourd'hui, de toute façon, sans piston, il est quasiment impossible de trouver du boulot. »
Arrogant • « J'ai un projet professionnel assez précis et les offres que j'ai déjà obtenues ne correspondent pas à mes attentes. J'attends d'avoir une proposition sérieuse. »

— Des réponses possibles

- « J'ai déjà eu quelques propositions, mais pour des postes à durée déterminée et je voudrais avant tout trouver un emploi stable afin de m'investir dans une entreprise. »
- « J'aimerais surtout travailler dans le secteur de la chimie, cependant les offres d'emploi sont peu nombreuses. Je me laisse encore un mois pour trouver un poste dans ce domaine qui me plaît énormément, et si je n'ai aucune proposition, j'élargirai ma recherche. »
- « J'en ai effectivement conscience. J'ai pris rendez-vous avec un conseiller de l'ANPE pour faire le point sur l'adéquation entre ma formation et mon projet professionnel. »
- « J'ai dans un premier temps recherché un emploi dans ma région, je n'ai donc pas envoyé beaucoup de candidatures le premier mois. Mais depuis une quinzaine de jours, j'ai adressé des candidatures dans toute la France et depuis, j'ai déjà obtenu trois rendez-vous. »

Pourquoi avez-vous changé aussi souvent/ rapidement d'entreprises ?

Inscrire une année d'expérience professionnelle et cinq entreprises différentes sur son CV ou rechercher un emploi alors que l'on vient d'être embauché intrigue un recruteur. Il faut donc le rassurer. Si vous êtes parti à chaque fois en claquant la porte, il va falloir travailler votre argumentation et éviter d'annoncer que vous avez intenté une action aux prud'hommes.

En principe, vous ne devez pas mentir lors d'un entretien car cela pourrait se retourner contre vous, mais c'est parfois indispensable lorsque vous êtes déjà dans une mauvaise posture. Il est donc tout à fait possible d'émettre des réponses neutres à cette question... le tout est de s'entraîner à les présenter le plus naturellement du monde.

— Les réponses à éviter

Cumul • « C'était à chaque fois pour des raisons totalement différentes... La première fois, j'ai eu des problèmes d'incompatibilité d'humeur avec mon supérieur. La
Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

deuxième fois, je n'avais pas bien compris le montant de ma rémunération et je n'ai pas souhaité rester à l'issue de ma période d'essai. La troisième fois, j'ai été licencié(e). Enfin, la quatrième fois, je suis parti(e) au bout de six mois dans la mesure où j'avais trouvé mieux ailleurs. »

— Des réponses possibles

- « J'ai démissionné pour suivre mon supérieur hiérarchique dans une nouvelle société, mais les missions que l'on me confie ne correspondent pas à mes attentes. »
- « J'ai cumulé plusieurs contrats à durée déterminée, mis en place lors de congés maternité. Il n'y avait donc à chaque fois aucun espoir d'embauche par la suite. »
- « J'ai démissionné pour me rapprocher de mon domicile, mais l'entreprise dans laquelle je me trouve actuellement prévoit de délocaliser en début d'année une partie de la production. »

Pour quelle(s) raison(s) quittez-vous votre employeur ?

En règle générale, l'évolution professionnelle est l'argument à mettre en avant, mais essayez d'être le plus transparent possible en répondant à cette question. Le recruteur veut connaître votre motivation réelle et non pas celle qui vous permet de faire bonne figure. Dans la plupart des cas, on quitte aussi une entreprise dans laquelle on ne se sent plus à l'aise. Or, les recruteurs en savent bien plus qu'ils ne le montrent et lorsqu'ils reçoivent, la même semaine, plusieurs CV émanant de salariés d'une même entreprise, ils se doutent bien que tout ne va pas « pour le mieux dans le meilleur des mondes ».

« Lorsqu'on est spécialisé dans un secteur d'activité, on finit par connaître assez bien les entreprises présentes sur ce marché et puis, lorsque plusieurs candidats délivrent des informations identiques, cela nous donne une idée du climat qui peut régner dans une société », souligne Annie Pierson, directrice du cabinet Eurosélection. Mais attention, l'évocation des difficultés relationnelles rencontrées dans votre précédente entreprise doit être appréhendée de manière très objective. Si vous n'êtes pas très sûr de vous, mieux vaut éviter d'aborder ce sujet. Mettez alors plutôt l'accent sur des problèmes d'organisation que sur des problèmes de personnes. En revanche si le recruteur y fait allusion, parlez-en de manière plus détendue... sans charger pour autant votre ancien patron (car le recruteur peut aussi bluffer !).

— Les réponses à éviter

- Trop franc** • « La situation était très tendue entre mon supérieur et moi-même. Il fallait que je parte, parce que je ne pouvais plus le supporter. »
- Trop négatif** • « En fait, ils n'ont pas voulu me garder après ma période d'essai / mon

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

contrat à durée déterminée / mon stage de fin d'études. »
Trop nombriliste • « Je suis coincé(e) là où je me trouve et comme je ne vais pas prendre la place de mon supérieur... il faut bien que je cherche un nouveau travail si je veux évoluer. »

— Des réponses possibles

- « Mon CDD se termine et la personne que je remplaçais va rentrer de congé maternité. »
- « Une réorganisation des services a été effectuée et mon CDD n'a pas débouché sur une embauche définitive, ce qui d'ailleurs n'était pas prévu dès le départ. »
- « Le poste que j'occupe actuellement ne correspond pas à mes attentes et à mon profil. J'ai accepté l'offre de l'entreprise car je n'avais pas d'autres propositions à l'époque, mais j'ai continué à me présenter à des entretiens et j'ai préféré arrêter à l'issue de ma période d'essai. »
- « En deux années d'expérience, j'ai eu l'occasion d'aborder les différentes facettes du poste que j'occupe et aujourd'hui, je n'ai pas de perspective d'évolution à court terme, car l'effectif de la société est trop petit. »
- « Mon chef de service est très compétent sur le plan technique mais il a un caractère difficile. Aujourd'hui, je n'ai plus envie d'épuiser mon énergie à le convaincre ; je préfère utiliser celle-ci de manière positive dans un nouveau travail. »
- « Je ne vous apprend rien en vous disant que l'entreprise X connaît actuellement de très grandes difficultés et qu'elle envisage de procéder à de nombreux licenciements. Je ne sais pas si mon service sera directement concerné, mais je préfère prendre les devants. »

Pourquoi souhaitez-vous changer d'orientation professionnelle ?

Un recruteur pourra s'étonner de votre revirement professionnel, même s'il sait très bien que les progressions de carrière ne sont plus aujourd'hui verticales. Vous avez donc le droit de faire preuve d'ouverture d'esprit, mais faites attention de ne pas laisser entendre que vous êtes prêt à accepter n'importe quel poste. Insistez plutôt sur votre capacité à saisir des opportunités lorsqu'elles se présentent. Montrez également que ce choix ne dépend que de vous plutôt que de laisser entendre que vous répondez à des pressions de votre entourage. Si vous êtes jeune diplômé, on vous pardonnera plus facilement vos hésitations, à condition de répondre franchement pour soulever les différentes objections du recruteur.

Les réponses à éviter

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Désabusé • « Je ne trouve pas de travail dans ma branche, alors je cherche dans d'autres secteurs... »

Opportuniste • « Pourquoi ne pas essayer autre chose ? Il faut savoir saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent, surtout si la rémunération est intéressante. »

— Des réponses possibles

• « Durant mes études, je ne savais pas trop ce que j'avais envie de faire. Mais une fois mon diplôme obtenu, j'ai commencé à travailler et j'ai découvert réellement l'univers professionnel. Aujourd'hui, je sais enfin ce que je veux faire et c'est pourquoi je m'oriente vers une voie un peu différente de celle correspondant traditionnellement aux diplômés de ma filière. »

• « Aujourd'hui, j'ai envie de travailler dans différents secteurs de l'économie et éventuellement de partir à l'étranger. Cette opportunité m'est offerte uniquement si je change d'orientation professionnelle. »

• « Pour des raisons familiales, j'ai choisi de rester dans ma région d'origine mais mon diplôme ne me permet pas de trouver un emploi localement. J'ai donc suivi une formation complémentaire afin de pouvoir élargir mon horizon professionnel. Aujourd'hui, je pense que mon double cursus technique et linguistique peut apporter un plus dans une entreprise. »

• « Quand j'ai commencé mes études, le secteur dans lequel je me suis orienté(e) offrait de nombreux débouchés. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Au chômage, j'ai préféré une formation complémentaire ouvrant sur une palette plus large de métiers. »

Comment imaginez-vous votre situation professionnelle dans cinq ans ?

Le recruteur peut vouloir sonder votre ambition : est-elle forte ? moyenne ? inexistante ? Il lui importera de déterminer si vous vous considérez comme une personne voulant – et pouvant – évoluer et si oui, vers quel(s) domaine(s). L'idéal reste bien sûr d'afficher un minimum d'ambition, même si parfois les entreprises recherchent des salariés qui ne veulent pas progresser rapidement parce qu'elles n'auront pas la possibilité de les satisfaire. En posant ces questions, le recruteur peut aussi se demander si vous comptez passer quelques années dans l'entreprise, tout en sachant qu'il ne sera pas dupe de votre réponse. Inutile donc de le flatter en lui annonçant votre souhait de rester jusqu'à l'âge de la retraite ! Les recruteurs attendent avant tout un discours réaliste. Ce qui ne veut pas dire pour autant que vos objectifs seront réalisables dans le délai imparti et vous devez bien sûr en avoir conscience.

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Il est intéressant pour un recruteur de savoir de quelle manière vous vous projetez dans le poste et dans l'entreprise qui va vous accueillir. Avez-vous bien compris ce qu'on vous propose et ce qu'on attend de vous ? Ou bien vous faites-vous des idées sur les possibilités d'évolution au sein de cette entreprise ? Pour bien répondre à cette question, il faut donc afficher des ambitions par rapport à vous-même, par rapport au poste proposé et par rapport à l'entreprise. S'il s'agit d'une société comptant de nombreuses filiales à l'étranger, mettez en avant vos projets d'expatriation par exemple. « En règle générale, il est plus facile de répondre à cette question pour un diplômé bac+5 que pour un titulaire d'un diplôme bac+2 qui souvent a du mal à se projeter dans l'avenir et parfois même tout simplement à s'exprimer », souligne une chargée de recrutement dans une grande banque.

— Les réponses à éviter

Au jour le jour • « Cinq ans ?! Mais, c'est loin ça ! »

Passif • « ça dépend de ce que l'entreprise me proposera. »

Sentencieux • « Il est logique de vouloir évoluer et affirmer le contraire constitue un non-sens. »

— Des réponses possibles

• « J'ai envie d'intégrer à terme un bureau d'études, mais dans un premier temps, je pense qu'il est indispensable que j'acquière une expérience sur le terrain. »

• « Ce qui me motive avant tout, c'est découvrir de nouvelles choses. Dès que j'ai l'impression de m'enfoncer dans la routine, j'ai envie de prendre de nouvelles responsabilités, de m'investir dans un nouveau secteur d'activité... c'est-à-dire d'élargir mon horizon. J'espère donc que dans cinq ans, je ferai quelque chose d'un peu différent de ce que je fais aujourd'hui. »

• « J'ai envie avant tout de faire un travail qui me plaît et qui correspond à ma formation. J'espère trouver rapidement et dans cinq ans, être bien intégré(e) dans une entreprise que j'apprécie et qui en retour... m'apprécie également. »

• « Je n'ai pas de projet précis à accomplir dans les cinq années à venir, mais il m'arrive régulièrement de faire des bilans. Je m'interroge alors sur ce qui me passionne et sur la direction que j'aimerais suivre. C'est d'ailleurs pour cette raison que je postule cette fonction. Dans quelques années, je ressentirai sans doute le besoin d'évoluer vers plus de responsabilités. »

- « J'aimerais beaucoup, après avoir acquis un peu plus d'expérience, diriger un service et encadrer une équipe. »

Auprès de quelle personne puis-je prendre des références sur vous ?

Par correction, un recruteur devrait toujours vous demander l'autorisation. Mais cette question peut également être révélatrice des liens que vous entretenez avec la personne qui s'exprimera à votre sujet. Si vous êtes trop enthousiaste, le recruteur mettra en doute la pertinence des propos d'un professeur ou d'un collègue avec qui vous semblez vous être lié d'amitié. Ce dernier a besoin d'un jugement objectif, vous devez donc réfléchir avant de lui proposer de contacter une ou deux personnes au sein de la même entreprise, sachant que sur le plan hiérarchique, mieux vaut citer un directeur plutôt qu'un collègue.

À noter que si vous avez eu de gros problèmes dans une entreprise précédente, cette question peut vous amener à les dévoiler, alors que sur le fond, le recruteur n'aurait jamais pris la peine de vérifier vos compétences. À vous de décider s'il faut bluffer ou jouer cartes sur table.

— Les réponses à éviter

L'esquive • « Il faudrait que je voie... que je demande... je vous dirai plus tard peut-être ? »

Un problème avec la hiérarchie ? • « Vous pouvez appeler qui vous voulez, sauf mon directeur de stage : j'avais vraiment une tête qui ne lui revenait pas ! »

— Des réponses possibles

• « Je pense que vous pouvez appeler mon directeur. Il est informé de ma recherche d'emploi et il sera le plus à même de vous renseigner. Je peux également vous donner les coordonnées d'un ancien professeur qui a suivi mon projet de fin d'études. »

• « Vous pouvez joindre M. X, il est salarié de l'entreprise Y et j'ai travaillé avec lui au bureau d'études pendant mon stage. »

• « Je pense que vous pourriez peut-être contacter le directeur des ressources humaines, puisque c'est lui qui a accepté de me faire confiance pour le stage. »

Quel est votre plus mauvais souvenir professionnel ?

L'objectif du recruteur est très clair sur cette question, il veut vous amener à dissenter sur le thème de l'échec... un sujet explosif ! Pour vous en sortir la tête haute, vous ne pouvez parler que des échecs aujourd'hui digérés. Ce qui intéresse le recruteur, c'est

surtout la manière dont vous avez su gérer, puis analyser positivement cet échec. Pas question donc d'avoir la voix qui tremble ou de parler avec rancune... Si le premier souvenir qui vous revient à l'esprit est encore trop vivace, oubliez-le. De même, si vous avez connu un échec pouvant réellement vous porter préjudice, mieux vaut le passer sous silence.

Ne confondez pas non plus sincérité et naïveté... L'idéal est de faire appel à une situation professionnelle dans laquelle vous avez pris une mauvaise décision par exemple et d'exposer la leçon que vous en avez retenue. Vous pouvez aussi évoquer quelque chose que vous n'avez pas réussi à faire. Il s'agit ni plus ni moins de pratiquer – humblement – une autocritique. Concrètement, après une expérience négative, vous devez être capable de faire preuve d'une plus grande souplesse et de meilleures facultés d'adaptation.

— Les réponses à éviter

Suspect • « Aucun, jusqu'ici tout s'est toujours bien déroulé, partout où je suis passé(e). »

Kleenex • « C'est assez pénible... Je suis obligé(e) d'en parler ? » • « J'ai travaillé pendant deux ans avec un directeur atroce. C'était un véritable calvaire ! Je ne pouvais pas partir parce que je ne trouvais pas d'autre travail. Mais, c'était dur d'y retourner tous les matins, etc. »

Gaffeur • « Il m'arrive très souvent de gaffer mais le pire, je crois que c'est la fois où j'ai jeté dans la poubelle de l'ordinateur le dossier d'un des dessinateurs du bureau d'études... »

Pas fiable • « Une fois, j'ai donné à un client des informations confidentielles sur l'entreprise dans laquelle j'effectuais mon stage. Le directeur m'a ensuite passé un savon mémorable ! »

— Des réponses possibles

• « J'étais sur le point de signer un contrat de vente d'un montant important avec un client particulièrement difficile que nous voulions récupérer. La veille de la signature, il m'a appelé(e) pour me dire qu'il avait finalement choisi un de nos concurrents. En fait, il s'est servi de ma proposition pour négocier une meilleure offre ailleurs. Je n'ai sans doute pas été assez vigilant(e) en discutant avec ce client. Aujourd'hui, dans la même situation, je serais plus prudent(e) dans mon argumentaire et j'apporterais le contrat détaillé, le jour de la signature seulement. »

• « J'ai reçu, un lundi, une commande importante à livrer impérativement avant la fin de la semaine. Avant de donner confirmation au client, j'ai tout validé : la capacité de

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

production, les délais de fabrication et de livraison... sauf le stock de matières premières car je pensais qu'il était largement suffisant. Au final, nous avons eu deux jours de retard sur le délai prévu, et en dédommagement, j'ai eu un geste commercial envers ce client, ce qui finalement n'a pas été très rentable ! Aujourd'hui, je ne suis pas prêt(e) à recommencer la même erreur ! »

- « À cause d'un problème de calendrier, j'ai rendu un appel d'offres le lendemain de la clôture ! Il s'agissait en fait d'un malentendu entre la secrétaire et moi-même. Mais ce qui m'a le plus frustré(e), c'est d'avoir travaillé pendant plus d'un mois sur un projet qui n'avait plus aucune chance d'aboutir ! Heureusement ce genre d'événement arrive rarement et, en ce qui me concerne, il n'est pas près de se reproduire : je vérifie les dates impératives de bouclage et je les inscris en rouge dans mon agenda. »

- « Nous devons travailler à plusieurs sur un projet de programmation. Hélas, dès le départ, nous sommes partis un peu trop confiants et finalement le projet a pris beaucoup de retard, principalement parce que les réunions étaient organisées en coup de vent et qu'il manquait toujours quelqu'un. En fin compte, nous n'étions pas prêts le jour J à cause d'un manque total de coordination. Aujourd'hui, je serais plus vigilant(e) : je sais que sur un projet collectif, il faut toujours quelqu'un pour piloter. »

Quel est votre meilleur souvenir professionnel ?

Derrière cette question, entendez plutôt : « vous avez surmonté une situation délicate, comment vous en êtes-vous sorti(e) ? » N'enjolivez pas la réalité, le recruteur peut vous demander des références ! Dans la plupart des cas, les candidats ont tendance à apporter des réponses banales à cette question comme : « la signature de mon premier CDI ». C'est un peu dommage, puisqu'on vous offre la possibilité de vous mettre en valeur, profitez-en. Un recruteur peut aussi vous demander : « quelle est l'expérience qui vous a le plus marqué(e) ? ». En fait, peut aussi lui donner une idée un peu plus précise de votre conception du job idéal.

— Les réponses à éviter

Mal préparé • « Là comme ça... je n'ai pas d'exemple précis qui me vient à l'esprit. »

- « Je n'ai pas beaucoup d'expérience alors je n'ai pas encore de bons souvenirs. »

— Des réponses possibles

- « J'ai pris en charge l'organisation d'un salon sur la formation. J'ai connu trois mois de stress intensif, mais au final ce fut un succès car l'ensemble des objectifs a été atteint et le nombre de visiteurs a doublé cette année-là. »
- « J'ai été très fier(e) lorsqu'à la fin de mon stage, on m'a offert la possibilité de présenter l'audit que j'avais réalisé au directeur de l'entreprise. Il m'a reçu(e) pendant un peu plus d'une heure et m'a proposé, à l'issue de l'entretien, de revenir si je le souhaitais pour un deuxième stage. »
- « Durant mon stage, j'ai élaboré un prototype à partir de plans déjà réalisés par le bureau d'études de l'entreprise. Dans un premier temps, il a fallu que je m'intègre dans l'équipe et que je m'investisse dans un projet sur lequel avaient déjà travaillé d'autres personnes. Mais très rapidement, on m'a fait confiance et on m'a laissé carte blanche pour apporter des améliorations. »
- « J'ai négocié pendant des mois avec un client particulièrement réfractaire au changement. Il avait l'habitude de travailler avec le même revendeur depuis des années et ne souhaitait pas en changer, même si ce dernier, à mon avis, ne correspondait plus à ses attentes. Finalement, après deux ans d'échanges réguliers, il a signé un gros contrat avec mon entreprise. Ce jour-là, j'étais plutôt content(e) de moi. »

Quelle est la décision la plus difficile que vous ayez eu à prendre ?

Le recruteur veut savoir si vous avez déjà été confronté à une (ou des) situation(s) stressante(s) et surtout comment vous avez réagi dans ce cas-là. Ne vous contentez pas d'énoncer la situation, mais analysez les conclusions que vous en avez tirées.

— Les réponses à éviter

Humour déplacé • « Venir jusqu'ici ! »

— Des réponses possibles

- « À l'issue de mon stage de troisième année, j'ai dû faire un choix : continuer ma mission, en prolongeant la durée de ce stage ou arrêter à la date prévue, pour réviser mes examens. J'ai longtemps hésité et finalement j'ai passé le relais à un autre étudiant qui a repris mon projet déjà bien avancé et il a ensuite été embauché. Lorsque j'ai appris la nouvelle, j'ai été plutôt désappointé(e), mais comme aujourd'hui je suis diplômé(e) et que j'ai bon espoir de trouver rapidement un emploi, je crois que j'ai finalement fait le bon choix. »
- « Nous sommes originaires de Lille mon mari et moi. Après son service national, il a trouvé un emploi sur Paris tandis que moi j'avais un poste à Lille. Nous avons vécu

une année séparément, puis ensuite, nous nous sommes installés définitivement à Paris. Je prenais alors le TGV tous les jours pour aller travailler à Lille. De plus, le coût du billet qui est assez élevé était à ma charge. Après quelque temps, nous avons décidé qu'il valait mieux que j'arrête de perdre du temps et de l'argent dans les transports, pour rechercher un emploi sur Paris. Cette période a été assez dure à vivre sur le plan professionnel, car j'avais beaucoup de travail à Lille et je devais jongler avec les horaires des trains. Enfin, je quittais un travail qui me plaisait avec l'incertitude de retrouver un poste aussi intéressant. »

Connaissez-vous notre entreprise ?

Le recruteur veut savoir si vous êtes venu les mains dans les poches ou si vous avez pris le temps de vous renseigner, avant de venir, sur l'entreprise et ses filiales, son chiffre d'affaires, le nom de son dirigeant, le nombre de ses salariés, etc. On ne vous demande pas de fournir une fiche signalétique complète, mais de maîtriser quelques données que vous obtiendrez très facilement sur Internet ou dans la presse. De même, vous devez posséder des informations sur le domaine d'activité de l'entreprise ainsi que sur ses principaux concurrents. Et pour certains secteurs en pleine évolution, comme les télécommunications ou le e-commerce par exemple, mieux vaut être au fait de l'actualité !

Il se peut aussi que vous ne connaissiez pas l'entreprise et dans ce cas, mieux vaut être franc. Si vous passez un entretien au sein d'un cabinet de recrutement, vous aurez le droit à l'ignorance sauf s'il s'agit d'un grand groupe ou d'une société leader sur le secteur. Plus généralement, si vous êtes reçu par une PME de cinq salariés, on vous pardonnera vos lacunes... que vous compenserez bien sûr en posant des questions !

— Les réponses à éviter

Laconique • « Oui. »
Évasif • « Le nom me dit quelque chose mais... à part ça. »
Négatif • « Alors là, absolument pas ! »

— Des réponses possibles

- « Oui bien sûr. J'ai d'ailleurs lu récemment vos résultats dans la presse. »
- « Oui. Vous êtes très présent sur les forums de recrutement destinés aux jeunes diplômés et c'est d'ailleurs durant mes études que je me suis intéressé(e) plus en détail à votre entreprise. »
- « Je connais votre nom et votre secteur d'activité, mais je n'ai pas réussi à trouver d'autres informations sur votre entreprise que celles contenues dans le Kompass. »

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

- « Pas du tout. Et c'est d'ailleurs pourquoi j'aimerais en savoir un peu plus. Faites-vous partie d'un groupe ? »

Pourquoi avez-vous contacté notre entreprise ?

Un recruteur peut vous poser cette question, que vous ayez répondu à une annonce ou bien envoyé une candidature spontanée. Évitez donc de rester sans voix, d'autant que vous aurez eu tout le loisir de préparer pour le jour J. « Un candidat n'est quand même pas convoqué tous les jours, j'attends donc de lui un minimum de connaissances sur l'entreprise qui le reçoit ! » indique un recruteur.

Pour savoir si vous avez réellement contacté son entreprise par conviction, un recruteur peut aussi utiliser des questions détournées. Imaginez qu'il vous dise : « Si vous pouviez aujourd'hui intégrer l'entreprise de votre choix, laquelle choisiriez-vous ? ». Il veut savoir précisément si vous êtes prêt à intégrer n'importe quelle entreprise à partir du moment où le poste à pourvoir est bien payé... Ou alors, à l'inverse, si l'entreprise représente à vos yeux un enjeu important et si vous avez besoin qu'elle soit reconnue... Si vous n'avez pas le coup de cœur pour l'entreprise, évitez quand même de citer son concurrent direct ! Soulignez que vous recherchez un poste intéressant, un secteur économique particulier ou une entreprise à fort potentiel... Si vous vous sentez particulièrement attiré par l'entreprise, dites-le simplement en donnant des exemples : vous aimez les produits, vous vous sentez proche de la culture d'entreprise.

— Les réponses à éviter

- Naïf** • « Ben... c'est parce que je cherche du travail. »
Nombriliste • « Je veux changer de région. » • « Je voudrais gagner plus. »

— Des réponses possibles

- « J'aimerais travailler dans le secteur des télécommunications et votre entreprise fait partie des leaders dans ce domaine d'activité. Récemment, j'ai d'ailleurs lu dans la presse un projet concernant... etc. »
- « J'ai envie d'intégrer une PME innovante et votre société correspond exactement à mes attentes. Vos implantations ont doublé en deux ans et votre effectif également. Je pense qu'avec une telle croissance, les possibilités d'évolution, au sein des différents services, doivent être intéressantes. »

Comment vous êtes-vous informé(e) sur notre entreprise ?

Le recruteur veut savoir comment vous cherchez l'information. Vous êtes-vous rendu dans l'entreprise ? Lisez-vous la presse ? Avez-vous eu le réflexe de consulter leur site Internet ? Dans vos réponses, rapprochez-vous de la culture de l'entreprise. Si cette dernière communique beaucoup dans les médias, vous avez tout intérêt à faire référence à des articles. C'est le même raisonnement à appliquer si elle vient de consacrer un budget important à la réalisation de son site web. À l'inverse, si vous ramez pour trouver de l'info, c'est que la société reste plutôt discrète. Enfin, comme vous possédez aussi un esprit critique, n'oubliez pas de montrer que vous savez multiplier les sources d'information.

— Les réponses à éviter

Mal préparé • « J'ai lu les plaquettes dans la salle d'attente. » • « En fait, je suis tombé(e) hier par hasard sur un article concernant votre entreprise. »

— Des réponses possibles

- « Je lis régulièrement la presse économique dans laquelle votre entreprise est assez fréquemment citée. Vous avez d'ailleurs fait l'objet d'un article le mois dernier dans Capital. »
- « Avant de venir à l'entretien, je me suis connecté(e) à votre site Internet. »
- « Je dois reconnaître que j'ai eu un peu de mal à trouver de l'information sur votre entreprise. Vous communiquez très peu dans les médias, il me semble ? »

Que pensez-vous apporter à notre entreprise ?

Concrètement, cette question vous pousse à aller de l'avant, à venir vers l'entreprise et non à attendre que l'entreprise vous propose quelque chose. Il n'est pas toujours facile d'y répondre car, même si vous n'avez aucune expérience, vous devez vous mettre dans un état d'esprit professionnel. Vous devez penser que l'entreprise est source de profit et qu'elle s'inscrit dans un univers économique concurrentiel, ce qui lui donne finalement peu de temps à consacrer à votre apprentissage. Pour vous en sortir, pensez au poste à pourvoir et tentez plutôt de répondre à la question suivante : « une fois en place, quels sont mes atouts qui feront que l'entreprise sera satisfaite de m'avoir recruté(e) ? ». « Le candidat doit fonctionner comme un prestataire de services face à son client, l'entreprise », indique Philippe Bertolin, dirigeant du cabinet Efficadre. Évitez absolument de répondre : « Je viens pour apprendre ». « C'est typiquement le genre de phrase que disent spontanément les jeunes diplômés et qui agace particulièrement les chefs d'entreprise », souligne Jean-Pierre Corgnet, directeur associé du cabinet Montaigne Chatel et associés.

À noter que certains recruteurs posent parfois cette question en ultime recours. « Je Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

tente alors de faire réagir un candidat peu expressif et si la personne n'est pas capable de répondre, c'est très inquiétant. Surtout pour ceux qui briguent un poste de commercial puisque je leur demande de se vendre ! », explique Guillaume Verney-Carron, dirigeant du cabinet Personnalis.

— Les réponses à éviter

Nombriliste • « Je pense en fait que c'est surtout l'entreprise qui va m'apporter beaucoup car je n'ai pas encore d'expérience. »

Mal préparé • « Ben... je ne sais pas, je n'ai encore jamais travaillé... » • « C'est difficile à dire maintenant, c'est seulement avec un peu d'ancienneté dans l'entreprise que je pourrais répondre à ce genre de question. »

— Des réponses possibles

Vos qualités • « J'apporte mon enthousiasme et mon désir de mettre à profit ce que j'ai appris durant mes études. Aujourd'hui, il me tarde d'occuper enfin un premier emploi. » • « Je suis quelqu'un de créatif, qui aime travailler en équipe et j'aimerais que ces qualités soient exploitées pour mener à bien des projets innovants. »

Votre expérience • « J'ai déjà une bonne connaissance technique des conducteurs électriques et j'aimerais la mettre à profit au sein d'une entreprise très active à l'exportation. » • « Au cours de ma formation, j'ai effectué plusieurs stages dans différents cabinets d'audit et j'aimerais exploiter et approfondir ces diverses expériences au sein d'un grand groupe. »

Votre originalité • « J'ai un bagage scientifique lié à une bonne connaissance de la culture asiatique, puisque j'y ai séjourné dans mon enfance et que je suis retourné(e) en Asie durant mes études pour effectuer un stage de six mois. Ceci peut s'avérer utile dans le cadre de vos projets de développement. »

Pourquoi avez-vous répondu à cette annonce ?

Avant toute chose, il est inutile bien sûr de vous rappeler que vous avez maintes et maintes fois relu l'annonce avant l'entretien ! Derrière cette question, il faut donc entendre : « savez-vous exactement ce que nous recherchons ? Et pensez-vous correspondre à nos attentes ? ». Évitez donc de répondre : « parce que je veux travailler dans votre entreprise ». Il ne s'agit pas de vouloir à tout prix entrer chez Danone par exemple. Vous êtes nombreux dans ce cas... et l'entreprise le sait. Si vous avez répondu à l'annonce, c'est parce que l'argumentaire vous a séduit. Sans paraphraser le contenu de cette annonce, ni dire que vous la trouvez géniale, vous devez être capable d'expliquer pour quelle(s) raison(s) vous briguez ce poste. Le recruteur aura ainsi un premier éclairage sur ce qui vous a motivé dans son annonce.

Attention, l'exercice est plus délicat qu'il n'y paraît, car ce qui intéressera aussi le recruteur, c'est la façon dont vous aurez perçu l'annonce. N'oubliez pas que les mots n'ont pas toujours le même sens pour tout le monde. À ce titre, ne projetez pas vos attentes et vos espoirs dans une annonce d'offre d'emploi, au risque de mal interpréter le texte. Si vous lisez par exemple : « entreprise à fort potentiel », « entreprise leader sur son marché » ou encore « entreprise en fort développement », ne traduisez pas par « grande entreprise ». Il peut s'agir d'une PME et si vous annoncez au recruteur que vous avez répondu à l'annonce dans le but d'intégrer un grand groupe, vous serez plutôt mal parti ! Pour ne pas prendre de risque, mieux vaut rester assez neutre dans vos propos et en profiter pour poser une ou deux questions qui démontreront votre intérêt.

— Les réponses à éviter

- Étourdi** • « Vous pouvez me rappeler de quelle annonce il s'agit ? J'ai envoyé ma candidature il y a plus de quinze jours et depuis j'ai déjà répondu à beaucoup d'autres annonces. »
- Naïf** • « Ben... parce que je cherche du travail. »
- Flatteur** • « C'est parce que je trouve l'annonce très bien faite. L'argumentaire incite vraiment à envoyer son CV. »

— Des réponses possibles

- « Après une première expérience d'un an, j'ai aujourd'hui envie d'encadrer des équipes et vous mettez justement en avant dans votre annonce la nécessité de développer des qualités de management. »
- « Je suis diplômé(e) depuis peu et j'aspire à faire mes preuves au sein d'une entreprise. Ce qui m'intéresse dans votre annonce, ce sont les perspectives d'évolution. »
- « Je maîtrise parfaitement l'anglais et l'italien et j'ai de bonnes notions d'allemand. Je recherche un poste trilingue, car je veux continuer à pratiquer régulièrement les langues étrangères. C'est pour cette raison que j'ai répondu à votre annonce. »

Qu'est-ce qui vous attire dans le poste proposé ?

Un recruteur a besoin de connaître vos aspirations professionnelles : « souhaitez-vous approfondir une compétence technique ? », « envisagez-vous de vous orienter vers l'expertise ou la production ? », « recherchez-vous un poste d'encadrement ? », « êtes-vous en quête d'une carrière internationale ? ». Autrement dit, sa plus grande question est : « pourquoi êtes-vous là, assis en face de lui ? ». Ne le décevez pas et avancez clairement vos objectifs professionnels... sans être pour autant exclusif.

— Une réponse possible

Prenons un exemple d'annonce et les arguments que vous pourriez avancer au cours d'un entretien. Les numéros renvoient aux commentaires du recruté.

Chefs de secteur H/F
Rattaché au chef des ventes régional, vous (1) êtes responsable du développement de nos marques auprès d'une clientèle d'hypermarchés, de supermarchés ou de circuits spécialisés (2), sur un secteur de 1 à 2 département(s) (5). Vous bénéficierez d'une solide formation initiale à nos produits et à nos techniques de vente (3). À 25 ans environ, vous possédez une formation bac+5 (ESC ou équivalent) débutant ou bac+2 avec une première expérience réussie de la vente. Votre réussite repose sur votre engagement et votre sens de la négociation. Aimant travailler les relations dans la durée, vous savez établir la confiance avec vos interlocuteurs (4). Vous êtes mobile géographiquement (5).
Nous vous offrons • des marques réputées et innovantes (6) • une structure entièrement nouvelle tournée vers l'efficacité • les moyens d'un groupe performant (6) • de réelles possibilités d'évolution (7) • une rémunération motivante (fixe + primes + voiture) (8).
Les postes sont à pourvoir sur l'ensemble de la France.

• « J'apprécie tout d'abord de disposer d'une certaine autonomie et de pouvoir bouger sur toute la France, tout en étant rattaché directement à un responsable hiérarchique (1, 2) Le secteur m'intéresse aussi énormément ainsi que la possibilité de recevoir une formation à la vente de vos produits (3) qui sont connus auprès du grand public (6), d'autant que je pense avoir les qualités relationnelles requises (4). Par ailleurs, vous annoncez un poste évolutif (7) et c'est aussi pour cette raison que j'ai répondu à cette annonce. J'ai envie de faire mes preuves et une rémunération basée en partie sur les résultats me motive (8). Enfin, ce qui me plaît aussi, ce sont les nombreux déplacements (5). »

Quelles sont, selon vous, les qualités indispensables pour occuper ce poste ?

« Dans 90 % des cas, les candidats à qui l'on pose cette question répondent mal. Ils mettent en avant des compétences techniques ou des connaissances, mais surtout pas des qualités », indique Annie Pierson, directrice du cabinet Eurosélection. « Il est vrai que pendant des années, dans les entreprises, la dimension personnelle a été laissée au second plan, au profit du savoir-faire. Mais aujourd'hui, le savoir-être compte autant que les compétences et il ne suffit plus d'utiliser des connaissances opérationnelles, il faut aussi exploiter ses qualités humaines », poursuit-elle.

Répondez donc en énumérant des qualités, de préférence adaptées au poste et non pas trop généralistes (comme être réactif ou débrouillard). Essayez de ne pas vous contredire avec les réponses que vous avez pu donner à la question concernant vos Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

qualités personnelles, qui a pu être déjà posée au début de l'entretien. Enfin, anticipez déjà la question prochaine qui pourra être : « pensez-vous avoir ces qualités ? ». Il vous faudra alors non seulement répondre par l'affirmative, mais en plus donner des exemples qui le prouvent ! Faites très attention aussi à votre comportement. N'annoncez pas fièrement qu'il est impératif d'être très ordonné, pour ensuite fouiller pendant dix minutes dans votre porte-documents à la recherche d'une attestation quelconque.

Dans toutes vos réponses, le recruteur détectera également de quelle manière vous vous projetez spontanément dans vos futures fonctions, ce qui permettra de savoir si vous avez parfaitement compris ce qu'on attend de vous.

■ Une réponse possible

À titre d'exemple, à partir des deux annonces suivantes, voici ce que vous pouvez argumenter.

Chef des ventes France
Futur chef de marché Europe
Rattaché au PDG (1), vous êtes en charge de développer une activité commerciale, rentable et solvable avec l'aide de la force de vente (2). De formation supérieure ingénieur généraliste ou électrotechnique (arts et métiers, INSA...) ou ESC, débutant ou première expérience de la vente de produits techniques, vous prenez en charge notre réseau après une période de formation (3). Bien sûr, vous parlez anglais couramment. Vous évoluerez dans un groupe ouvert, entreprenant et cultivant un fort professionnalisme.

- « À mon avis, il est nécessaire d'avoir l'esprit d'équipe, un certain charisme et être disponible pour animer le réseau de vente (3). La fonction de chef des ventes exige aussi une grande réactivité afin de pouvoir anticiper (2). Enfin, je pense qu'il faut aussi savoir faire preuve d'un esprit de synthèse et d'analyse pour pouvoir rendre compte des résultats au PDG (1). »

Ingénieur labo essais H/F
Débutant ou première expérience
Sous la responsabilité du chef de service R & D, vous participerez à l'étude de faisabilité technique et à la conception détaillée de nouveaux produits (1) dans le cadre d'équipes de projets (2). En suivant les normes requises, vous aurez à mettre en place les nouveaux moyens d'essai ainsi que les études qui s'y rattachent (3). Dans cette fonction à la fois technique et relationnelle (2), rigueur (1), autonomie, créativité, disponibilité, ouverture d'esprit (2) critique et d'analyse (3) sont

essentielles pour réussir.
De formation ingénieur à dominante thermique, vous possédez également des connaissances significatives en mécanique, instrumentation, CAO et simulation numérique. Vous maîtrisez l'anglais technique.

- « Je pense qu'il faut être patient et persévérant pour mener à bien les expérimentations (1). Il faut également être capable de travailler à plusieurs, ce qui exige de savoir écouter (2) et de faire preuve d'empathie. Enfin, il faut également être capable de prendre du recul (3). »

Quelles sont, selon vous, les principales difficultés de ce poste ?

Attention danger ! Si vous êtes trop spontané, vous risquez de mettre précisément les pieds dans le plat en donnant au recruteur la liste de vos failles. En fait, vous ne devez pas énoncer ce qui vous semble insurmontable (et c'est d'ailleurs ce qui vous viendra en premier à l'esprit), mais plutôt ce que vous considérez comme un défi à relever. C'est déjà beaucoup plus positif et surtout, vous aurez des arguments à avancer sur la façon de contourner l'obstacle.

— Les réponses à éviter

Pas vendeur • « Je crois que je manque d'expérience.. » • « Ma formation ne correspond pas vraiment aux missions définies dans le poste. »

— Des réponses possibles

- « Je pense que la gestion du conflit dont vous m'avez parlé entre les deux directeurs de département risque d'être délicate. Mais j'ai déjà rencontré ce genre de situation et je crois pouvoir y faire face. »
- « Les objectifs à atteindre sont très élevés, mais je le prends comme un challenge à relever. »

Ne pensez-vous pas être trop jeune pour ce poste ?

Si un recruteur vous pose cette question, c'est qu'il le pense ! Pourtant, il a décidé de vous recevoir à la lecture de votre CV. Dans le fond, sachez que ce n'est pas tant votre âge qui lui importe que votre manque d'expérience ou de maturité. Le recruteur pense que vous n'allez pas y arriver, à vous finalement de le convaincre du contraire. À noter que par respect, on vous dira plus rarement : « ne pensez-vous pas être trop âgé pour ce poste ? ».

— Les réponses à éviter

Laconique • « Non, je ne crois pas. »
Insolent • « Si vous avez décidé de me recevoir c'est que je ne suis pas si jeune que ça pour le poste ! »

— Des réponses possibles

- « Sans doute suis-je diplômé(e) depuis peu, mais mes stages ont été très diversifiés et m'ont permis de faire le tour des différentes facettes du métier, tant à la production qu'à la conception ou à la distribution. Aujourd'hui, je me sens tout à fait capable d'assumer la responsabilité d'un site de production. »
- « Le poste que vous proposez offre de nombreuses responsabilités et je ne pense pas être trop jeune pour les assumer. D'une part, mes différents stages m'ont amené(e), à chaque fois, à diriger des équipes et d'autre part, j'ai déjà connu une première expérience similaire lors de mon dernier CDD. »

Ne pensez-vous pas être trop diplômé(e) / pas assez diplômé(e) pour occuper ce poste ?

Trop diplômé ? Vous risquez de vous ennuyer et de vouloir évoluer trop rapidement ou de vous montrer trop gourmand. Êtes-vous prêt à accepter n'importe quoi ? Ou bien vous sous-évaluez-vous ? Pas assez diplômé ? Serez-vous au niveau ? Le recruteur est intéressé par votre profil puisqu'il vous reçoit, mais il doute et demande à être rassuré. Il va falloir le convaincre que vos compétences et votre personnalité font de vous le meilleur candidat pour ce poste.

— Les réponses à éviter

Ne prouve rien • « C'est vrai que j'ai obtenu deux maîtrises, mais en fait une seule est utile pour le poste à pourvoir. »
Pas vendeur • « Comme je ne trouve pas de travail en rapport avec mes diplômes, je recherche un poste inférieur. »

— Des réponses possibles

Vous êtes trop diplômé(e) • « Je sais que le poste s'adresse selon vous à un diplômé bac+2, mais les missions que vous proposez m'intéressent énormément. Elles correspondent exactement à ma formation et aujourd'hui j'aimerais beaucoup mettre en pratique ce que j'ai appris durant mes études. »

- « C'est vrai que vous indiquez que la fonction s'adresse à quelqu'un de niveau bac+2, mais par goût pour les études, j'ai souhaité compléter ma formation par une MST après avoir obtenu mon BTS. Aujourd'hui, je réponds aussi bien à des offres d'emploi qui s'adressent à des diplômés bac+2 qu'à des bac+4. Tout dépend en fait du profil du poste. Ce qui m'intéresse avant tout, c'est d'occuper un poste de terrain

et c'est justement ce que vous proposez. »

• « Si j'ai choisi de faire des études longues, c'est surtout parce que j'aime aller jusqu'au fond des choses et je crois que c'est une qualité non négligeable pour exercer ce poste. »

Vous n'êtes pas assez diplômé(e) • « Je sais que vous recherchez à priori quelqu'un de plus diplômé que moi, mais n'oubliez pas que j'ai déjà une expérience de la fonction. Et je crois qu'en deux ans passés sur le terrain, j'ai beaucoup plus appris que si j'avais suivi deux années de formation complémentaire. »

Quelles sont vos prétentions salariales ?

Il est déraisonnable de se présenter à un entretien de recrutement sans avoir auparavant réfléchi à cette question ! D'une part, il faudra indiquer un montant qui soit ni trop élevé, ni trop bas car vous devez être capable de vous positionner sur le marché du travail. D'autre part, le recruteur attend de vous une réponse personnalisée : vos prétentions devront obligatoirement être justifiées par votre expérience (stages ou premier emploi), vos objectifs professionnels, votre formation, le poste auquel vous postulez, l'entreprise que vous souhaitez intégrer, etc. Sachez par ailleurs qu'en région parisienne, les salaires sont un peu plus élevés qu'en région (de 5 % environ). Veillez à toujours parler en brut, mensuel ou annuel, car les recruteurs sont habitués à calculer de cette manière. Si vous parlez de salaire net, ils penseront que vous n'êtes pas très à l'aise avec les chiffres. Si le recruteur vous demande si c'est négociable, vous devez toujours répondre par l'affirmative.

La plupart du temps, les entreprises disposent de grilles de salaires qu'il est difficile de faire évoluer. En revanche, elles peuvent plus facilement négocier – si votre candidature les intéresse fortement – certains avantages tels que la voiture de fonction ou encore les primes d'objectif. Enfin, n'oubliez pas que la mutuelle, les Ticket-Restaurant, un treizième mois, des primes peuvent aussi compenser une rémunération qui vous déçoit un peu.

— Les réponses à éviter

Arrogant • « Étant donné que je sors d'une école réputée, je ne peux pas accepter un salaire inférieur à 200 KF. »

Buté • « J'estime que 180 KF représentent un salaire correct car c'est le salaire accordé à tous ceux qui sortent de mon école. »

Trop large • « C'est toujours difficile de répondre à cette question. J'ai pensé à une fourchette se situant entre 180 et 250 KF ? »

— Des réponses possibles

• « J'aimerais gagner entre 12 000 et 15 000 F bruts par mois, mais bien évidemment ce montant reste négociable en fonction des avantages en nature accordés par

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

l'entreprise. »

- « Dans l'annonce, vous proposez un salaire de 150 KF, mais si l'on tient compte du fait que je maîtrise parfaitement l'anglais et l'espagnol, ne pensez-vous pas qu'il serait possible de monter à 160 KF ? »

Avez-vous des questions à poser ?

Mais oui, vous avez des tas de questions à poser ! Le recruteur veut savoir si vous êtes intéressé par sa proposition et vous devez donc le lui prouver en étant curieux. D'ailleurs, vous n'avez pas besoin que l'on vous sollicite pour poser quelques questions, vous l'avez déjà fait tout au long de l'entretien. « La présentation du poste dure environ deux minutes et certains candidats me disent qu'ils n'ont pas de questions à poser, déclare Gilles de Mentque, dirigeant du cabinet Ad Hominem International. Difficile de croire après cela qu'ils sont intéressés et motivés ! »

Inutile de préciser que les questions devront être pertinentes car le recruteur en apprend autant sur vous que lorsque vous répondez à ses questions... Ce n'est donc pas la peine d'ouvrir la bouche pour demander quel est le montant des titres restaurants ! Évitez également de vous creuser la tête pendant dix minutes avant de répondre sinon le recruteur aura des doutes sur votre vivacité d'esprit. L'idéal est de préparer par avance des questions qui ne risquent pas d'avoir été déjà évoquées par le recruteur. « Les candidats doivent aussi montrer qu'ils ont compris ce qu'on leur a dit et ne pas demander par exemple quel est le montant du chiffre d'affaires, alors qu'on leur a donné cette information il y a dix minutes », poursuit Gilles de Mentque.

Si vous subissez plusieurs entretiens dans la même entreprise, vous risquez d'être à cours de questions. Dans ce cas, n'hésitez pas à reposer une question sous une forme un peu différente ou à demander plus de détails sur un sujet déjà évoqué au cours d'un précédent entretien. Cet exercice peut d'ailleurs se révéler très intéressant car chaque interlocuteur vous exposera son propre point de vue. Si vous êtes très curieux et très motivé, faites attention à ne pas vexer le recruteur si celui-ci ne peut pas répondre à vos questions. Il est inutile alors d'insister lourdement. Après deux tentatives, concluez en indiquant que vous aurez sans doute plus de précisions au cours d'un éventuel deuxième entretien. Posez également vos questions en fonction des compétences de votre interlocuteur : seul votre supérieur hiérarchique direct pourra répondre à des questions techniques.

— Les réponses à éviter

Mal vues • « Et pour les 35 heures, ça se passe comment ? » • « Quels sont les avantages sociaux proposés dans l'entreprise ? » • « Y a-t-il une cantine ? » • « Quelles sont les activités du comité d'entreprise ? » • « Quels sont les horaires de travail ? » • « Quel sera le modèle de ma voiture de fonction ? »

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

— Des réponses possibles

Ces questions ne doivent pas être nécessairement toutes posées. Elles dépendent beaucoup du contexte ainsi que de la relation de confiance établie au cours de l'entretien.

Des questions sur le poste • « S'agit-il d'un remplacement ou d'une création de poste ? » • « Pourriez-vous m'indiquer pour quels motifs le poste est à pourvoir ? » • « Depuis combien de temps la précédente personne occupait ce poste ? » • « Pour quelles raisons est-elle partie ? » • « Quel type de carrière puis-je espérer effectuer dans votre entreprise ? » • « S'agit-il d'un poste évolutif ? » • « Aurais-je le statut de cadre ? » • « À quelle date devrais-je commencer ? »

Des questions sur l'entreprise • « Quels sont les projets de l'entreprise ? » • « Quelles sont vos implantations à l'étranger ? » • « À qui appartient le capital de l'entreprise ? » • « Quels sont vos principaux partenaires ? » • « Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur la culture de l'entreprise / sur ses valeurs ? »

Des questions sur l'entretien • « Comment va se dérouler la suite du recrutement ? » • « Vais-je rencontrer d'autres personnes dans l'entreprise ? » • « Avez-vous d'autres candidats en concurrence sur ce poste ? » • « Dans combien de temps pensez-vous me rappeler ? » • « Quand puis-je vous rappeler pour en savoir plus ? »

Avez-vous des questions à poser ?

Mais oui, vous avez des tas de questions à poser ! Le recruteur veut savoir si vous êtes intéressé par sa proposition et vous devez donc le lui prouver en étant curieux. D'ailleurs, vous n'avez pas besoin que l'on vous sollicite pour poser quelques questions, vous l'avez déjà fait tout au long de l'entretien. « La présentation du poste dure environ deux minutes et certains candidats me disent qu'ils n'ont pas de questions à poser, déclare Gilles de Mentque, dirigeant du cabinet Ad Hominem International. Difficile de croire après cela qu'ils sont intéressés et motivés ! »

Inutile de préciser que les questions devront être pertinentes car le recruteur en apprend autant sur vous que lorsque vous répondez à ses questions... Ce n'est donc pas la peine d'ouvrir la bouche pour demander quel est le montant des titres restaurants ! Évitez également de vous creuser la tête pendant dix minutes avant de répondre sinon le recruteur aura des doutes sur votre vivacité d'esprit. L'idéal est de préparer par avance des questions qui ne risquent pas d'avoir été déjà évoquées par le recruteur. « Les candidats doivent aussi montrer qu'ils ont compris ce qu'on leur a dit et ne pas demander par exemple quel est le montant du chiffre d'affaires, alors qu'on leur a donné cette information il y a dix minutes », poursuit Gilles de Mentque.

Si vous subissez plusieurs entretiens dans la même entreprise, vous risquez d'être à Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

cours de questions. Dans ce cas, n'hésitez pas à reposer une question sous une forme un peu différente ou à demander plus de détails sur un sujet déjà évoqué au cours d'un précédent entretien. Cet exercice peut d'ailleurs se révéler très intéressant car chaque interlocuteur vous exposera son propre point de vue. Si vous êtes très curieux et très motivé, faites attention à ne pas vexer le recruteur si celui-ci ne peut pas répondre à vos questions. Il est inutile alors d'insister lourdement. Après deux tentatives, concluez en indiquant que vous aurez sans doute plus de précisions au cours d'un éventuel deuxième entretien. Posez également vos questions en fonction des compétences de votre interlocuteur : seul votre supérieur hiérarchique direct pourra répondre à des questions techniques.

— Les réponses à éviter

Mal vues • « Et pour les 35 heures, ça se passe comment ? » • « Quels sont les avantages sociaux proposés dans l'entreprise ? » • « Y a-t-il une cantine ? » • « Quelles sont les activités du comité d'entreprise ? » • « Quels sont les horaires de travail ? » • « Quel sera le modèle de ma voiture de fonction ? »

— Des réponses possibles

Ces questions ne doivent pas être nécessairement toutes posées. Elles dépendent beaucoup du contexte ainsi que de la relation de confiance établie au cours de l'entretien.

Des questions sur le poste • « S'agit-il d'un remplacement ou d'une création de poste ? » • « Pourriez-vous m'indiquer pour quels motifs le poste est à pourvoir ? » • « Depuis combien de temps la précédente personne occupait ce poste ? » • « Pour quelles raisons est-elle partie ? » • « Quel type de carrière puis-je espérer effectuer dans votre entreprise ? » • « S'agit-il d'un poste évolutif ? » • « Aurais-je le statut de cadre ? » • « À quelle date devrais-je commencer ? »

Des questions sur l'entreprise • « Quels sont les projets de l'entreprise ? » • « Quelles sont vos implantations à l'étranger ? » • « À qui appartient le capital de l'entreprise ? » • « Quels sont vos principaux partenaires ? » • « Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur la culture de l'entreprise / sur ses valeurs ? »

Des questions sur l'entretien • « Comment va se dérouler la suite du recrutement ? » • « Vais-je rencontrer d'autres personnes dans l'entreprise ? » • « Avez-vous d'autres candidats en concurrence sur ce poste ? » • « Dans combien de temps pensez-vous me rappeler ? » • « Quand puis-je vous rappeler pour en savoir plus ? »

Avez-vous des questions à poser ?

Mais oui, vous avez des tas de questions à poser ! Le recruteur veut savoir si vous êtes intéressé par sa proposition et vous devez donc le lui prouver en étant curieux. D'ailleurs, vous n'avez pas besoin que l'on vous sollicite pour poser quelques questions, vous l'avez déjà fait tout au long de l'entretien. « La présentation du poste dure environ deux minutes et certains candidats me disent qu'ils n'ont pas de questions à poser, déclare Gilles de Mentque, dirigeant du cabinet Ad Hominem International. Difficile de croire après cela qu'ils sont intéressés et motivés ! »

Inutile de préciser que les questions devront être pertinentes car le recruteur en apprend autant sur vous que lorsque vous répondez à ses questions... Ce n'est donc pas la peine d'ouvrir la bouche pour demander quel est le montant des titres restaurants ! Évitez également de vous creuser la tête pendant dix minutes avant de répondre sinon le recruteur aura des doutes sur votre vivacité d'esprit. L'idéal est de préparer par avance des questions qui ne risquent pas d'avoir été déjà évoquées par le recruteur. « Les candidats doivent aussi montrer qu'ils ont compris ce qu'on leur a dit et ne pas demander par exemple quel est le montant du chiffre d'affaires, alors qu'on leur a donné cette information il y a dix minutes », poursuit Gilles de Mentque.

Si vous subissez plusieurs entretiens dans la même entreprise, vous risquez d'être à cours de questions. Dans ce cas, n'hésitez pas à reposer une question sous une forme un peu différente ou à demander plus de détails sur un sujet déjà évoqué au cours d'un précédent entretien. Cet exercice peut d'ailleurs se révéler très intéressant car chaque interlocuteur vous exposera son propre point de vue. Si vous êtes très curieux et très motivé, faites attention à ne pas vexer le recruteur si celui-ci ne peut pas répondre à vos questions. Il est inutile alors d'insister lourdement. Après deux tentatives, concluez en indiquant que vous aurez sans doute plus de précisions au cours d'un éventuel deuxième entretien. Posez également vos questions en fonction des compétences de votre interlocuteur : seul votre supérieur hiérarchique direct pourra répondre à des questions techniques.

■ Les réponses à éviter

Mal vues • « Et pour les 35 heures, ça se passe comment ? » • « Quels sont les avantages sociaux proposés dans l'entreprise ? » • « Y a-t-il une cantine ? » • « Quelles sont les activités du comité d'entreprise ? » • « Quels sont les horaires de travail ? » • « Quel sera le modèle de ma voiture de fonction ? »

■ Des réponses possibles

Ces questions ne doivent pas être nécessairement toutes posées. Elles dépendent beaucoup du contexte ainsi que de la relation de confiance établie au cours de l'entretien.

Des questions sur le poste • « S'agit-il d'un remplacement ou d'une création de poste ? »

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

poste ? » • « Pourriez-vous m'indiquer pour quels motifs le poste est à pourvoir ? » • « Depuis combien de temps la précédente personne occupait ce poste ? » • « Pour quelles raisons est-elle partie ? » • « Quel type de carrière puis-je espérer effectuer dans votre entreprise ? » • « S'agit-il d'un poste évolutif ? » • « Aurais-je le statut de cadre ? » • « À quelle date devrais-je commencer ? »

Des questions sur l'entreprise • « Quels sont les projets de l'entreprise ? » • « Quelles sont vos implantations à l'étranger ? » • « À qui appartient le capital de l'entreprise ? » • « Quels sont vos principaux partenaires ? » • « Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur la culture de l'entreprise / sur ses valeurs ? »

Des questions sur l'entretien • « Comment va se dérouler la suite du recrutement ? » • « Vais-je rencontrer d'autres personnes dans l'entreprise ? » • « Avez-vous d'autres candidats en concurrence sur ce poste ? » • « Dans combien de temps pensez-vous me rappeler ? » • « Quand puis-je vous rappeler pour en savoir plus ? »

Y a-t-il une question que vous auriez aimé que je vous pose ?

Cette fois la balle est dans votre camp. Profitez-en ! Le recruteur a besoin d'être rassuré : doit-il privilégier votre candidature au détriment d'une autre ? Avez-vous les compétences et surtout les qualités indispensables pour exercer ce poste ? « Dans 90 % des cas, les candidats n'ajoutent rien de plus, mais c'est dommage car il est dans leur intérêt d'aider le recruteur dans son choix », indique Philippe Bertolin, dirigeant du cabinet Efficadre. Pour répondre, vous avez deux possibilités, soit mettre en avant une de vos qualités qui aurait échappé au recruteur, soit revenir sur un point déjà évoqué (à tout hasard, la qualité essentielle pour exercer la fonction) et insister dessus.

— Les réponses à éviter

Pas vendeur • « Non, je crois que vous avez très bien su cerner mon profil. »

— Des réponses possibles

• « Oui, j'avais pensé que vous auriez été plus intéressé par mes jobs étudiants. Il est certain que d'avoir travaillé dans la restauration est très éloigné de mes objectifs professionnels actuels, mais je crois que les qualités relationnelles qu'exigeait ma fonction me seraient très utiles pour le poste que vous proposez. »

• « Il ne s'agit pas réellement d'une question, mais je voudrais juste apporter une petite précision. Il est évident pour moi que si j'obtenais ce poste, je me rapprocherais géographiquement du lieu de travail. »

Y a-t-il une question que vous auriez aimé que je vous pose ?

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

Cette fois la balle est dans votre camp. Profitez-en ! Le recruteur a besoin d'être rassuré : doit-il privilégier votre candidature au détriment d'une autre ? Avez-vous les compétences et surtout les qualités indispensables pour exercer ce poste ? « Dans 90 % des cas, les candidats n'ajoutent rien de plus, mais c'est dommage car il est dans leur intérêt d'aider le recruteur dans son choix », indique Philippe Bertolin, dirigeant du cabinet Efficadre. Pour répondre, vous avez deux possibilités, soit mettre en avant une de vos qualités qui aurait échappé au recruteur, soit revenir sur un point déjà évoqué (à tout hasard, la qualité essentielle pour exercer la fonction) et insister dessus.

— Les réponses à éviter

Pas vendeur • « Non, je crois que vous avez très bien su cerner mon profil. »

— Des réponses possibles

- « Oui, j'avais pensé que vous auriez été plus intéressé par mes jobs étudiants. Il est certain que d'avoir travaillé dans la restauration est très éloigné de mes objectifs professionnels actuels, mais je crois que les qualités relationnelles qu'exigeait ma fonction me seraient très utiles pour le poste que vous proposez. »
- « Il ne s'agit pas réellement d'une question, mais je voudrais juste apporter une petite précision. Il est évident pour moi que si j'obtenais ce poste, je me rapprocherais géographiquement du lieu de travail. »

Comment vous organisez-vous dans votre travail ?

Cette question peut aussi se traduire de cette façon : « racontez-moi une journée type » ou par une mise en situation : « comment envisagez-vous de gérer telle mission ? ». Il ne s'agit pas de répondre en décortiquant chaque seconde de votre emploi du temps, mais de donner un aperçu de vos méthodes de management et d'organisation (surtout s'il s'agit d'un poste qui fait appel à ces deux composantes). À brûle-pourpoint, le recruteur qui veut savoir si vous êtes ordonné peut aussi vous demander si votre bureau est rangé. Si c'est le cas, vous répondrez : « oui, bien sûr », sinon, vous direz sûrement : « j'ai mon système de rangement, et je m'y retrouve très bien ».

Si vous n'avez pas grande expérience professionnelle, appuyez-vous sur des situations déjà vécues, en stage par exemple. « On ne connaît pas nécessairement le contenu technique de tous les métiers, reconnaît un consultant en recrutement, mais si on n'arrive pas à comprendre les missions exactes du candidat dans l'entreprise, c'est que ce candidat n'est pas non plus très au fait de ses compétences. » Profitez également de cette question pour glisser des éléments sur vos méthodes de travail qui vous mettront en valeur. Selon les qualités requises pour exercer le poste,

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

indiquez que vous aimez travailler en équipe, que vous êtes rapide, créatif ou encore rigoureux, etc. À ce moment-là, vous êtes sûr de gagner des points si ce que vous dites correspond exactement à la philosophie de travail de l'entreprise.

— Les réponses à éviter

Inintéressant • « Le matin, j'arrive au bureau vers 9 heures, je lis le courrier, ensuite j'attaque mes dossiers. Je vais déjeuner en général vers 13 heures. L'après-midi, je reprends mes dossiers et je pars vers 18 heures. »

Passif • « Mon organisation ? Ben, je ne sais pas, ça dépend du travail qu'on me donne à faire quand j'arrive le matin. »

— Des réponses possibles

• « J'ai l'habitude de classer ce que j'ai à faire en trois catégories : urgent, important et en attente. Je commence par les affaires urgentes et s'il me reste du temps, je m'attaque aux autres. »

• « Je commence toujours par définir la durée nécessaire pour réaliser telle ou telle tâche, afin de fixer des délais raisonnables. »

• « Je m'efforce toujours de penser au résultat et c'est en fonction des objectifs à atteindre que je détermine une méthode de travail. »

• « Je commence d'abord par prendre du recul afin d'avoir une vision d'ensemble des affaires à traiter. »

Aimez-vous travailler en équipe ?

Tous les postes ne nécessitent pas toujours de travailler en équipe, mais pour s'intégrer au sein d'une entreprise (ou chez un client si vous devez travailler pour le compte d'une SSII par exemple), mieux vaut faire preuve de sociabilité... donc montrer que vous savez vous intégrer sans difficulté au sein d'un groupe.

Ceci dit, posée à brûle-pourpoint, cette question n'est pas très révélatrice de votre personnalité car spontanément vous aurez envie de répondre par l'affirmative. Pour vous faire réagir, un recruteur peut vous demander à la place : « avec quelle personne aimeriez-vous travailler ? » Si vous répondez : « je n'y ai jamais réfléchi », c'est que vous avez plutôt un tempérament de solitaire. À l'inverse si vous répondez « peu importe », c'est que vous appréciez le travail en équipe. Si on vous demande directement si vous aimez travailler en équipe, il faudra obligatoirement expliquer pourquoi. Pour répondre, vous pouvez vous appuyer sur des exemples. Si vous avez peu d'expérience, fouillez dans votre mémoire : avez-vous été animateur au sein de colonies de vacances ou de centres aérés ou encore avez-vous participé à un projet

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

collectif au sein d'une association ?

Attention, pensez aussi que travailler en équipe ne signifie pas forcément travailler au sein d'un groupe, mais peut-être également : travailler seul, mais en relation avec d'autres personnes issues de corps de métier divers, ou encore travailler avec des équipes différentes sur un projet commun.

— Les réponses à éviter

Innocent • « Oui, bien sûr, tout le monde aime travailler en équipe. »
Réfractaire • « En fait, non pas trop. Je suis plutôt un solitaire. »

— Des réponses possibles

- « À chaque fois que nous devons, à l'école, participer à plusieurs à des exposés ou des enquêtes, tout s'est toujours très bien passé. En fait, j'aime beaucoup travailler en équipe et je n'ai aucune difficulté à m'insérer dans un groupe. »
- « Oui bien sûr, à chaque fois que j'ai été amené à participer à des projets collectifs, j'ai apprécié que l'on soit plusieurs à suivre la même direction et à s'entraider pour atteindre un objectif commun. »
- « Oui, j'apprécie beaucoup la dynamique qui peut se créer au sein d'un groupe et les échanges qui peuvent en découler. »

Avez-vous déjà dirigé /encadré des personnes ?

Si vous avez occupé, pendant un à deux ans, un premier poste de cadre, vous avez pu être amené à encadrer une équipe importante ou simplement à donner des instructions à votre secrétaire. Le recruteur vous demande donc de décrire plus précisément votre expérience en matière d'encadrement. Et dites-vous bien que s'il vous pose cette question, c'est parce que le poste auquel vous postulez est justement un poste de ce type, à plus ou moins court terme. Pour répondre, précisez toujours le nombre de personnes que vous avez été amené à encadrer et comment vous vous êtes débrouillé dans cette fonction. Pour en savoir plus, le recruteur pourra vous questionner longtemps sur ce sujet en vous demandant par exemple : « comment faites-vous pour déléguer ? », « déléguez-vous facilement ce que vous aimez faire ? », « de quelle manière fixez-vous les objectifs à atteindre ? », « savez-vous vous mettre en colère ? », « savez-vous dire non ? », « avez-vous déjà géré des conflits ? », etc.

Certains recruteurs considèrent que le management ne s'apprend pas. Dans ce cas, ils pourront vous demander plus directement : « êtes-vous un manager ? » ou encore « un meneur d'hommes » ? Si, depuis les scouts en passant par le BDE ou vos

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

activités sportives, vous avez toujours montré des qualités charismatiques, c'est le moment ou jamais de vous mettre en valeur.

Vous débutez. Pour répondre à la question, pensez à toutes les situations où vous avez été managé (par un professeur, par un responsable de stage ou un supérieur pour un job d'été). Réfléchissez au comportement de la personne, à ce que vous avez apprécié chez elle et à ce qui vous a déplu, et vous en retirerez une idée assez précise de ce que vous feriez ou ne feriez pas dans la même situation. Imaginez également des cas de management difficiles, avec des personnes peu compréhensives, car votre comportement dans ce genre de situation intéresse beaucoup les recruteurs.

■ Les réponses à éviter

Pas crédible • « Oui, car je sais faire preuve à la fois de douceur et de fermeté. »

■ Des réponses possibles

- « Je n'ai jamais encadré des personnes dans le cadre professionnel, mais je fais partie d'une grande famille. Chaque année, nous nous retrouvons pendant les vacances pour organiser des sorties en commun. Comme j'étais parmi les plus âgés, j'étais responsable de l'encadrement des plus jeunes. »
- « Au cours de mon stage de fin d'études, j'ai été amené(e) à encadrer d'autres stagiaires qui sont arrivés après moi dans l'entreprise et qui ont participé à la réalisation de mon projet. Ce fut très enrichissant. J'ai appris sur le terrain à transmettre des instructions, à recevoir des notes de synthèse et à les étudier afin de faire avancer le projet et éventuellement à le modifier en fonction des remarques de chacun. »
- « Au cours de ma formation, j'ai souvent participé à des projets communs, parfois comme responsable, parfois comme exécutant(e). En changeant plusieurs fois de rôle, j'ai appris à déléguer, à fixer des objectifs à atteindre, à contrôler un travail... »
- « Je n'ai pas d'expérience professionnelle dans le domaine du management, mais durant mes études, au lycée, j'ai été délégué(e) de classe et ensuite, président(e) du BDE de mon école. J'ai donc été amené(e) à encadrer et motiver d'autres étudiants et ça s'est toujours très bien passé. »

Avez-vous déjà assumé des responsabilités ?

Faites attention, en donnant une réponse, de ne pas vous contredire si vous avez déjà répondu à des questions telles que « qu'est-ce qui vous fait avancer dans la vie ? » ou encore « êtes-vous ambitieux ? » (pour en savoir plus, reportez-vous à la première partie de cet ouvrage). Le recruteur s'intéresse avant tout à la définition, selon vous,

Ebook disponible sur www.gesteco.blogspot.com

du mot « responsabilités ». Pour certains d'entre vous, il peut s'agir d'encadrer une équipe, pour d'autres de gérer un portefeuille de clients assez important, pour d'autres encore, de mener de A à Z la réalisation d'un projet. Parfois aussi, cette question intervient car le poste à pourvoir comporte justement peu de responsabilités et le recruteur voudrait éviter une déception ou à l'inverse parce que les responsabilités sont importantes et qu'il veut savoir si vous êtes prêt à les assumer. Comme vous ne connaissez pas toujours les motivations du recruteur lorsqu'il pose cette question, il n'est pas aisé d'y répondre.

— Les réponses à éviter

Mal préparé • « Qu'est-ce que vous entendez au juste par responsabilités ? »
Pas vendeur • « Assumer, c'est beaucoup dire... »

— Des réponses possibles

- « J'ai travaillé dans un fast-food durant mes études et rapidement, j'ai eu la responsabilité d'encadrer une équipe d'équipiers et d'équipières. J'étais notamment chargé(e) d'établir les plannings de travail, en liaison avec un manager. »
- « J'ai encadré des colonies de vacances comme animateur(rice), j'avais la responsabilité d'un groupe d'enfants âgés de 6 à 12 ans. J'étais chargé(e) d'organiser pour eux des activités et des sorties. »
- « Durant mon stage de fin d'études, j'ai eu l'opportunité d'exercer des fonctions d'assistant(e) auprès d'un ingénieur de production. Mon rôle consistait à le seconder et même très souvent à le représenter dans des réunions techniques. »
- « J'ai eu une expérience assez courte dans la vente, mais durant laquelle j'ai eu la possibilité de me consacrer à quelques clients importants de l'entreprise. »

Quelle est votre disponibilité ?

Même si les « 35 heures » se mettent en place progressivement dans les entreprises, il n'empêche que votre interlocuteur voudra savoir si vous êtes prêt à sacrifier certaines de vos soirées et parfois vos week-ends à l'entreprise. Ne soyez pas revendicatif sur cette question. N'allez pas entamer un débat sur les horaires et demander précisément à quelle heure il faut partir le soir. L'idéal est de faire preuve de souplesse sans être excessif. En réalité, comparez le salaire offert et la disponibilité exigée : rien ne vous oblige à accepter une offre qui ne vous convient

pas ! Parfois, certaines professions contiennent des astreintes. Vous devez alors être joignable la nuit ou le week-end. Si c'est le cas, le recruteur en parlera ouvertement avec vous.

Les réponses à éviter

À garder pour soi • « J'estime qu'il faut distinguer la vie professionnelle de la vie privée. Et pour moi les week-ends, c'est sacré. »

Des réponses possibles

- « Travailler beaucoup ne me pose pas de problème. J'apprécie même l'atmosphère qui règne lorsqu'il faut terminer un projet dans les délais. »
- « Au cours de mes stages, j'ai été habitué(e) à travailler beaucoup, car j'ai chaque fois effectué des missions très courtes et très denses. Je peux donc passer plusieurs jours d'affilée à me consacrer entièrement à mon travail. »
- « J'ai établi un bon équilibre entre ma vie privée et ma vie professionnelle, ce qui me permet de répondre présent s'il faut boucler un dossier ou partir quelques jours. »
- « Je raisonne plutôt en termes de missions à réaliser qu'en termes d'horaires de travail. Je suis donc assez souple dans mon emploi du temps, ce qui permet de rester plus tard le soir, si j'ai beaucoup de travail, à certaines périodes de l'année. »

Etes-vous mobile ?

Si le recruteur pose la question, c'est sans doute parce que le poste exige une certaine mobilité nationale, européenne ou internationale... ou bien encore, parce que l'entreprise n'exclut pas de se délocaliser. Il est préférable de ne pas mentir : si votre contrat contient une clause de mobilité, vous ne pourrez plus par la suite faire marche arrière. Lorsque le poste à pourvoir est éloigné de votre domicile, le recruteur peut vous demander : « Envisagez-vous de venir habiter sur place ? ». Ce qui l'intéresse alors, c'est de savoir si votre concubin(e) s'engage à vous suivre ou si vous avez l'intention de louer une chambre de bonne et de repartir tous les week-ends. Ce choix vous appartient bien entendu, mais lorsqu'un recruteur prend la peine de vous poser la question, c'est plutôt parce qu'il souhaite de votre part une implantation locale. Sachez que sur le plan national, l'APEC précise que 60 % des jeunes diplômés changent de région pour trouver un emploi.

Si vous faites partie de ceux qui ne souhaitent pas bouger, le recruteur peut vous demander pour quelles raisons vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer. Attention également à ne pas vous contredire par rapport à votre situation familiale

que vous avez peut-être déjà évoquée. Il arrive que l'on retrouve cette question sous une forme plus directe : « Si je vous propose un poste à Strasbourg, qu'en pensez-vous ? ».

— Les réponses à éviter

Comique • « Oui, j'ai un portable ! »

— Des réponses possibles

- « Oui, je n'ai pas d'attaches particulières à Rouen. Si je trouve un poste dans le secteur, je resterai sur place, sinon je déménagerai là ou je trouverai du travail. »
- « Je sais que le poste que vous proposez exige une grande mobilité et de fréquents déplacements et cela ne me pose aucun problème. Bien au contraire, c'est d'ailleurs ce qui, selon moi, rend ce poste particulièrement attractif. »
- « Oui, je suis mobile. Et si j'ai répondu à cette annonce, c'est en toute connaissance de cause. L'expatriation ne me pose vraiment aucun problème. Nous en avons d'ailleurs déjà discuté avec mon ami(e). »

Comment vous adaptez-vous dans un pays / une région / une ville nouvelle ?

C'est une question très importante pour une entreprise qui prévoit de vous envoyer passer quelque temps dans l'une de ses filiales à l'étranger. Concrètement, le recruteur veut savoir si vous êtes disposé à partir demain, si vous avez déjà réfléchi à une installation à l'étranger, si vous avez déjà voyagé dans le pays en question, etc. Par ailleurs, le recruteur vous renseignera sur votre débrouillardise, vos facultés d'adaptation, votre sens du contact...

— Les réponses à éviter

Mal préparé • « Bah, je ne sais pas du tout... ça ne m'est jamais arrivé. »

— Des réponses possibles

- « Je suis plutôt extraverti(e) et je lie facilement connaissance, avec mes voisins, les commerçants... Je ne pense pas avoir de problème d'intégration. »
- « Je n'ai pas encore beaucoup bougé. Mais au cours de mes différents stages, j'ai remarqué que je m'intégrais très vite. Si je devais partir dans une autre région ou un autre pays, je pense que les choses se dérouleraient de la même manière. »
- « J'aime beaucoup recevoir. Je n'hésite donc pas à inviter mes nouveaux collègues à

dîner, ce qui permet, en les rencontrant en dehors du cadre professionnel, de mieux les connaître. »

- « Je pratique le tennis / je joue du trombone, et je compte bien, sur place, m'inscrire auprès d'un club. »

Donnez-moi trois raisons pour me convaincre de vous embaucher ?

Dans le même registre, un recruteur peut aussi vous demander : « Dites-moi pourquoi je préférerais votre candidature à celle de vos concurrents ? ». À brûle-pourpoint, cette question est très embarrassante, mais si vous la préparez à l'avance, elle peut vous rapporter quelques points. En fait, vous ne devez pas nécessairement répondre au regard de ce qui vient d'être dit lors de l'entretien, mais plutôt en fonction du profil de poste recherché. Faites bien le point, avant de venir, sur vos atouts par rapport à ce poste. Vos arguments doivent faire mouche car il s'agit de vous différencier vis-à-vis d'autres candidats aussi bien placés que vous. Pour être complet, vous devez mettre en valeur à la fois vos compétences et vos qualités.

Les réponses à éviter

Trop banal • « Parce que j'aime beaucoup le produit. » • « Parce que j'aime ce métier. »

Prétentieux • « Je suis le/la meilleur(e), non ? »

Des réponses possibles

- « J'ai une formation correspondant exactement au poste et déjà une petite expérience dans ce secteur d'activité. Par ailleurs, je suis assez réactif(ve) et très rigoureux(se), et je pense que ces qualités sont essentielles pour exercer les fonctions dont vous m'avez parlé. »

- « Je suis minutieux(se) et patient(e), deux qualités qui me semblent utiles pour ce poste. J'ai, de plus, déjà effectué deux stages, l'un de deux mois, l'autre de trois, dans des fonctions similaires. »

Que pensez-vous de / êtes-vous intéressé(e) par ma proposition ?

Une fois de plus, c'est votre motivation qui revient encore et toujours au cœur de l'entretien. Si vous êtes enthousiaste, prouvez-le en vous redressant sur votre fauteuil, en tendant le buste vers l'avant et en exposant vos arguments. Attention cependant à jouer tout en finesse. Vous ne savez pas si le recruteur a décidé de retenir votre candidature. Ne lui laissez pas entendre qu'après l'entretien, vous ne vivrez plus que dans l'attente de son coup de fil, car vous avez l'impression qu'enfin, on veut bien de vous !

Enfin, si vous êtes sûr de vous, vous avez le droit de répondre par la négative en justifiant votre refus. Vous serez éliminé d'office... du moins pour ce poste, car si vous passez par un cabinet de recrutement, gardez à l'esprit que celui-ci peut toujours vous offrir un autre emploi qui correspondra mieux à vos attentes.

— Les réponses à éviter

Hésitation fatale • « C'est intéressant, mais un peu loin de chez moi, il faut que je réfléchisse. »

— Des réponses possibles

- « Votre proposition m'intéresse car les missions que vous avez définies correspondent exactement à mes ambitions sur le plan professionnel. »
- « Votre proposition est intéressante car elle fixe des objectifs particulièrement motivants et je me sens tout à fait capable de les remplir. »
- « Ce qui m'intéresse dans votre proposition, et que vous avez d'ailleurs mis en valeur au cours de cet entretien, ce sont les fréquents déplacements à l'étranger. »
- « Puisque vous me proposez de mettre en pratique mes compétences techniques dans un secteur qui me passionne, votre proposition ne peut qu'être intéressante. »

Comment avez-vous perçu cet entretien ?

Voici (enfin !) la dernière question que l'on pourra éventuellement vous poser en entretien. Pour le recruteur, il s'agit de vérifier que son message est bien passé, mais également d'étudier de quelle manière vous évaluez votre prestation. L'exercice exige des facultés de synthèse et permet également au recruteur d'étudier la manière dont vous construisez votre discours et, derrière vos propos, de sentir votre motivation. Si vous êtes en excellente forme, profitez-en pour saisir la balle au bond et rappeler l'ensemble de vos qualités et de vos compétences. Surtout, ne baissez pas la garde à ce moment-là, car si le recruteur sent un décalage complet entre ses impressions et les vôtres, il continuera certainement à vous poser d'autres questions. Et ce sera reparti pour un tour !

— Les réponses à éviter

Coincé • « Je n'ai pas été très à l'aise mais je ne sais pas pourquoi... Qu'en pensez-vous ? » • « Je ne sais pas, c'est difficile à dire. C'est plutôt à vous répondre à cette

question, non ? » • « Ah ? Je ne pensais pas que vous me poseriez cette question-là... »

— Des réponses possibles

- « Je pense que l'entretien s'est globalement bien passé. Je n'ai peut-être pas assez approfondi une ou deux questions, notamment celles concernant les missions que j'ai effectuées durant mes stages. Mais dans l'ensemble, je crois que je vous ai donné un aperçu assez complet de mon profil. »

- « Je pense avoir été convaincant(e). J'espère en tout cas que c'est l'impression que je vous ai donnée. »

- « J'ai le sentiment que cet échange s'est bien déroulé. Vous m'avez donné des précisions supplémentaires sur le poste et il me semble que ma candidature pourrait convenir. Je parle couramment l'anglais et je suis quelqu'un de très organisé, or il me semble que c'est justement le profil que vous recherchez. Enfin pour ma part, le poste m'intéresse beaucoup car il faut faire preuve d'une grande autonomie. »

SOMMAIRE

Quelle est la profession de vos parents ?.....	1
Avez-vous des frères et sœurs ?	3
De quelle région êtes-vous originaire ?.....	4
Quelle est votre situation familiale ?.....	5
Quelle est la profession de votre conjoint(e) ?	5
Avez-vous des enfants ?	6
Envisagez-vous d'avoir prochainement des enfants ?	7
Quels sont vos centres d'intérêt ?	7
Quel est le dernier livre que vous avez lu ?.....	11
Quel est le dernier film que vous avez vu au cinéma ?.....	12
Quel est l'événement qui vous a le plus marqué(e) ces derniers mois ?	12
Quelle est la personne que vous estimez / qui vous a marqué(e) le plus ?	13
Lisez-vous régulièrement la presse ?	14
Vous intéressez-vous aux nouvelles technologies de l'information ?	15
Possédez-vous un ordinateur personnel ?	15
Quelles sont vos qualités ?	16
Quels sont vos défauts ?	18
Quelle est votre principale caractéristique ?.....	19
Que pourriez-vous améliorer dans votre personnalité ?	20
Estimez-vous avoir de la chance ?.....	21
Etes-vous ambitieux(se) ?.....	22
Qu'est-ce qui vous fait avancer dans la vie ?.....	23
Quel est votre signe astrologique ?	24
Pourquoi avez-vous choisi cette formation ?	25
Que pensez-vous de votre formation ?.....	26
Et si c'était à refaire ?.....	27
Comment expliquez-vous votre cursus décousu ?.....	28
Pensez-vous que votre formation soit en adéquation avec le métier auquel vous postulez ?.....	29
Pourquoi arrêtez-vous vos études à ce stade ?	30
Envisagez-vous de reprendre un jour des études ?	31
Étiez-vous impliqué(e) dans la vie associative de votre établissement ?	32
Comment avez-vous financé vos études ?	33
Pourquoi avez-vous choisi de préparer un BTS / un DUT ?	34
Pourquoi avez-vous continué vos études après votre BTS / DUT ?	35
Pourquoi avez-vous choisi l'université ?	36
Pourquoi avez-vous choisi l'université ?	36
Pourquoi avoir choisi cette école ?	37
Pourquoi avoir choisi de faire une école d'ingénieurs / de commerce directement après le bac ?	38
Quelles étaient vos matières préférées ?.....	39

Quel est votre niveau en langues ?	40
Avez-vous effectué des séjours à l'étranger ?	41
Pouvons-nous poursuivre cet entretien en anglais ?	42
Avez-vous effectué des stages / des petits boulots ?	43
Comment avez-vous trouvé vos stages / jobs ?	44
Que vous ont apporté vos précédentes expériences ?	45
Que vous ont apporté vos précédentes expériences ?	46
Qui connaissez-vous au service marketing de chez Dupont & Dupont ?	47
Avez-vous déjà travaillé sous la direction d'une femme ?	49
Pourriez-vous prendre la place de votre supérieur ?	49
Pour quelles raisons avez-vous choisi ce métier ?	50
Si vous n'aviez pas choisi ce métier, qu'auriez-vous fait ?	51
Où en êtes-vous de votre recherche d'emploi ?	52
Pourquoi êtes-vous au chômage depuis si longtemps ?	53
Pourquoi avez-vous changé aussi souvent/ rapidement d'entreprises ?	54
Pour quelle(s) raison(s) quittez-vous votre employeur ?	55
Pourquoi souhaitez-vous changer d'orientation professionnelle ?	56
Comment imaginez-vous votre situation professionnelle dans cinq ans ?	57
Après de quelle personne puis-je prendre des références sur vous ?	59
Quel est votre plus mauvais souvenir professionnel ?	59
Quel est votre meilleur souvenir professionnel ?	61
Quelle est la décision la plus difficile que vous ayez eu à prendre ?	62
Connaissez-vous notre entreprise ?	63
Pourquoi avez-vous contacté notre entreprise ?	64
Comment vous êtes-vous informé(e) sur notre entreprise ?	64
Que pensez-vous apporter à notre entreprise ?	65
Pourquoi avez-vous répondu à cette annonce ?	66
Qu'est-ce qui vous attire dans le poste proposé ?	67
Quelles sont, selon vous, les qualités indispensables pour occuper ce poste ?	68
Quelles sont, selon vous, les principales difficultés de ce poste ?	70
Ne pensez-vous pas être trop jeune pour ce poste ?	70
Ne pensez-vous pas être trop diplômé(e) / pas assez diplômé(e) pour occuper ce poste ?	71
Quelles sont vos prétentions salariales ?	72
Avez-vous des questions à poser ?	73
Avez-vous des questions à poser ?	74
Avez-vous des questions à poser ?	75
Y a-t-il une question que vous auriez aimé que je vous pose ?	77
Y a-t-il une question que vous auriez aimé que je vous pose ?	77
Comment vous organisez-vous dans votre travail ?	78
Aimez-vous travailler en équipe ?	79
Avez-vous déjà dirigé /encadré des personnes ?	80
Avez-vous déjà assumé des responsabilités ?	81

Quelle est votre disponibilité ?.....	82
Etes-vous mobile ?	83
Comment vous adaptez-vous dans un pays / une région / une ville nouvelle ?	84
Donnez-moi trois raisons pour me convaincre de vous embaucher ?	85
Que pensez-vous de / êtes-vous intéressé(e) par ma proposition ?	85
Comment avez-vous perçu cet entretien ?.....	86